



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

RAPPORT ANNUEL

2023



ORDRE DE LA LIBÉRATION



ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

RAPPORT ANNUEL 2023



ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

SOMMAIRE

<u>AVANT-PROPOS</u>	04
<u>1. L'ORDRE DE LA LIBÉRATION</u>	06
<u>2. LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE</u>	34
<u>3. LE MUSÉE</u>	52
<u>4. LA COMMUNICATION</u>	106
<u>5. LES RESSOURCES HUMAINES</u>	116
<u>6. LE BUDGET</u>	122
<u>7. LES PERSPECTIVES 2024</u>	130
<u>8. LES ANNEXES</u>	140

AVANT-PROPOS

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION UNE BOUSSOLE DE CITOYENNETÉ, SOURCE D'ESPÉRANCE EN CES TEMPS INCERTAINS

L'année 2023 s'achève sur le constat d'un monde en désordre où dérèglement climatique, tensions internationales, conflits armés, frappes terroristes et montée de la violence endogène en France semblent s'inscrire sur la durée.

D'aucuns de nos concitoyens se laissent submerger par le désarroi et le découragement. Chez eux grandit la tendance à baisser les bras par fatalisme, à s'adonner au défaitisme et à écouter les chantages du déclinisme et de la décroissance. Bref, à se résigner et à se soumettre aux vents mauvais.

Alors oui les cieux sont assombrés, **mais pour autant nous sommes très loin d'être des naufragés de l'histoire comme le furent nos compatriotes de juin 1940**, eux qui, frappés de sidération, sentirent le sol se dérober sous leurs pieds, eux qui vécurent l'écroulement total militaire, politique, moral et social de la nation, eux qui virent la patrie touchée au cœur.

Et pourtant, « *dans ce moment le plus grave de l'histoire de France* » (Charles de Gaulle), où « *la France est éblouie par son malheur* », selon les mots de Joseph Kessel, des femmes et des hommes ne désespèrent jamais de la patrie, surent dépasser le simple constat de la situation dramatique du moment, refoulèrent tout discours défaitiste, de fatalité, et toute attitude de renoncement. Ils voulurent choisir leur destin plutôt que de le subir, car du fond de leur âme ils ressentaient qu'il y a toujours un chemin vers la victoire si on en a la volonté.

Les Compagnons de la Libération, puis les médaillés de la Résistance et tous ceux qui, à leur suite, se levèrent, maintinrent ardente la flamme de l'espérance. Et l'histoire leur donna raison.

Ayant pour mission de donner l'engagement des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance comme source d'inspiration et modèle tutélaire à la jeunesse de France, l'Ordre de la Libération a œuvré, tout au long de 2023, afin d'être un vecteur d'espérance et une boussole de citoyenneté en ces temps incertains.

Et nous avons pu le constater : alors que la moyenne des visiteurs du musée ces dernières années était de l'ordre de 170 000, **les 272 428** visiteurs de l'année 2023 ont percé le plafond de verre des 200 000 entrées et confirment, qu'en ces temps d'incertitude et d'anxiété, l'exemple de ceux qui ont toujours eu foi en la France est source de réconfort et d'espoir.

Alors adoptons comme étoile polaire, pour nous guider en ce brouillard d'un monde en ébullition, le message du général de Gaulle, grand maître de l'Ordre de la Libération, lors de son retour au pouvoir en décembre 1958 : « **Fierté, Courage, Espérance** ».

Général de division (2S) Christian Baptiste
Délégué national de l'Ordre de la Libération.





1 L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



HISTOIRE ET FONDEMENTS DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

L'Ordre de la Libération a été institué par le général de Gaulle en 1940 afin de « récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ».



> Londres, le 14 juillet 1940. Le général de Gaulle passe en revue les premiers volontaires des Forces françaises libres

Deuxième ordre national français après la Légion d'honneur, et deuxième chancellerie nationale, l'Ordre de la Libération ne comporte qu'un seul titre, celui de Compagnon de la Libération et un insigne unique, la croix de la Libération. Au total, 1038 croix de la Libération ont été décernées à des personnes physiques, 18 à des unités mili-

taires et 5 à des communes françaises : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein. Ce nombre restreint d'attribution donne à l'Ordre de la Libération un caractère exemplaire et fait de la croix de la Libération la distinction française la plus prestigieuse au titre de la Seconde Guerre mondiale.

LE GRAND MAÎTRE

L'Ordre de la Libération n'eut qu'un seul grand maître : son fondateur, le général de Gaulle. Après sa mort le 9 novembre 1970, le conseil de l'Ordre de la Libération décide qu'il n'aurait pas de successeur.

Saint-cyrien, il est fait prisonnier en 1916 et interné en Allemagne. Devenu théoricien militaire, Charles de Gaulle commande une division blindée face aux Allemands en mai 1940. Promu général, il est appelé au gouvernement. Le 17 juin, il rejoint Londres et y prononce le lendemain, avec l'accord de Winston Churchill, son premier appel à la résistance.

Chef de la France libre, il en commande les forces combattantes (FFL) et en dirige l'action politique et diplomatique aux côtés des Alliés. Président du gouvernement provisoire, il rétablit en France la légalité républicaine en 1944. Il démissionne en 1946.

Revenu au pouvoir en 1958, il fonde la V^e République dont il devient le premier président. Il mène une politique intérieure de développement ambitieuse et une politique étrangère active.

Réélu en 1965, il quitte le pouvoir en avril 1969, désavoué par référendum.



LA CROIX DE LA LIBÉRATION

La croix de la Libération est un écu de bronze rectangulaire portant un glaive, surchargé d'une croix de Lorraine et portant au revers la devise : « PATRIAM SERVANDO VICTORIAM TULIT »

(« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »).

Le ruban de la décoration allie le noir du deuil au vert de l'espérance.



LES 1038 COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION À TITRE INDIVIDUEL

D'origines sociales, politiques, philosophiques, religieuses et géographiques très diverses, les 1038 Compagnons se sont rassemblés sur l'essentiel en s'engageant sans retour – et pour la plupart dès la première heure – dans la France libre ou dans la Résistance. Ils ont formé cette avant-garde de la Libération, pour laquelle un tiers d'entre eux a donné sa vie, et que le général de Gaulle a qualifié de « chevalerie exceptionnelle ».

Les Compagnons de la Libération, parmi lesquels figurent six femmes, représentent toutes les formes de Résistance. Leur parcours mêle, entre autres, les 90 000 kilomètres parcourus en cinq ans par les soldats de la 1^{ère} division française libre, le serment que Leclerc fait prêter à ses hommes à Koufra en mars 1941, les meurtriers convois de l'Atlantique, le froid du ciel dans l'hiver russe, la chaleur des sables de Bir-Hakeim, les angoisses de la clandestinité et

les tourments de la Déportation, mais aussi les joies de la Libération.

Ils sont autant d'exemples de la France de l'honneur, cette minorité qui a su dire non lors d'un des pires drames de son histoire. Ils portent en eux les valeurs de l'engagement, du patriotisme, de la volonté, de la solidarité dans la défense des libertés et du désintéressement.

LES 23 COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION À TITRE COLLECTIF

L'ordonnance n°7 créant l'Ordre de la Libération, le 16 novembre 1940, précise que celui-ci est « *destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire* ». Ainsi, le général de Gaulle a attribué, au titre des collectivités, la croix de la Libération à 5 communes françaises et à 18 unités militaires.



GRENOBLE



ÎLE DE SEIN



NANTES



PARIS



VASSIEUX EN VERCORS

ARMÉE DE TERRE

Bataillon de marche n°2

13^e demi-brigade de Légion étrangère

Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique

Régiment de marche du Tchad

2^e régiment d'infanterie coloniale

1^{er} régiment d'artillerie coloniale

1/3^e régiment d'artillerie coloniale

1^{er} régiment de marche de spahis marocains

501^e régiment de chars de combat

ARMÉE DE L'AIR

Escadrille française de chasse n°1

Régiment de chasse Normandie-Niemen

2^e régiment de chasseurs parachutistes de l'armée de l'Air

Groupe de bombardement Lorraine

Groupe de chasse Île-de-France

Groupe de chasse Alsace

MARINE NATIONALE

Sous-marin *Rubis*

Corvette *Aconit*

1^{er} régiment de fusiliers marins

1.1

L'ORDRE AUJOURD'HUI

« L'Ordre, surtout, vivra. Protégé par le chef de l'État, gardien de la mémoire de ces femmes et de ces hommes qui, un jour, se sont hissés au-delà d'eux-mêmes pour la liberté de tous. Il fera des Compagnons de la Libération, une source éternelle d'inspiration pour tous les enfants de France, toujours unis. »

En concluant par ces mots, le 11 novembre 2021, son hommage à Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, le président de la République pérennisait l'Ordre de la Libération au-delà de la disparition du dernier Compagnon.

L'Ordre de la Libération est dorénavant placé sous la protection du président de la République. Symbolique, cette protection matérialise l'attention particulière portée par le chef de l'État à « cette chevalerie exceptionnelle ».

ÉVOLUTION LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

L'entrée au Mont-Valérien de la dépouille d'Hubert Germain, dernière personne physique titulaire de la croix de la Libération, a renforcé la nécessité d'assurer la pérennité des traditions de cet Ordre singulier, créé en 1940, et la transmission des valeurs qu'il porte. Une évolution de l'organisation et de la gouvernance de l'établissement, afin de conforter son existence et ses missions, était nécessaire.

L'article 13 de la loi n°2023-703 du 1^{er} août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 modifie la loi n°99-418 du 26 mai 1999, faisant ainsi évoluer les dispositions législatives instituant l'EPA, notamment en le plaçant sous la protection du chef de l'État, grand maître de la Légion d'honneur et en attribuant au grand chancelier de la Légion d'honneur, représentant du président de la République, la responsabilité de veiller au respect des principes fondateurs. Le ministre de la Défense exerce la tutelle de l'établissement.

L'article 13 précise les missions de l'Ordre de la Libération, tout en conservant les missions traditionnelles et rappelant la mission englobante de développer l'esprit de défense conférée par la précédente LPM :

- ▶ assurer la pérennité des traditions et des valeurs des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance ;
- ▶ assurer le service de la médaille de la Résistance française et faire rayonner la mémoire de ses titulaires ;
- ▶ conserver et diffuser au plus grand nombre, en particulier à la jeunesse, la mémoire de ses membres et des médaillés de la Résistance française ;
- ▶ gérer le musée de l'Ordre de la Libération et le maintenir, ainsi que les archives de l'Ordre, en leurs lieux dans l'Hôtel national des Invalides ;
- ▶ organiser, en liaison avec les autorités officielles, les cérémonies commémoratives de l'Appel du 18 juin et de la mort du général de Gaulle ;
- ▶ participer à l'aide morale et matérielle aux conjoints survivants et aux enfants des Compagnons de la Libération, aux médaillés de la Résistance et à leurs conjoints et à leurs enfants.

Le décret n°2024-159 du 28 février 2024 fait évoluer la composition du conseil d'administration de l'établissement, en prévoyant la présence, comme administrateurs, d'un représentant du ministre chargé de l'Éducation nationale en la personne du directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant, en cohérence avec la mission dévolue à l'Ordre à l'égard des générations futures¹, et du directeur général de la sécurité extérieure ou son représentant, en tant que directeur du service héritier du Bureau central de renseignement et d'action. L'article 3 fait évoluer certaines modalités de fonctionnement du CA, en rendant compétent le grand chancelier de la Légion d'honneur, membre du conseil d'administration, représentant du président de la République et garant du respect des principes fondateurs de l'Ordre, pour demander à titre exceptionnel la réunion du conseil.

Le chapitre II est relatif aux dispositions modifiant le décret relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires. Le présent chapitre procède à la modification du décret du 13 septembre 1989 pour permettre au délégué national d'être le seul représentant de l'Ordre dans les cérémonies tout en lui faisant prendre rang après le chef d'état-major des Armées. L'article 8 fait évoluer la représentation de l'Ordre lors des cérémonies publiques à Paris, en prenant en compte la disparition du chancelier de l'Ordre et des derniers Compagnons de la Libération. En cohérence avec le fait que le délégué national qui sera le seul représentant de l'Ordre dans ces cérémonies, n'est pas Compagnon de la Libération, son rang de préséance est fixé immédiatement après et non plus avant le chef d'état-major des armées.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST DÉSORMAIS LA SUIVANTE :

- un délégué national nommé par décret du président de la République, après avis du conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans renouvelable, co-président exécutif et chef de la chancellerie ;
- les maires en exercice des cinq communes titulaires de la croix de la Libération : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors, Ile-de-Sein ou leurs représentants, qui assurent annuellement, à tour de rôle, la co-présidence qui ne se délègue pas ;
- le grand chancelier de la Légion d'honneur ou son représentant ;
- en qualité de représentant de l'État, le secrétaire général pour l'administration ou son représentant ;
- en qualité de représentants des armées d'appartenance des unités combattantes titulaires de la croix de la Libération : le chef d'état-major de l'armée de Terre ou son représentant, le chef d'état-major de la Marine nationale ou son représentant, le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace ou son représentant ;
- le directeur général de l'Office national des combattants et victimes de guerre ou son représentant ;
- le directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant ;
- le directeur général de la sécurité extérieure ou son représentant ;
- en qualité de représentants d'associations œuvrant dans le domaine de la mémoire et de l'histoire de la Résistance et de la Libération : le président de l'association nationale des communes et collectivités médaillées de la Résistance française ou son représentant, le président de l'association des familles de Compagnons de la Libération ou son représentant, le président de la société des amis du musée de l'Ordre de la Libération ;
- en qualité de personne qualifiée, le président du conseil scientifique du musée de l'Ordre de la Libération ou son représentant.

1. Cf. article 2 de la loi du 26 mai 1999 précitée : « l'ordre a pour mission [...] de porter témoignage de cet Ordre devant les générations futures, en liaison avec les unités combattantes titulaires de la croix de la Libération ».

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION, MEMBRE FONDATEUR DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP)

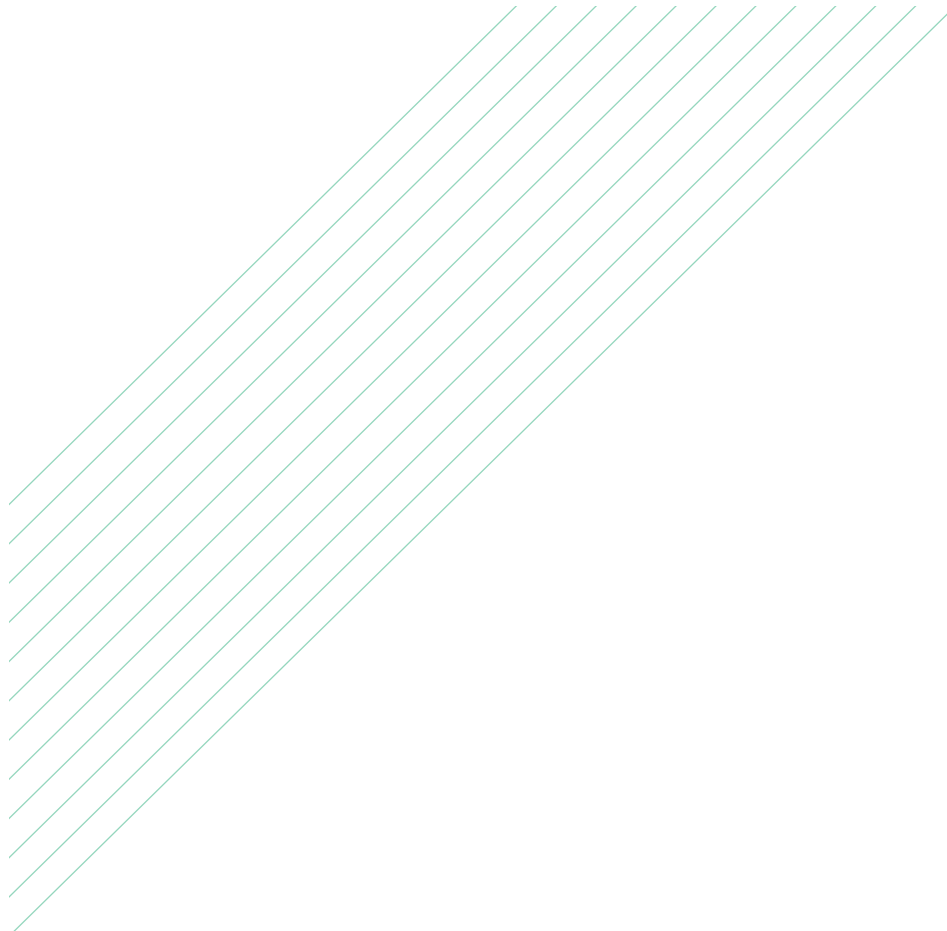
■ « Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire ».



Le 2 octobre s'est tenue, à la Chancellerie, l'assemblée constitutive du GIP « mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire ». Le GIP a pour objet la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif de ce 80^e anniversaire. Les membres fondateurs sont :

- ▶ L'État, représenté par le ministre des Armées, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, le ministre de la Culture, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du tourisme
- ▶ L'établissement public « Ordre de la Libération »
- ▶ L'établissement public « Office national des combattants et victimes de guerre »
- ▶ L'établissement public « Caisse des Dépôts et Consignations »

L'assemblée constitutive a désigné l'ambassadeur Philippe Étienne président du GIP, le général de corps d'armée (2S) Michel Delion, directeur général, et le préfet Fabien Sudry, directeur général délégué.



PORT D'UNE DÉCORATION PAR UN DESCENDANT D'UN COMPAGNON DISPARU

Interdiction est faite à toute personne de porter publiquement et sans droit une décoration réglementée par l'autorité publique, sous peine de s'exposer à une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, en vertu de l'article 433-14 du code pénal.

Par conséquent, les descendants ne sont pas autorisés à porter publiquement les insignes de leurs aïeuls au cours d'une cérémonie commémorative.

Le conseil de l'Ordre de la Libération, par décision du 21 janvier 1998, a néanmoins consenti un droit au port de la croix de la Libération d'un Compagnon disparu par un membre de sa famille. Cette règle a été précisée par une décision du conseil de l'Ordre du 15 mai 2012 qui a défini la liste limitative des cérémonies concernées par cette autorisation, ainsi que les conditions applicables au port de l'insigne sur le côté droit, contrairement à la règle fixée par le décret du 6 novembre 1920 modifié portant réglementation du port des décorations françaises et étrangères qui dispose que les récipiendaires doivent porter leurs décorations du côté gauche.



Les cérémonies visées par le conseil de l'Ordre sont les suivantes :

- Les obsèques d'un Compagnon de la Libération
- Les cérémonies qui se déroulent au Mont-Valérien, le 18 juin, pour commémorer l'appel du général de Gaulle
- Les cérémonies d'inauguration d'une plaque, d'une rue, d'une avenue ou de tout autre lieu portant le nom d'un Compagnon de la Libération
- Les cérémonies en mémoire d'un Compagnon de la Libération.

S'agissant des exceptions définies par le conseil de l'Ordre dans sa décision du 15 mai 2012, le membre de la famille représentant le Compagnon disparu doit être désigné en liaison avec la chancellerie de l'Ordre de la Libération.

En dehors des dispositions strictement encadrées relatives au port de la croix de la Libération, aucune autre exception n'est prévue par la réglementation en vigueur pour le port d'une décoration délivrée à un ascendant.

1.2 L'ORDRE DE LA LIBÉRATION EN 2023

CO-PRÉSIDENTE ASSURÉE PAR LA VILLE DE NANTES



> Remise de la croix de la Libération au maire, Clovis Constant, par le général de Gaulle

La co-présidence du conseil d'administration est assurée, d'une manière tournante pour une durée d'un an, par l'un des maires des cinq communes Compagnon de la Libération et par le délégué national qui en assure la co-présidence exécutive.

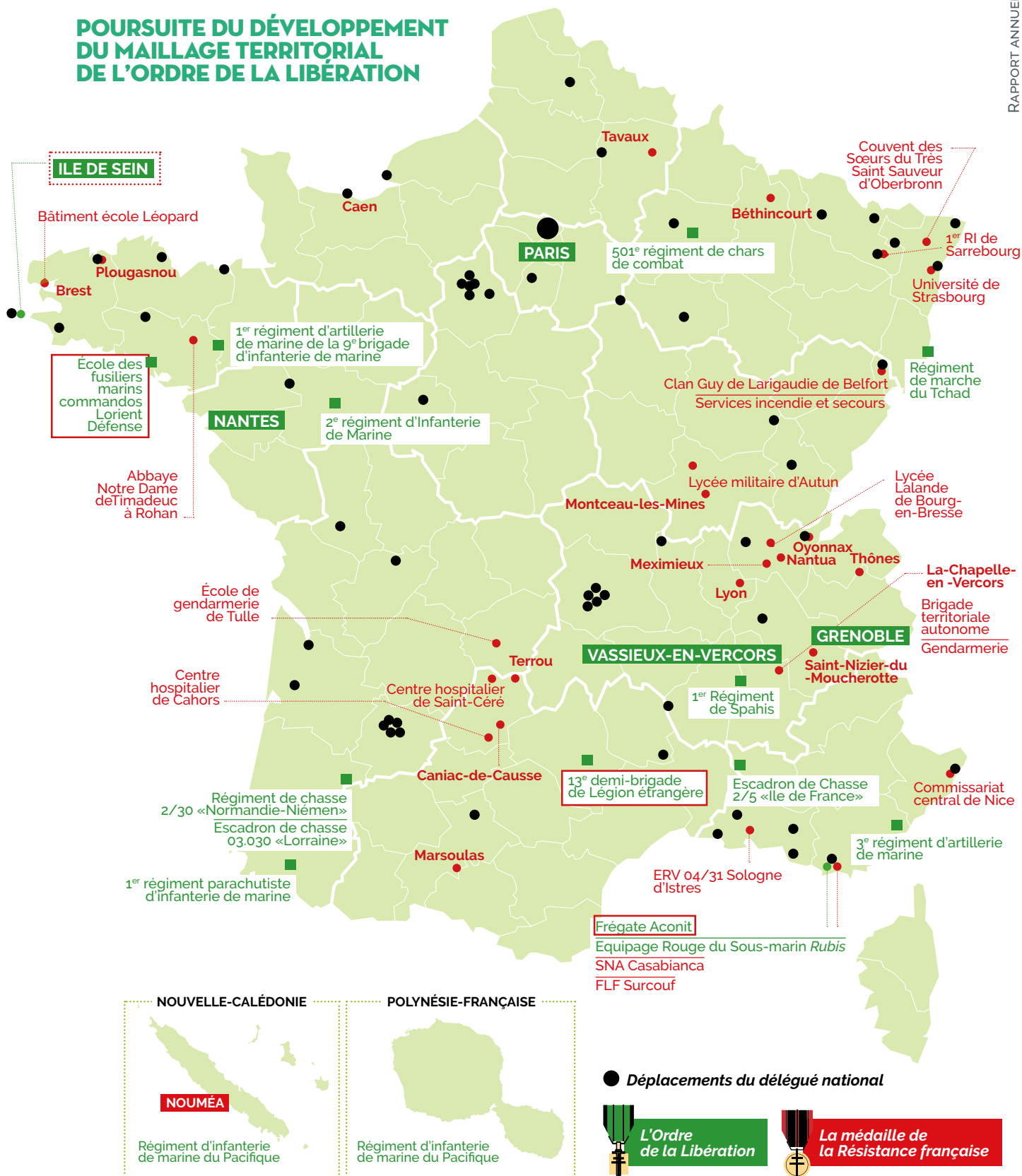
En 2023, il revenait à madame Rolland, maire de Nantes, d'assurer cette co-présidence.

Nantes est la première ville à avoir reçu la croix de la Libération, par décret du 11 novembre 1941.

« Ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi. Occupée par les troupes allemandes et soumise aux plus dures mesures d'oppression, a donné aux Français, par de nombreuses actions individuelles et collectives, un magnifique exemple de courage et de fidélité. Par le sang de ses enfants martyrs, vient d'attester devant le monde entier la volonté française de libération nationale. »

Général de Gaulle

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DU MAILLAGE TERRITORIAL DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



En 2023, le délégué national a signé des conventions de partenariat avec les villes de La Baule (Loire-Atlantique), Abbeville (Somme), Suresnes (Hauts-de-Seine), Le Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), Condat-en-Combraille (Puy-de-Dôme), Chateaugay (Puy-de-Dôme), Brax (Haute-Garonne), Seychalles (Puy-de-Dôme), Volvic (Puy-de-Dôme), Chamalières (Puy-de-Dôme), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Issoire (Puy-de-Dôme), Orcines (Puy-de-Dôme), Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme) et la communauté de commune du Perche (Eure-et-Loir).

Ces partenariats concrétisent les ambitions communes de perpétuer localement la mémoire des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance. Les communes intègrent le cercle des villes amies de l'Ordre avec les avantages inhérents.

DÉVELOPPER L'ESPRIT DE DÉFENSE À TRAVERS L'ENGAGEMENT DES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION ET DES MÉDAILLES DE LA RÉSISTANCE

■ Visite de la promotion Auguste Kirmann de l'école de Gendarmerie de Dijon

En janvier, des élèves gendarmes de la 5^e compagnie d'instruction de l'école de Gendarmerie de Dijon ayant comme parrain le Compagnon de la Libération Auguste Kirmann, ont visité le musée et ont ainsi pu en découvrir plus sur le parcours de leur parrain de promotion.



> La promotion Kirmann de la 5^e compagnie d'instruction de l'école de Gendarmerie de Dijon

■ Hommage à Léonel de Moustier, Compagnon de la Libération

Le 2 mars, les acteurs de la troupe du théâtre la Clairière ont interprété la pièce « *Un homme libre, Léonel de Moustier 39-45* » à l'Assemblée nationale en présence de madame Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, et du délégué national.



> Madame Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale et le général Baptiste

■ Visite d'officiers étrangers stagiaires de l'École de guerre

Le 6 mars, des officiers étrangers stagiaires de l'École de guerre ont découvert, dans le cadre de leur formation, l'engagement des Compagnons de la Libération. Pour le commandant Artur, officier encadrant les stagiaires de l'École de guerre, il est important qu'ils aient une connaissance de l'histoire militaire française, notamment les grandes dates de la Seconde Guerre mondiale et l'engagement des Compagnons de la Libération.



> Introduction à la visite réalisée par le conservateur du musée, Vladimir Trouplin

■ Cérémonie d'hommage à la corvette Aconit

Le 11 mars, les marins de la frégate Aconit ont commémoré les 80 ans de la destruction de deux sous-marins allemands par la corvette Aconit des Forces navales françaises libres en 12 heures d'intervalle. La cérémonie s'est déroulée au fort Lamalgue, sous la présidence du vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, préfet maritime de la Méditerranée. En présence de représentants de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de descendants de marins de la corvette Aconit et de délégations d'unités Compagnon de la Libération ainsi que des familles des marins de l'Aconit, les marins nouvellement embarqués se sont vus remettre les fourragères de la croix de la Libération et de la croix de guerre. Un discours du délégué national de l'Ordre de la Libération a ensuite été lu.



> Remise de la fourragère de l'Ordre de la Libération

■ Inauguration de la place Albert Marteau à Celles-sur-Belle

Le 8 mai, à l'initiative de madame le maire de Celles-sur-Belle, Sylvie Brunet, et de madame le maire délégué de Verrines-sous-Celles, Sylvie Cousin, la place de la mairie de Verrines-sous-Celles a été débaptisée pour prendre le nom du Compagnon de la Libération Albert Marteau. Cette cérémonie a eu lieu en présence du sénateur Philippe Mouiller, d'un détachement de l'ENSOA de Saint-Maixent commandé par le lieutenant-colonel Rocher et des autorités locales.

Lors de cette cérémonie, le capitaine de vaisseau (H) Bruno de Beaufort, neveu du Compagnon Alain Grout de Beaufort et délégué départemental de l'AFCL pour les Deux-Sèvres, a lu le discours du général Baptiste.

■ Hommage aux Compagnons de la Libération Hennebert et Tupët-Thomé à Binic (Côtes-d'Armor)

Le 8 mai, un hommage a été rendu aux Compagnons de la Libération Gérard Hennebert et Edgard Tupët-Thomé à Binic. Les deux allées du square de la Libération portent leurs noms. Une marche relais d'enfants a été organisée la veille, les jeunes se sont passés un drapeau aux couleurs de l'Ordre de la Libération, entre les deux bornes de la Libération situées sur la commune, et ont découvert l'histoire de ces deux « héros » tout au long du parcours.



> Les portraits des Compagnons de la Libération mis en avant sur la façade de l'hôtel de ville de Binic

■ Exposition autour des Compagnons de la Libération de Haute-Savoie à Annecy

Le 8 mai, dans le cadre de la commémoration de la victoire de 1945, le préfet de la Haute-Savoie a inauguré l'exposition sur les onze Compagnons de la Libération de Haute-Savoie. Cette exposition a été réalisée par les délégations de la France libre de la Haute-Savoie et de l'association des familles de Compagnons de la Libération, avec le soutien de l'Ordre de la Libération. Le but de cette exposition est de faire connaître ces hommes qui, dès 1940 et 1941, se sont engagés dans la France libre et la Résistance intérieure, mais aussi de faire réfléchir les visiteurs sur le sens du mot « engagement ».

■ Inauguration du collège Hubert Germain à Suresnes

Le 11 mai, le département des Hauts-de-Seine et la ville de Suresnes ont officialisé le changement de nom du collège Jean-Macé rebaptisé « Hubert Germain », en hommage au dernier Compagnon de la Libération, inhumé dans la crypte du mémorial de la France combattante à Suresnes. La démarche participe de la transmission, auprès des collégiens, des valeurs de la Résistance.



> Inauguration du collège Hubert Germain à Suresnes



> Cérémonie de reconstitution du 501^e régiment de chars de combat

■ **Cérémonie commémorative de la reconstitution du 501^e régiment de chars de combat à Sabratha**

Le 12 mai s'est tenue, dans les jardins du palais du Luxembourg, la cérémonie de reconstitution du 501^e régiment de chars de combat le 1^{er} juillet 1943 à Sabratha (Libye), en présence de monsieur Gérard Larcher, président du Sénat et placée sous l'autorité militaire du général Guillaume du Breil de Pontbriand, commandant en second des forces terrestres.

■ **80^e anniversaire de la première réunion du conseil national de la Résistance (CNR)**

Le 24 mai, le président de la République a commémoré la tenue de la première réunion du CNR, le 27 mai 1943, rue du Four à Paris. Cette réunion a permis l'unification des mouvements de Résistance derrière la figure de Jean Moulin, premier président du CNR, mandaté par le général de Gaulle.



> Commémoration de la première réunion du CNR

■ **Cérémonie en l'honneur des Compagnons de la Libération à Nouméa**

Madame Anne de Larouillère, petite-fille du général de Gaulle, fille du général de Boissieu chancelier de l'Ordre de la Libération de 2002 à 2006, a assisté à une cérémonie d'hommage aux Compagnons de la Libération à Nouméa le 19 septembre. Elle représentait le délégué national de l'Ordre de la Libération ainsi que le président de l'association des familles de Compagnon de la Libération (AFCL).

Organisée par Michel Mourguet, délégué de la Fondation de la France libre, la cérémonie a réuni au pied de la croix de Lorraine, érigée en hauteur de la ville, les plus hautes autorités militaires et politiques de l'Île et une assistance composée de jeunes, de descendants de Compagnons ou médaillés.



> Monsieur Gatuhau, maire de Païta, portant le drapeau, et cinq descendants de Compagnons de la Libération : madame de Larouillère, monsieur Porcheron, monsieur Teriierooiterai, monsieur Tranape et monsieur Benebig

■ Hommage aux onze anciens élèves Compagnons de la Libération de CentraleSupélec

Le 1^{er} juin, en présence de Narendra Jussien, sous-préfet chargé de mission à la préfecture de l'Essonne, un hommage a été rendu à 11 Compagnons de la Libération, anciens élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures et de l'École Supérieure d'Électricité, deux écoles ayant formé CentraleSupélec. À cette occasion, les familles de Guy Flavien, Daniel Dreyfous-Ducas, Paul Neuville, Robert Galley ainsi que le général Baptiste ont été accueillis sur le campus de Gif-sur-Yvette par Romain Soubeyran, directeur général de CentraleSupélec.

■ Cérémonie commémorative de l'Appel du général de Gaulle

L'Ordre de la Libération a organisé la cérémonie commémorative de l'Appel du général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat, devant le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien, en présence du président de la République.

À l'occasion du 80^e anniversaire de la création de la médaille de la Résistance française, le président a remis à titre posthume la MRF aux descendants de Marguerite Nicol, Robert Gaillard, André Millet, Lucien Allonge, Noël Charles et Henri Cases. Il s'est également entretenu quelques instants avec deux médaillées de la Résistance française présentes à la cérémonie, mesdames de Vasselot et Agniel.



> Discours du général Baptiste lors de l'inauguration de la plaque André Zirnheld

■ Apposition d'une plaque à la mémoire du Compagnon de la Libération André Zirnheld

Le 19 juin, une plaque à la mémoire d'André Zirnheld, Compagnon de la Libération, membre des forces aériennes de la France libre et officier parachutiste SAS, a été apposée où il est né, 6 rue Bosio dans le XVI^e arrondissement de Paris, en présence du maire du XVI^e arrondissement, Francis Szpiner, et du général Baptiste.



> De gauche à droite, madame Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, madame EL Haïry secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée de la jeunesse et du service national universel, monsieur Lecornu ministre des Armées, madame Borne Première ministre, monsieur Macron, président de la République et le général Baptiste



> Promotion Romain Gary

■ **Baptême de la promotion Romain Gary de l'école de l'Air et de l'Espace**

La cérémonie de baptême des élèves officiers de la promotion 2022 de l'école de l'Air et de l'Espace s'est déroulée le 30 juin sur la base aérienne de Salon-de-Provence. En présence du chef d'état-major de l'Air et de l'Espace (CEMAAE), cet événement marque la fin de l'année de formation pour les élèves-officiers. Les élèves-officiers de la promotion 2022 de l'EAE ont reçu leur nom de baptême à genoux au cours d'une cérémonie sur la place Pelletier Doisy face au bâtiment de la Direction enseignement : cette promotion s'appelle désormais promotion « Capitaine Romain Gary ».

■ **Mise à l'honneur de la médaille de la Résistance française lors de la fête nationale**

À l'occasion des 80 ans de la création de la médaille de la Résistance française, le gouverneur militaire de Paris a décidé de sa mise à l'honneur lors du tableau final du défilé du 14 juillet. Les représentants des collectivités territoriales, des collectivités civiles et des unités militaires médaillées de la Résistance française étaient présents. Monsieur Henri Becker et madame Odile Vasselot, deux médaillés de la Résistance française étaient présents.



> Henri Becker et Odile de Vasselot avec le général Abad gouverneur militaire de Paris

■ Dévoilement du timbre à l'effigie du Compagnon René Mouchotte (1914-1943) à l'occasion du 80^e anniversaire de sa disparition

Le 8 septembre à l'École militaire, la Poste a dévoilé le timbre à l'effigie du Compagnon René Mouchotte (série « Poste aérienne 2023 ») à l'occasion du 80^e anniversaire de sa disparition. L'artiste Pierre-André Cousin a présenté son œuvre au général Morales, major général de l'armée de l'Air et de l'Espace, en présence de Thierry Quentin, petit-neveu de René Mouchotte.

René Mouchotte s'est illustré en tant que pilote de la *Royal Air Force*. Il reçoit en janvier 1943 le commandement du groupe de chasse « Alsace » avec lequel il remportera plusieurs victoires aériennes. Le 27 août 1943, au cours de sa 141^e mission, il est abattu en vol au-dessus de la Manche.

■ Visite de membres de l'état-major de l'armée de Terre

Le colonel Guillaume Percie du Sert et des membres de l'état-major de l'armée de Terre ont participé à une visite du musée de l'Ordre de la Libération, le 26 septembre. Accueillis par le général Baptiste, ils ont échangé sur le rôle social de l'Ordre de la Libération.



> Visite de l'état-major de l'armée de Terre au musée de l'Ordre de la Libération



> Le général Morales, major général de l'armée de l'Air et de l'Espace, monsieur Cousin peintre officiel de l'armée de l'Air et de l'Espace, monsieur Quentin petit-neveu de René Mouchotte, monsieur Morin directeur adjoint de Philaposte

■ Inauguration d'une stèle à la mémoire des six Compagnons de la Libération et des 727 médaillés de la Résistance française, natifs du Puy-de-Dôme

Monique Taillandier, déléguée de l'AFCL pour le Puy-de-Dôme est à l'initiative de la création d'une stèle à la mémoire d'Émile Coulaudon, d'Émile Fayolle, de Robert Huguet, d'André Lavergne, de Roland de la Poype et de Marcel Taillandier, son père, ainsi que des médaillés de la Résistance du département.

L'inauguration a eu lieu le 15 octobre et cet événement a été l'occasion de prendre conscience que, malgré l'immense difficulté rencontrée par ces femmes et ces hommes, ils ont surmonté les pires épreuves que l'être humain pense être capable de surmonter. D'un courage hors du commun, portés par l'instinct de survie, ils ont su trouver les ressources nécessaires pour traduire leur optimisme et leur détermination par des actes.



> Général (2S) Christian Baptiste, Norbert Taillandier, Monique Taillandier, Joël Mathurin, préfet du Puy-de-Dôme, Alexandre Taillandier, Arnaud Taillandier, Jean-Paul Neuville, président de l'AFCL, général Casanova, délégué militaire départemental

■ Inauguration d'un monument en hommage à François Delimal

Le 15 octobre, à Festigny (Marne), était inauguré un mémorial dédié au Compagnon de la Libération François Delimal. Érigé sur l'ancienne zone de parachutage (DZ Musset) à l'endroit où, il y a 80 ans, François Delimal était parachuté au retour d'un stage en Angleterre, ce monument a été réalisé par et à l'initiative de l'association de préservation de l'Histoire du BOA et du comité du Souvenir français d'Épernay.



> Inauguration d'un monument en hommage à François Delimal

■ Les patrouilleurs outre-mer portent les noms de Compagnons de la Libération

Le patrouilleur *Auguste Bénébig*, admis au service actif, a appareillé de Nouméa son port de base le 17 octobre pour sa première mission opérationnelle. Le patrouilleur *Teriieroo a Teriierooiterai* a quitté son port d'armement de Boulogne pour Calais où il poursuivra son armement. Ce patrouilleur, une fois admis au service actif, ralliera la Polynésie française et sera basé à Papeete.

Ces deux patrouilleurs sont les premiers d'une série de 6 destinés à l'Outre-mer et qui porteront le nom de Compagnons de la Libération ultramarins. La construction de la coque de l'*Auguste Techer* destiné à La Réunion est en cours à Saint-Malo. Le quatrième patrouilleur le *Jean Tranape* sera affecté en Nouvelle-Calédonie, le cinquième le *Philippe Bernardino* en Polynésie française et le dernier le *Félix Eboué* à La Réunion.



> Le patrouilleur d'outre-mer Auguste Bénébig

■ Lancement de l'ouvrage *Compagnons de la Libération écrivains* réalisé par l'association des écrivains combattants sous la direction d'Alfred Gilder et de François Broche

Parmi les 1038 Compagnons de la Libération, plus de 150 ont laissé des écrits. Quelques-uns sont célèbres, tels André Malraux, Romain Gary, Pierre Clostermann (« *Le Grand Cirque* ») ou Dominique Ponchardier (« *Le Gorille* »). Mais la plupart ne le sont pas. Certains ont signé des mémoires dans lesquels ils racontent leur combat dans la France libre ou dans la Résistance, d'autres ont produit des textes d'une grande variété.



Ce livre est sans précédent. Il offre l'occasion de découvrir ces héros à travers leurs œuvres. Soixante-dix-neuf auteurs qualifiés, civils ou militaires, les présentent. Ils font le portrait éloquent de cent dix-sept Compagnons écrivains.

Ouvrage dirigé par Alfred Gilder, secrétaire général de l'association des écrivains combattants, et François Broche, administrateur de la Fondation de la France libre, et fils du Compagnon Félix Broche.



> Discours du délégué national lors de la présentation de l'ouvrage

■ **Inauguration des écoles Guy Chauliac et François Jacob**

À l'initiative du maire du XVI^e arrondissement de Paris, monsieur Szpiner, deux écoles primaires portent désormais le nom des Compagnons de la Libération Guy Chauliac et François Jacob. Donner le nom d'un Compagnon de la Libération à une école est une source d'inspiration pour tous les enfants qui étudieront dans ce lieu.



> Monsieur Notin, écrivain et historien, monsieur Szpiner, maire du XVI^e arrondissement de Paris, le général Baptiste, madame Velly, directrice de l'école François Jacob

■ **Classe défense parrainée par la compagnie de fusiliers marins Le Goffic**

Le 11 octobre, la classe Défense du collège de Cherbourg accompagnée de son unité marraine, la compagnie de fusiliers marins Le Goffic, a suivi une visite guidée du musée.



> La classe de défense parrainée par la compagnie de fusiliers marins Le Goffic

■ **83^e anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération**

Le 16 novembre, à l'occasion du 83^e anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération, le délégué national a ravivé la flamme sous l'Arc de Triomphe et a déposé une gerbe en hommage aux Compagnons de la Libération.



> Dépose de la gerbe en hommage aux Compagnons de la Libération

■ **Commémoration de la mort du général de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises**

L'Ordre de la Libération a participé à l'organisation des cérémonies commémoratives de la mort du général de Gaulle présidées par madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire.



> Les maires des communes médaillées de la Résistance et les scouts de Belfort avec le délégué national au pied de la croix de Lorraine à Colombey-les-deux-Eglises

DEUX SORTIES COHÉSION

ORGANISÉES AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



■ Sur la base aérienne de Salon-de-Provence

L'équipe de l'Ordre de la Libération a assisté à une démonstration de la patrouille de France et échangé avec des élèves de première année de l'école de l'Air et de l'Espace, héritière des traditions de l'escadrille française de chasse n°1, première unité faite Compagnon et dont 9 Compagnons de la Libération sont issus. C'est pourquoi les élèves de première année portent la fourragère de l'Ordre de la Libération.



■ Au musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

L'équipe de l'Ordre de la Libération a visité le musée de la Résistance nationale, à Champigny-sur-Marne, qui œuvre pour la transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance. L'équipe a pu découvrir les espaces permanents du nouveau musée guidée par Xavier Aumage, archiviste du musée.

L'ORDRE SUSCITE L'INTÉRÊT DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS

■ Accueil du contrôleur général des Armées Thibaut de Vanssay

Le 16 janvier, le délégué national a accueilli le contrôleur général des Armées Thibaut de Vanssay de Blavous, directeur des ressources humaines du ministère des Armées, à l'occasion d'un séminaire de direction qui s'est tenu au sein de la chancellerie.



> Thibaut de Vanssay et le délégué national

■ Échange avec monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées

Le 6 mars, le ministre des Armées a échangé avec le délégué national sur les actions menées par l'Ordre de la Libération pour la jeunesse de France. Ils ont également évoqué les unités militaires Compagnon.



> Le ministre des Armées, monsieur Lecornu, et le délégué national

■ Visite du président de la République

Le 11 mars, en marge de la cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme, le général Baptiste s'est entretenu avec le président de la République, protecteur de l'Ordre, pour lui rendre compte des activités de l'Ordre de la Libération et de son musée.



> Le président de la République échangeant avec le délégué national

■ **Visite d'une délégation de l'inspection de l'armée de l'Air et de l'Espace**

Le 21 mars, le délégué national a reçu à la chancellerie le général de Rancourt, inspecteur général de l'armée de l'Air et de l'Espace, arrière-petit-neveu du général Henri de Rancourt Compagnon de la Libération, et plusieurs personnes de son équipe. Après une présentation de l'Ordre, le groupe a pu suivre une visite guidée des salles dédiées aux Forces aériennes françaises libres (FAFL).



> Échange entre le général Baptiste et une délégation de l'armée de l'Air et de l'Espace

■ **Visite du préfet Mailhos, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme**

Le 21 avril, le préfet Pascal Mailhos s'est entretenu avec le délégué national sur l'avenir de l'Ordre de la Libération et a visité le musée en compagnie de Vladimir Trouplin, directeur scientifique et conservateur.



> Le préfet Mailhos

■ **Soirée annuelle de l'association des journalistes de la défense (AFD)**

Le 21 juin, une centaine de journalistes de différentes rédactions se sont réunis, à la chancellerie de l'Ordre de la Libération, à l'occasion de la soirée annuelle de l'AJD presse.



> Rencontre annuelle de l'association des journalistes de Défense (AJD)

■ **Visite de Laurent Le Bon, président du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou**

Laurent Le Bon, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, a échangé avec le général Baptiste, le 15 septembre, sur les missions de l'Ordre de la Libération en tant que « boussole de la citoyenneté ».



> Monsieur Le Bon, président du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou et le général Baptiste délégué national de l'Ordre de la Libération

■ **Visite de Madame Tournyol du Clos, contrôleur général des Armées**

Succédant au CGA Philippe Weber au sein du conseil d'administration de l'Ordre, comme représentant du contrôle général des Armées, madame Tournyol du Clos a échangé avec le général Baptiste sur l'utilité sociale de l'Ordre de la Libération.



> L'amiral Vaujour et le délégué national

■ Rencontre avec l'amiral Vaujour, chef d'état-major de la Marine

Le 2 novembre, l'amiral Vaujour, chef d'état-major de la Marine, a rencontré le général Baptiste pour échanger sur les missions de l'Ordre de la Libération.



> Madame Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG

■ Rencontre avec madame Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG

Nouvellement nommée directrice générale de l'ONaCVG, Marie-Christine Verdier-Jouclas s'est entretenue avec le délégué national avant d'assister au dernier conseil d'administration de l'année.

■ Rencontre avec Ludovic Abiven, directeur adjoint du musée de l'Armée

Le 11 décembre, le général Baptiste a reçu le nouveau directeur adjoint du musée de l'Armée, Ludovic Abiven. Ils ont échangé sur les liens qui unissent le musée de l'Armée et le musée de l'Ordre de la Libération.



> Ludovic Abiven, directeur adjoint du musée de l'Armée et le délégué national

■ Visite du général Debesse, délégué au patrimoine de l'armée de Terre

Le 20 décembre, le général Philippe Debesse, nouveau délégué au patrimoine de l'armée de Terre (DELPAT), a rendu visite au délégué national. Le DELPAT, lorsque le chef d'état-major de l'armée de Terre est empêché, représente ce dernier comme administrateur au conseil de l'Ordre, 9 unités de l'Armée de Terre étant « Compagnon de la Libération » à titre collectif.



> Le général Debesse, délégué au patrimoine de l'armée de Terre

1.3 MÉCÈNES ET PARTENAIRES

GRAND PARTENAIRE FINANCIER

Crédit Mutuel



L'ambition de ce « grand Partenariat » est de contribuer à la formation à la citoyenneté des jeunes Français, par la mise en exergue et l'étude de l'engagement, aux heures les plus sombres de l'histoire de la France, de jeunes concitoyens des générations précédentes.

L'accent sera mis sur les valeurs individuelles et collectives qui motivaient les acteurs des Forces françaises libres et de la Résistance intérieure.

Le but est de faire prendre conscience à nos jeunes compatriotes, que quelles que soient les vicissitudes auxquelles ils sont ou seront



> Le délégué national et Nicolas Théry, président du Crédit Mutuel

confrontés, il y a toujours l'alternative entre un destin subi ou choisi.

C'est l'engagement de chacun et l'adhésion à l'histoire commune qui permet de transformer les individus en peuple et les territoires en nation.

NOS MÉCÈNES

Dassault Aviation



Entre l'action du général de Gaulle et Dassault Aviation, il existe de nombreux rapprochements qui, malgré la succession des années et des générations, sont bien ancrés dans l'identité de l'entreprise Dassault, son management et de ses salariés.

Marcel Dassault fut cet ingénieur, génie de l'aéronautique, interné avec sa famille et déporté parce qu'il refusait de collaborer avec l'occupant. Il prit après-guerre le nom de Dassault qui était le pseudonyme de son frère, le général Paul Bloch, dans la Résistance; Paul Bloch qui fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur par le général de Gaulle en 1946.

Marcel Dassault fut aussi un grand industriel, qui recréa son entreprise familiale à la Libération, retrouvant ses ingénieurs des années 1930 qui,



> Le délégué national et Eric Trappier, président directeur général de Dassault Aviation

pour nombre d'entre eux, s'étaient illustrés contre l'ennemi : Benno-Claude Vallières, futur PDG des Avions Dassault, et Henri Déplante, futur patron du bureau d'études, ont brillamment servi dans les SAS ; Xavier d'Iribarne, qui deviendra directeur général de la production, était officier dans la Première armée du général de Lattre de Tassigny. Pendant les décennies d'après-guerre, le groupe Dassault a compté dans ses rangs quatre Compagnons de la Libération (Pierre Guillain de Bénouville, Pierre Clostermann, Louis Cortot, Jacques Maillot) et plus de 170 médaillés de la Résistance.

La fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature



> Henri de Castries, président de la fondation Sommer et le délégué national

Flying Cross américaine (19 juillet 1945), médaille de la Résistance avec rosette (31 mars 1947), commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire (23 janvier 1956), membre du Conseil de l'Ordre de la Libération (novembre 1963).

Le lien entre la Fondation François Sommer et l'Ordre de la Libération est d'ores et déjà solidement établi, eu égard au passé du fondateur.

Résistant, navigateur au sein du groupe de bombardement « Lorraine » (Forces aériennes françaises libres), François Sommer a été chef de cabinet du général Valin – chef d'état-major de l'armée de l'Air. Élevé au rang de Compagnon de la Libération (29 décembre 1944), il est également croix de guerre 1939-1945 (7 citations), chevalier de la Légion d'honneur (5 avril 1944), *Distinguished*

Capitaine d'industrie, cherchant à développer l'esprit social, François Sommer a été parmi les premiers à mettre en place l'ordonnance de 1959 du général de Gaulle sur la participation et l'intéressement au profit des salariés de ses usines. Pour finir, il créera une fondation mécène qui perpétue cet engagement au profit des générations venant après lui.

L'Ordre de la Libération et la Fondation François Sommer ont décidé de se rapprocher pour permettre un plus grand rayonnement de l'Ordre de la Libération et de son musée.

Arquus



> Emmanuel Levacher, président et CEO d'Arquus, et le général Baptiste dans le bureau du général de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises

La chevauchée d'ARQUUS s'est poursuivie au long de ces 130 ans avec des véhicules mythiques comme les chars Renault ou l'Automitrailleuse de Découverte Panhard de l'avant-Deuxième Guerre mondiale, les engins de la Guerre Froide ou de la Guerre d'Algérie comme l'Engin Blindé de Reconnaissance (EBR).

Contraction d'Armis Equus, le cheval d'armes, ARQUUS est fournisseur historique des forces armées françaises et étrangères depuis 130 ans, au travers de ses illustres ancêtres de l'industrie automobile que sont Panhard, Berliet ou encore Renault.

Son histoire est celle de toutes les opérations de l'Armée française, une histoire de coopération étroite entre l'officier et l'ingénieur dont le char Renault FT, char de la Victoire, est emblématique.

Des guerres de décolonisation aux Opérations Extérieures, ce sont des Automitrailleuse Légères (AML) ou aujourd'hui les blindés du Programme Scorpion qui servent l'Armée de Terre et protègent ses équipages dans des opérations modernes très exigeantes.

Les valeurs dans lesquelles se reconnaît ARQUUS rejoignent celles de la Résistance, en particulier celle de l'engagement. Il était donc naturel qu'ARQUUS soutienne les actions de promotion de l'Esprit de Défense conduites par l'Ordre de la Libération en direction des jeunes hommes et femmes de France.

PARTENARIAT DE COMPÉTENCES

Taittinger



Fondée en 1734, la Maison Taittinger est l'une des marques de champagne les plus prestigieuses proposant des cuvées de qualité appréciées dans le monde entier. Convaincue qu'une nation se nourrit de vies exemplaires, la Maison Taittinger est très heureuse de participer au rayonnement de l'Ordre de la Libération en apportant un mécénat de compétence en soutien des opérations de relations publiques de la chancellerie de l'Ordre.

1.4 L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION (AFCL)

De nombreuses actions ont été menées par l'association des familles de Compagnon de la Libération, certaines à l'initiative des délégués départementaux. Ces événements ont aussi contribué au resserrement des liens avec les unités militaires et les communes « Compagnon de la Libération » ainsi qu'au rayonnement de l'Ordre de la Libération.

■ Création du Prix des lecteurs de l'AFCL

Le Prix des lecteurs de l'AFCL, crée en 2023, est décerné à une œuvre portant sur un ou plusieurs Compagnons (individu, unité militaire ou commune), publiée durant les douze derniers mois.

Le jury, composé de membres de l'AFCL, a attribué en juin 2023 le Prix des lecteurs de l'AFCL à Pierre Servent pour son livre *Les 7 vies d'Adrien Conus* (Éditions Perrin) qui met en lumière la vie d'un Compagnon de la Libération moins connu.



> Attribution du Prix des lecteurs de l'AFCL à Pierre Servent

■ Prix littéraire Erwan Bergot de l'Armée de terre

Le prix Erwan Bergot est un prix littéraire qui récompense chaque année, depuis 1995, une œuvre française reflétant les valeurs de l'esprit militaire.

En décembre 2023, le Prix a été décerné à François Broche, président d'honneur de l'AFCL et vice-président de la SAMOL pour son roman *Ils n'avaient pas 20 ans, la révolte des jeunes 1940-1944* (Éditions Taillandier). Cet ouvrage fait revivre 18 jeunes résistants qui ont prouvé que l'honneur n'était pas une question d'âge mais de courage.

Il a été remis par le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Pierre Schill, au sein de la maison militaire, aux Invalides.



> Remise du prix à François Broche, président d'honneur de l'AFCL et vice-président de la SAMOL

■ D'autres événements marquants de l'année 2023



> Septembre 2023. Conseil d'administration à l'Île de Sein, commune Compagnon, à l'invitation du maire, Didier Fouquet



> Octobre 2023. Journée de partage de mémoire au 2^e RIMa, unité Compagnon



> Octobre 2023. Inauguration d'une stèle à Châteaugay, Puy-de-Dôme, à l'initiative de Monique Taillandier, déléguée pour le Puy-de-Dôme. (6 Compagnons et 727 médaillés de la Résistance française)

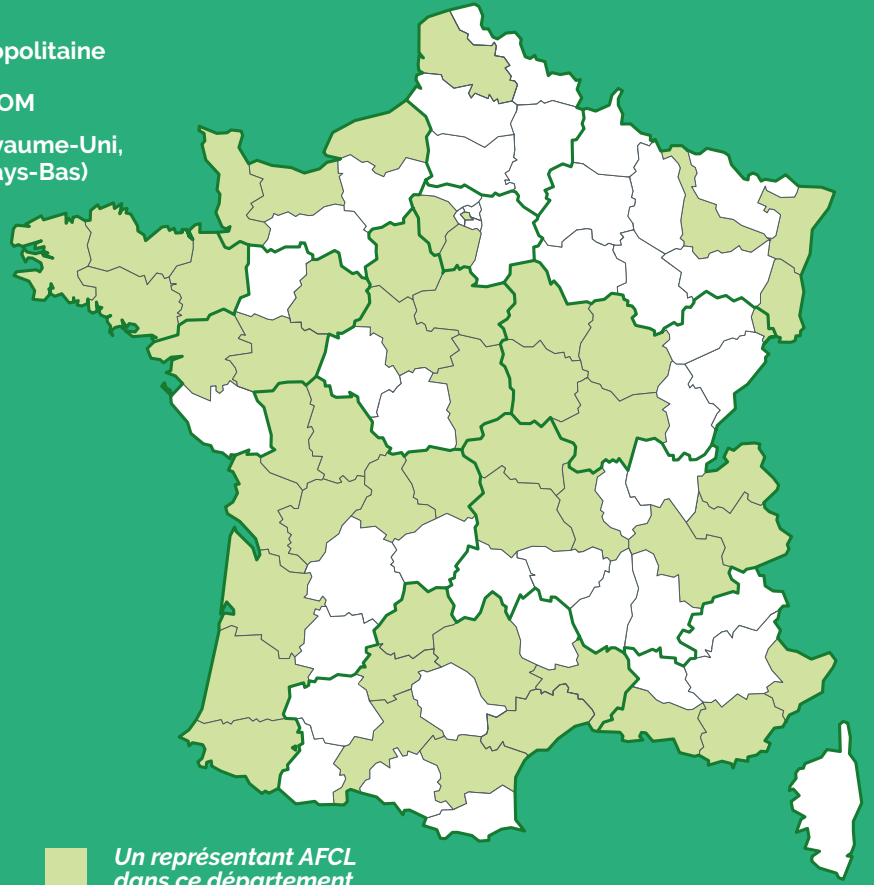
L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE COMPAGNON IMPLANTATION DÉPARTEMENTALE

L'AFCL a consolidé son réseau de délégués sur le territoire national, en métropole et outremer ainsi qu'à l'étranger :

54 délégués en France métropolitaine

3 délégués dans les DOM-TOM

4 délégués à l'étranger (Royaume-Uni, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)







2 LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

> Le 18 juin 2023 au Mont-Valérien, le président de la République remet à Pierre Adam la médaille de la Résistance française conférée à titre posthume à Robert Gaillard, son arrière-grand-oncle



> Le 6 avril 1944, à la villa « Les Glycines » à Alger, le général de Gaulle remet la médaille de la Résistance française à 29 résistants et résistantes. À l'issue de la prise d'armes, le Général s'entretient avec Gabrielle Bloch, Marie Schnir et René Capitant, à qui il vient de remettre cette décoration

HISTORIQUE



La réflexion du général de Gaulle sur l'opportunité de donner le jour à une nouvelle décoration le conduit, le 19 juillet 1942, à « créer une commission ayant pour objet d'étudier la création d'une décoration destinée à récompenser les mérites des personnes ayant eu une part effective et importante dans le ralliement des territoires à la France combattante ».

La médaille de la Résistance française est instituée, à Londres, par ordonnance du 9 février 1943 du général de Gaulle, « chef de la France combattante ». Son objet est de « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940. » Après la croix de la Libération, c'est la seule décoration créée pendant la guerre par le général de Gaulle.

Elle n'a été décernée que par décret du chef de la France combattante, du président du Gouvernement provisoire de la République puis, à partir du 1^{er} janvier 1947, du président de la République. Elle n'est plus attribuée depuis le 1^{er} avril 1947, sauf au titre de la Résistance en Indochine, pour laquelle le délai a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1947 et peut encore être attribuée, à titre posthume, dans les mêmes conditions, mais uniquement à des personnes tuées pendant la guerre. À ce jour, près de 65 000 personnes sont titulaires de cette distinction.

2.1 VALORISATION DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Fabrice Bourrée occupe les fonctions de responsable du service de la médaille de la Résistance française. Arrière-petit-fils de médaillé de la Résistance à titre posthume, il était, jusqu'à présent, membre de la Commission nationale de la médaille de la Résistance française par décret du 23 février 2022.

Fabrice Bourrée, en lien avec les différents services de la chancellerie, a participé ou initié différentes manifestations relatives au 80^e anniversaire de la création de la médaille de la Résistance française tout au long de l'année 2023.

CÉLÉBRATIONS DU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

9 FÉVRIER

- Diffusion d'une brochure préfacée par le président de la République. Cette brochure, agrémentée de nombreux documents et photographies, et présentant l'histoire de cette décoration de sa création en 1943 aux attributions actuelles, est disponible en téléchargement sur notre site internet.

« La médaille de la Résistance française », >
livret de 65 pages



- Mise en ligne du premier essai d'étude prosopographique réalisée par Mathieu Blanchard, chargé de recherches historiques, et Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération, avec l'appui du conseil scientifique de l'Ordre de la Libération.

Cette étude portant sur un corpus de 2 000 médaillés de la Résistance française est un premier pas vers une tentative d'analyse prosopographique globale. Ses résultats peuvent se révéler partiels mais n'en demeurent pas moins la première étape d'un travail plus conséquent sur l'ensemble des médaillés de la Résistance. Elle a été réalisée essentiellement à partir des archives détenues par l'Ordre de la Libération confrontées à celles du service historique de la Défense.



> Fabrice Bourrée, responsable du service de la médaille de la Résistance française et un descendant de médaillé de la Résistance lors de la permanence au CHRD de Lyon



> Roxane Ritter, responsable des archives et du centre de recherche, s'entretient avec un participant à la collecte au Mémorial de Caen

- ▶ Lancement d'une collecte nationale d'archives numériques relatives aux titulaires de la médaille de la Résistance à Paris (chaque mardi à la chancellerie) et en province. La collecte a permis de rassembler des documents ou renseignements sur près de 300 médaillés. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il est possible de communiquer une copie numérique de vos archives ou photographies à l'adresse suivante : collectemrf@ordredelaliberation.fr.

- ▶ Le général Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération, a procédé au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, avec Ilona Loutski, 14 ans, à qui il avait remis l'après-midi même la médaille de la Résistance française attribuée à titre posthume à son arrière-grande-tante, Mauricette Loutski.



> Le général Baptiste et Ilona Loutski procèdent au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe le 9 février 2023



> Allocution du général Baptiste au siège du Souvenir français le 10 mai 2023

10 MAI

- ▶ Présentation au siège du Souvenir français, dans le XVII^e arrondissement de Paris, de l'exposition itinérante consacrée à la médaille de la Résistance française réalisée par la Fondation de la Résistance et l'association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française (ANDMRF), avec le soutien de l'Ordre de la Libération et de plusieurs services d'archives.



> Logo réalisé à l'occasion du 14 juillet 2023

Axé sur la thématique des « forces morales » de la Nation, le défilé du 14 juillet s'est achevé par un hommage à la médaille de la Résistance française avec la présence des coussins des 55 collectivités et unités médaillées et du drapeau historique de l'association nationale des médaillés de la Résistance française. Deux médaillés présents, madame Odile de Vasselot et monsieur Henri Becker, ont été salués par le président de la République et par le premier ministre indien.

FOCUS



▲ Le président de la République et le premier ministre indien face aux porteurs des coussins des 55 collectivités et unités médaillées de la Résistance

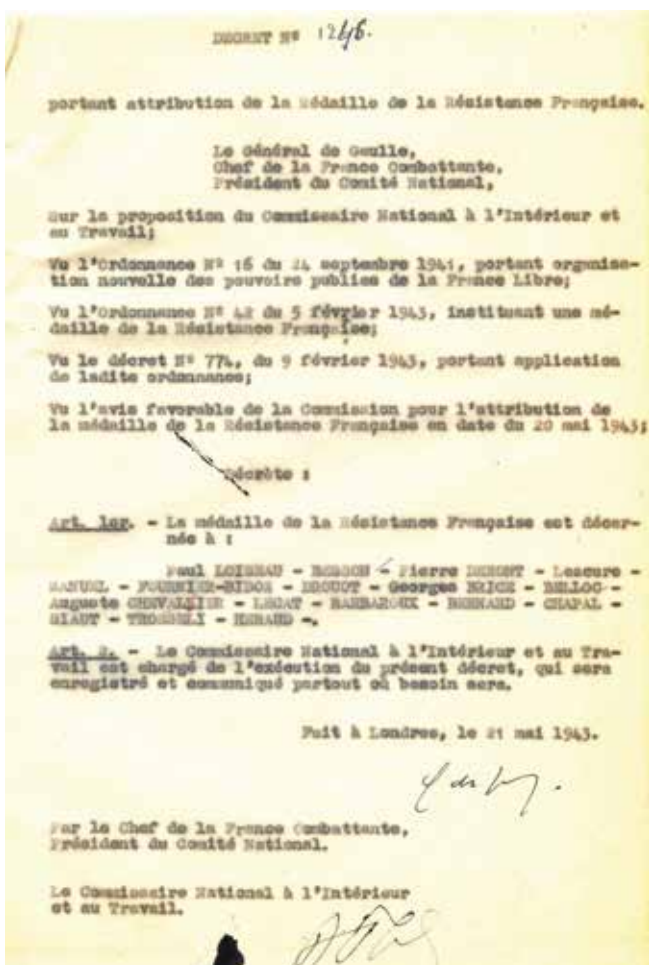
◀ Le président de la République et le premier ministre indien saluent Henri Becker, après s'être entretenus avec madame Odile de Vasselot

POURSUITE DE L'INTÉGRATION DE DONNÉES DANS LA BASE DÉDIÉE AUX MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE

Le travail de correction et d'enrichissement de la base de données des médaillés de la Résistance française s'est poursuivi en 2023 : suppression des doublons, ajout de nouveaux médaillés à titre posthume ou de noms oubliés lors de l'informatisation du fichier manuscrit. À la fin de l'année 2023, nous comptabilisons 64 932 médaillés dont 25 683 posthumes (5 632 femmes / 59 300 hommes).

Afin d'enrichir cette base, Mathieu Blanchard (aidé d'un vacataire durant les mois de juin et juillet) a poursuivi les recherches au Service historique de la Défense à Vincennes. Il a photographié près de 1 000 dossiers d'homologation au cours de l'année 2023.

LE RECONDITIONNEMENT DES ARCHIVES



> Décret n° 1246 du 21 mai 1943 portant la signature manuscrite du général de Gaulle

Une matinée par semaine, l'équipe de l'Ordre de la Libération procède au reconditionnement des dossiers nominatifs des médaillés. Depuis 2021, 33 220 dossiers ont ainsi été reconditionnés et cotés (dont plus de 11 196 en 2023).

En parallèle, un travail de classement des archives de la commission a été entrepris. Il s'agit notamment des éléments historiques et législatifs relatifs à la création de la médaille ; les registres ouverts à Londres puis à Alger en 1943 ; les archives du fonctionnement de la commission (nominations des membres, organisation, correspondances ; procès-verbaux des réunions de la commission depuis le 23 septembre 1943 ; décrets signés à Londres, Alger puis Paris en 1943 et 1944 dont certains avec la signature manuscrite du général de Gaulle). Une fois inventoriés, les dossiers seront mis à la disposition des chercheurs.

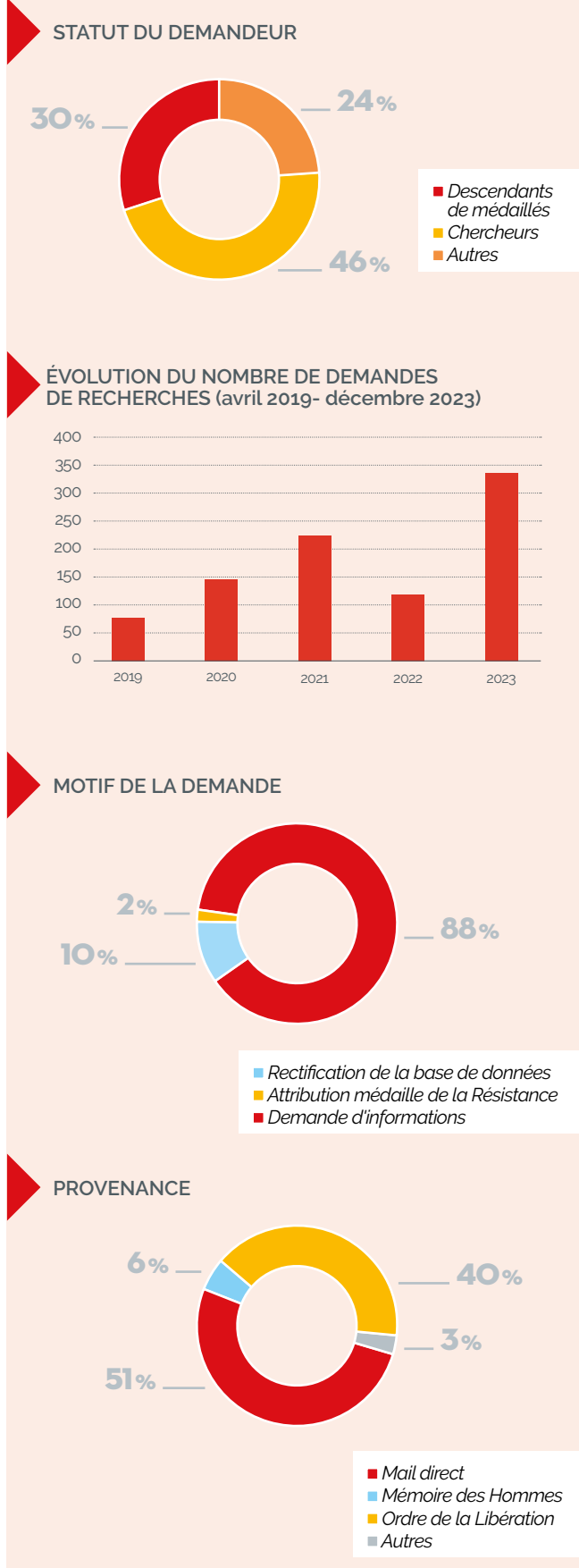
LES DEMANDES DE RECHERCHES OU D'INFORMATIONS SUR LES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE

Durant cette année 2023, le service a répondu à 342 demandes émanant principalement de chercheurs (151), de descendants de médaillés de la Résistance (105), d'associations patriotiques ou de sociétés d'histoire locale, ou de services du ministère des Armées (DMCA, DICOD, etc).

Entre avril 2019, date de mise en ligne de la base de données des médaillés de la Résistance sur notre site internet, et décembre 2023, nous constatons une évolution de près de 436 % du nombre de demande de recherches ou de renseignements divers. Cette évolution montre l'intérêt croissant pour la médaille de la Résistance et ses titulaires et notamment un regain en 2023 lié au 80^e anniversaire de la création de cette décoration.

Vingt-neuf demandes portaient sur des rectifications d'état-civil sur la base de données. Les autres sollicitations concernaient des reproductions de mémoires de proposition, des conseils pour retracer le parcours d'un résistant ou encore l'attribution à titre posthume de la médaille de la Résistance.

Ces demandes nous parviennent principalement par trois canaux différents : le site de l'Ordre de la Libération, le site Mémoire des Hommes ou par courriel adressé directement au service de la médaille. Les 3 % restants correspondant à des demandes par téléphone ou par voie postale.



DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET CONTRIBUTIONS À DES PROJETS COLLECTIFS

Afin d'enrichir la base de données et les dossiers nominatifs des médaillés de la Résistance, l'Ordre de la Libération a souhaité développer des partenariats avec des institutions ou des associations œuvrant dans le domaine mémoriel. C'est ainsi que des conventions de coopération ont été signées en 2023 avec l'amicale des maquis de Vabre et le Mémorial des déportés de la Mayenne. D'autres conventions sont en cours d'élaboration et seront signées en 2024.

Le service de la médaille de la Résistance contribue également à des travaux collectifs en communiquant, par exemple, des copies de mémoires de proposition pour l'attribution de

la médaille de la Résistance française. Le plus souvent, cela donne lieu à des échanges de documents et photographies qui permettent à l'Ordre de la Libération et ses partenaires d'enrichir la connaissance des titulaires de cette distinction. Ainsi, en 2023 le service de la MRF a contribué à des projets menés par le service départemental de l'ONaCVG de Haute-Loire, le musée départemental de la Résistance de Haute-Garonne, l'association Brest 44 / ANACR 29, l'association des pionniers et combattants volontaires du Vercors ou encore l'association nationale pour la mémoire des résistants emprisonnés à la maison centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne).



2.2

LA COMMISSION NATIONALE DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

NOMINATION

Par décret du président de la République en date du 1^{er} février 2023 et publié au *Journal Officiel* du 3 février 2023, Fabrice Bourrée a été nommé secrétaire de la Commission nationale de la médaille de la Résistance française.

RÉUNION DE LA COMMISSION

À l'issue de la séance du 22 septembre 2023 à laquelle assistait Yves Meyer, médaillé de la Résistance, la commission a soumis 15 dossiers de demande d'attribution de la médaille de la Résistance à titre posthume au président de la République. Au cours de cette séance, un hommage a été rendu aux médaillés de la Résistance décédés en 2023 dont René Nicolleau, membre de la commission nationale depuis février 2009, décédé le 21 février 2023.



Le 18 juin 2023, au Mont-Valérien, lors de la commémoration du 83^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle, le président de la République a remis à six descendants la médaille de la Résistance conférée à titre posthume à un de leurs aïeux.

Décret du 22 août 2022 publié au Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses n°4 du 31 octobre 2022

- Marguerite Nicol née Desplas, abattue le 28 juillet 1944 à Chennevières-sur-Marne par des miliciens alors qu'elle effectuait une mission.
- Lucien Allonge, jeune FTP, tué durant les combats de Nyons le 22 août 1944.
- Robert Gaillard, tué lors des combats de la ferme de Viombois le 4 septembre 1944.
- André Millet, tué le 28 mars 1943 au-dessus de la région de Fécamp au cours d'une opération aérienne visant la gare de triage de Sotteville.
- Noël Charles, exécuté par une patrouille allemande à Saint-Priest d'Evraux (Creuse) le 27 juillet 1944.

Décret du 3 août 1946 publié au Journal officiel du 13 octobre 1946, article 76

- Henri Cases, déporté, porté disparu le 5 avril 1945 au cours d'un transfert.



> Le président de la République remet à madame Béatrice Parant-Charlot la médaille de la Résistance conférée à titre posthume à son oncle Lucien Allonge



> Le président de la République salue mesdames Michèle Agniel et Odile de Vasselot, médaillées de la Résistance française



> Remise de médailles de la Résistance à la chancellerie de l'Ordre de la Libération le 9 février 2023

REMISES DE MÉDAILLES À TITRE POSTHUME

En 2023, quatorze remises de médailles de la Résistance française dont la plupart à titre posthume ont été organisées :

► **9 février à la chancellerie de l'Ordre de la Libération :**

remises de médailles de la Résistance française aux familles de Jean Belloni, Mauricette Loutski, Joseph Halaunbrenner, Edmond et Albert Peresse ;

► **25 février à Castelmauou (Haute-Garonne) :**

remise à son arrière-petit-fils, Basile Rolfh, de la médaille décernée à Charles de Hepcée ;

► **26 février à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) :**

remise à son fils, Olivier Rivière, de la médaille décernée à Marcel Rivière ;

► **8 mai à Vouxac (Allier) :**

remise à sa famille de la médaille décernée à René Roy ;

► **9 septembre à Tavaux-et-Pontséricourt (Aisne) :**

remise à sa famille de la médaille décernée à Maurice Rabaud.



> Le 25 février, Fabrice Bourrée, secrétaire de la commission nationale de la médaille de la Résistance française, a remis à Basil Rholfs, 19 ans, la médaille de la Résistance française décernée à titre posthume à son arrière-grand-père Charles de Hepcée par décret du président de la République du 22 août 2022

2.3 LES ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LA MÉMOIRE DES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE

ASSOCIATION NATIONALE DES DESCENDANTS DES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Après cinq années d'existence, le bilan de l'ANDMRF est positif : un bureau structuré, plus de 300 adhésions et des activités qui s'amplifient et se développent.

■ Activités culturelles et communication

L'exposition itinérante sur la médaille de la Résistance française, réalisée conjointement avec la Fondation de la Résistance, a été accueillie à Penvenan (Côtes-d'Armor), Bordeaux (Gironde), La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), Hazebrouck et Merville (Nord). Par ailleurs, elle a été présentée au siège du Souvenir français à Paris lors d'une soirée spécifiquement consacrée à la médaille de la Résistance ainsi que sur le stand de l'Ordre de la Libération à l'Ecole militaire à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

À l'occasion du 80^e anniversaire de la médaille de la Résistance française, Maurice Bleicher, vice-président, a participé avec la Fondation de la Résistance et sous l'égide de l'Ordre de la Libération, à la rédaction d'un livret présentant l'histoire de cette décoration et de ceux qui la reçurent pour leur engagement dans la Résistance. Le président de la République a honoré de sa préface ce livret.

■ Des projections et visites ont été organisées

Une projection du film *Les saboteurs de l'ombre et de la lumière* réalisé par Marie Nancy-Lasserre, déléguée pour les départements de Charente, Charente-Maritime, Landes et Pyrénées-Atlantiques, a été organisée à Limoges en février par Alexandre Brémaud.

Une visite du musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne a été organisée en juillet pour nos membres franciliens par Maurice Bleicher.



> Maurice Bleicher présente l'exposition sur la médaille de la Résistance française, siège du Souvenir français, 10 mai 2023

Suite à la panthéonisation de Joséphine Baker, son fils Brian a répondu à de très nombreuses sollicitations de conférences en France et à l'étranger.

Nous avons poursuivi le développement de notre communication vers le grand public et nos membres auxquels trois lettres d'informations ont été adressées. Notre page Facebook compte désormais plus de 1200 abonnés.

■ Développement et animation du réseau territorial

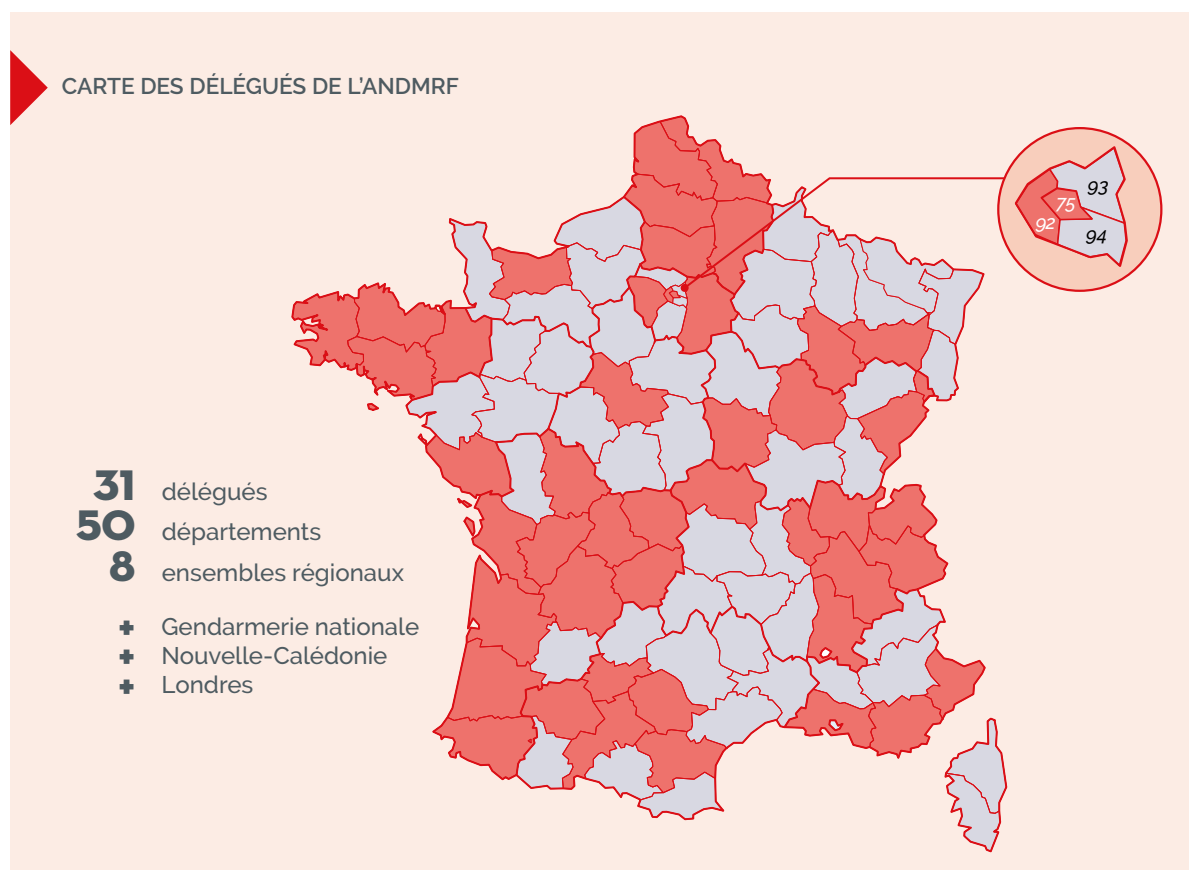
Le développement du réseau territorial s'est poursuivi en 2023 avec l'installation de nouveaux délégués départementaux.

Durant le second semestre, les délégués départementaux se sont rassemblés autour de coordinateurs régionaux. Des délégués régionaux sont d'ors et déjà en poste en Bretagne, dans le Nord, en Picardie, en Savoie, dans le Limousin, en Charentes, dans le Sud-Ouest, et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Relais essentiels de notre association pour identifier et rassembler les familles descendantes de

médailleurs et proposer des activités, les délégués départementaux et régionaux entretiennent avec l'ONaCVG et d'autres institutions des relations contribuant ainsi au rayonnement de la médaille de la Résistance et au lien armée-nation/armée-jeunesse.

Des échanges d'informations sur les activités réalisées et projets en cours entre le bureau de l'association et les délégués départementaux, ont lieu régulièrement en visioconférence.





> Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à l'occasion du 80^e anniversaire de la création de la médaille de la Résistance, 9 février 2023

■ **Participation aux commémorations et cérémonies**

L'ANDMRF a participé à de nombreuses cérémonies dont une sélection est ici présentée afin de refléter leur diversité.



> Hugues de Lalande, portant le drapeau de la médaille de la Résistance française, salué par le président de la République lors de la commémoration de la première réunion du Conseil national de la Résistance, 24 mai 2023

CÉRÉMONIES NATIONALES

- ▶ **9 février**, 80^e anniversaire de la création de la médaille de la Résistance française et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe ;
- ▶ **24 mai**, 80^e anniversaire de la création du conseil national de la Résistance célébré par le président de la République ;
- ▶ **17 juin**, hommage à Jean Moulin au Panthéon ;
- ▶ **18 juin**, 83^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle au Mont-Valérien ;
- ▶ **14 juillet** ;
- ▶ **9 novembre**, anniversaire de la mort du général de Gaulle à Colombey-les-deux-Églises.

CÉRÉMONIES DE REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE

- ▶ **Cinq familles de médaillés**
(Ordre de la Libération, 9 février) ;
- ▶ **Charles de Hepcée**
(Castelmorou, Haute-Garonne, 25 février) ;
- ▶ **René Roy**
(Voussac, Allier, 8 mai).



▶ Jean-Pierre Masson et Alexandre Brémaud lors de la remise de la médaille de la Résistance à titre posthume à René Roy, Voussac (Allier), 8 mai 2023

CÉRÉMONIES EN LIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, CIVILES ET UNITÉS MILITAIRES TITULAIRES DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

- ▶ **10 juin** à Marsoulas (Haute-Garonne) ;
- ▶ **13 juin** à Saint-Nizier-du-Moucherotte (Isère) ;
- ▶ **28 juin** à Toulon (Var) pour la dernière cérémonie militaire du SNA Casabianca ;
- ▶ **9 septembre** à Tavaux-et-Pontséricourt (Aisne).

CÉRÉMONIES D'HOMMAGE

- ▶ **1^{er} mai**, hommage aux fusillés du champ de tir de Chavanne à Lèves (Eure-et-Loir) ;
- ▶ **2 juillet**, hommage aux maquisards résistants de Tarentaise, vallée des Chapieux (Savoie) ;
- ▶ **3 août**, 80^e anniversaire des martyrs du Pont ar Stang Vihan à Landeleau (Finistère),
- ▶ **15 août**, 79^e anniversaire du débarquement de Provence à la Croix-Valmer (Var) ;
- ▶ **19 août**, 79^e anniversaire de la Libération de la prison Saint-Michel (Haute-Garonne) ;
- ▶ **22 août**, hommage aux trois fusillés de Froges (Isère) ;
- ▶ **17 septembre**, inauguration de la borne du terrain de parachutage Verrue (Haute-Vienne) ;
- ▶ **30 septembre**, recueillement sur la tombe du général Martial Valin (Haute-Vienne) ;
- ▶ **2 octobre**, hommage rendu à Limoges (Haute-Vienne) aux martyrs du 2 octobre 1943 fusillés au Mont-Valérien ;
- ▶ **5 octobre**, inauguration d'une borne à la mémoire de François Delimal (Marne).

ACTION ENVERS LA JEUNESSE

- ▶ **23 mai**, baptême de la promotion « médaille de la Résistance » de la classe Défense du collège Saint-Pierre d'Abbeville (Somme).



▶ Baptême de la promotion "Médaille de la Résistance" classe Défense du collège Saint-Pierre d'Abbeville (Somme), 23 mai 2023

À noter, le soutien de l'ANDMRF à l'AFCL pour l'érection d'un monument à la mémoire des Compagnons et des 727 médaillés natifs du Puy-de-Dôme dans la commune de Chateaugay, initié par madame Taillandier. L'ANDMRF a apporté un concours financier au monument et était représentée pour l'inauguration le 15 octobre 2023 par Alexandre Brémaud, délégué général

présentant le drapeau de la médaille de la Résistance.

Pour accroître sa visibilité, l'ANDMRF a fait réaliser plusieurs drapeaux notamment en Haute-Garonne et dans le Var et en projette un dans le Nord. L'association encourage les plus jeunes à les porter lors des cérémonies.

ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS MÉDAILLÉES DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

2023 fut l'année de la médaille de la Résistance française ! L'AN2CMRF, gardienne mémorielle de cette prestigieuse médaille de la France combattante, a mené de nombreuses activités cette année, notamment envers les scolaires.



> Le 9 février 2023 à la chancellerie de l'Ordre de la Libération était commémoré le 80^e anniversaire de la création de la médaille de la Résistance française en présence des représentants des communes et collectivités titulaires de cette décoration

► Dès le 9 février, nous étions à l'Arc-de-Triomphe pour la cérémonie du ravivage de la flamme avec les CM2 de l'école de Bellevue de Montceau-les-Mines.

► Le 27 mai, Journée nationale de la Résistance française, des dépôts de gerbes dans nos communes et collectivités respectives ont été faits par nos membres.

► Les 29 et 30 mai, des interventions autour de la MRF ont été effectuées par le maire de Marsoulas auprès de l'école primaire et du collège de Sallies-du-Salat.

► Le 18 juin, nous étions au Mont-Valérien pour commémorer l'Appel du général de Gaulle.

► Le 14 juillet, à l'occasion du défilé sur les Champs-Élysées, les communes et collectivités médaillées de la Résistance française étaient présentes pour célébrer les 80 ans de la MRF.



> Commémoration de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 au Mont Valérien



^ Une de L'est Républicain du 18 juillet 2023



> Les maires et représentants des communes, collectivités civiles et unités militaires rassemblés à l'occasion du défilé du 14 juillet 2023, place de la Concorde

- **Le 9 septembre**, nous nous sommes retrouvés à Tavaux-et-Pontséricourt, ville médaillée depuis le 31 mars 1947, pour l'assemblée générale et la cérémonie de passation du drapeau de l'AN2CMRF, en présence du général Christian Baptiste.

Un hommage a été rendu aux 21 Taveloises et Tavelois assassinés le 30 août 1944, lorsque la moitié du village a été brûlée par la division SS Adolf Hitler. Puis, Didier Fouquet, président sortant de l'association et maire de l'Île de Sein, a transmis le drapeau national de notre association à Daniel Leturque, maire de Tavaux-et-Pontséricourt qui en a maintenant la charge pour une année.

Un nouveau bureau a été installé : Daniel Leturque, président, Didier Fouquet et Jean-Pierre Dufourcq (maire de Terrou) vice-présidents et Renaud Donzel (maire-adjoint de Nantua) secrétaire général.

- **Le 25 octobre**, Béthincourt a reçu le Conseil municipal des jeunes de Plougasnou dans le cadre d'un déplacement mémoriel.



► Le général Baptiste entouré des maires et représentants des villes et collectivités civiles médaillées de la Résistance le 9 novembre à Colombey-les-deux-Eglises



► Le 9 septembre 2023 à Tavaux se tenait l'assemblée générale de l'AN2CMRF

- **Le 8 novembre**, nous avons assisté à la cérémonie commémorative organisée par le lycée Lalande à Bourg-en-Bresse, seul lycée civil titulaire de la MRF.

- **Le 9 novembre** à Colombey-les-Deux-Eglises, l'AN2CMRF a participé à l'hommage en mémoire du général de Gaulle avec les CM2 de l'école des Oiseaux et le Conseil municipal des jeunes de Montceau-les-Mines.

- **Le 17 novembre**, nous étions à la soirée d'ouverture des Rencontres du film des Résistances à Thônes ainsi qu'à la célébration des 80 ans du défilé du 11 novembre 1943 à Oyonnax et à celle de la rafle du 14 décembre 1943 à Nantua.



► Conseil d'administration de l'AN2CMRF à l'Ordre de la Libération le 22 novembre 2023

L'année s'est terminée par un conseil d'administration, le 22 novembre, et une assemblée générale extraordinaire le 18 décembre. Deux réunions importantes pour la vie de l'AN2CMRF puisque de nouveaux statuts ont été adoptés visant à ce que les unités civiles et militaires titulaires de la MRF nous rejoignent dans nos actions mémorielles. Tous rassemblés autour de cette distinction, nous continuerons à transmettre son message aux jeunes générations.



Harcourt
PARIS

3 LE MUSÉE

> *Portrait du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire réalisé au studio Harcourt. Don du studio Harcourt*

3.1

LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Le musée de l'Ordre de la Libération est dédié à l'Ordre fondé par le général de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale et à ses membres, les Compagnons de la Libération. Les collections qui composent le musée retracent le parcours de ces combattants de la France libre, de la Résistance intérieure et de ceux qui furent déportés pour s'être opposés ainsi à l'occupation nazie.

Le musée a pour mission première de conserver, d'étudier et de présenter au public les œuvres dont il a la charge, dans ses murs et hors les murs. Il valorise également ses archives en suscitant le travail des chercheurs et en collaborant à différents projets documentaires liés aux Compagnons et médaillés de la Résistance française. Assisté de son conseil scientifique, le musée met en œuvre également un projet culturel qui vise, par de multiples initiatives,

à faire mieux connaître ses collections et l'histoire des Compagnons de la Libération par le biais notamment d'expositions temporaires, de publications et de soirées culturelles. Il développe aussi une riche offre pédagogique (visites commentées et ateliers) et de nombreux partenariats pour diversifier ses publics tout en privilégiant le monde scolaire. Enfin, le musée est soutenu dans ses actions par la société des amis.

FRÉQUENTATION EN 2023

L'année 2023 est une année record en termes de fréquentation. Le nombre cumulé de visiteurs a en effet augmenté de +59 % par rapport à l'année 2022. Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons conjoncturelles. Tout d'abord le dynamisme de l'équipe du musée, une communication efficace et le soutien de la société des amis du musée (SAMOL). Ensuite, la fermeture pour rénovation, de janvier à fin juin 2023, des espaces Première et Seconde Guerre mondiale du musée de l'Armée qui a conduit un plus grand nombre de visiteurs des Invalides à visiter notre musée.

Durant cette période, nous avons constaté une hausse de fréquentation de +93 % par rapport à 2022. Enfin, la suppression depuis septembre 2023 de la billetterie nord du musée de l'Armée qui a eu pour effet de faire converger l'ensemble des visiteurs du site vers l'unique billetterie se situant à proximité de l'entrée de notre musée. Ceci a contribué à une augmentation allant jusqu'à +116 % de visiteurs en novembre. Ainsi, au total, le musée a accueilli **272428 visiteurs** en 2023 contre 170905 en 2022.

ÉTUDE DES PUBLICS À PARTIR DU LIVRE D'OR NUMÉRIQUE

Depuis février 2023, un livre d'or numérique est installé à l'entrée du musée. Ce dispositif permet d'une part aux visiteurs de s'exprimer en attribuant des notes et en laissant un commentaire sur le musée et, d'autre part, de mener une étude des publics en analysant les réponses des visiteurs. Le questionnaire a été conçu par le service de médiation du musée en trois langues (français, anglais et espagnol).

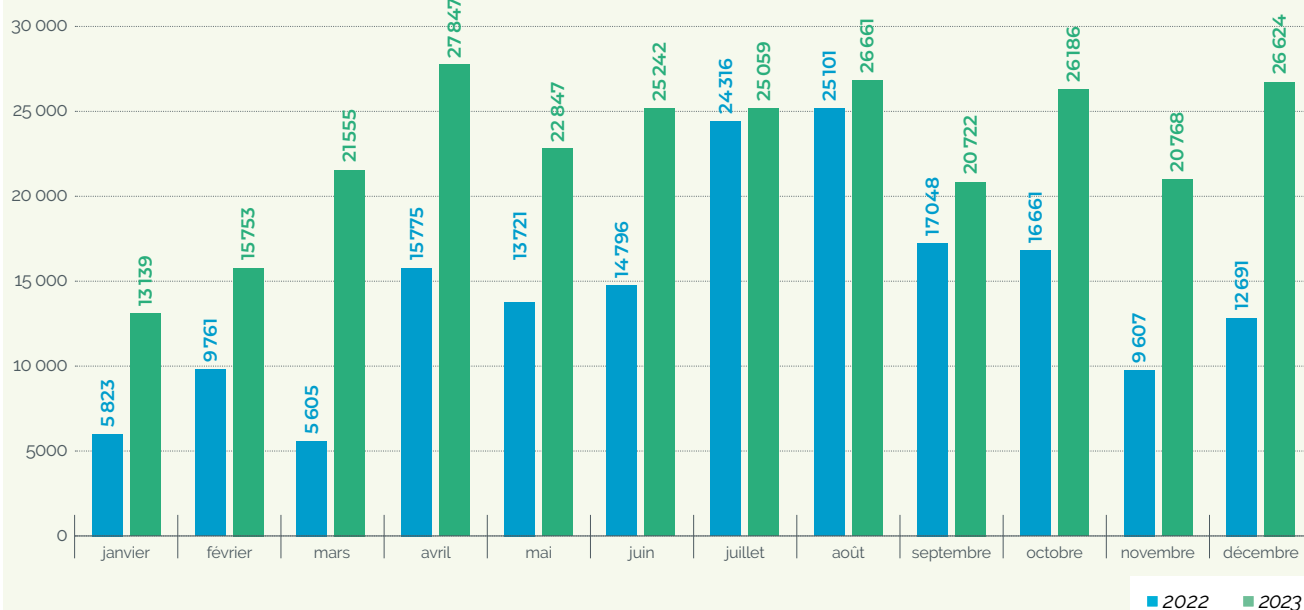
De février à décembre 2023, le musée a accueilli 259 289 visiteurs et 3,6% d'entre eux – soit 9 425 – ont laissé au minimum un avis (une note de satisfaction globale sous forme de 1 à 5 étoiles) mais n'ont pas nécessairement répondu à l'ensemble des questions du livre d'or.

Cette étude n'a donc pas vocation à présenter l'ensemble des publics mais à faire apparaître des tendances et indications comme pourrait le faire un sondage. Si le taux de participation de 3,6 % ne semble pas très élevé, l'échantillon de presque 10 000 personnes permet cependant une étude sérieuse. Cette faible participation est à mettre en regard d'autres musées. En effet, une étude sur les livres d'or parue en 2019¹ indique que le musée de l'Homme comptait « moins de 10 % » de participation en 2017 sur son dispositif



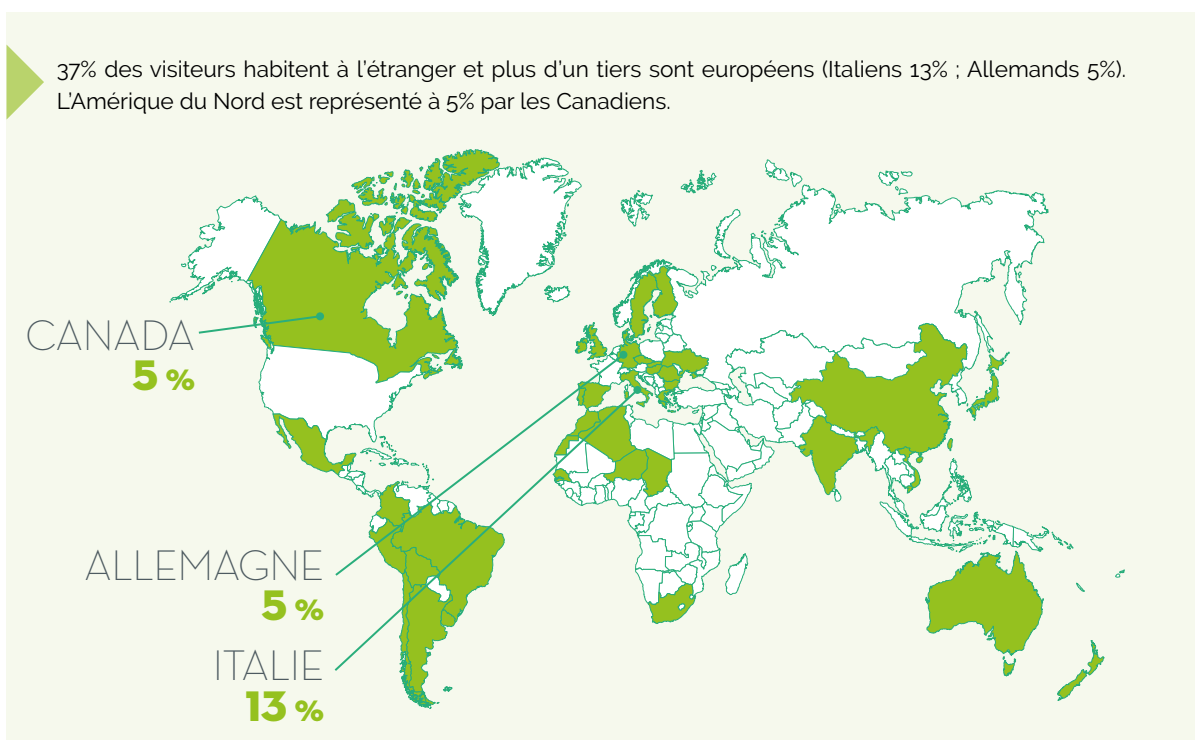
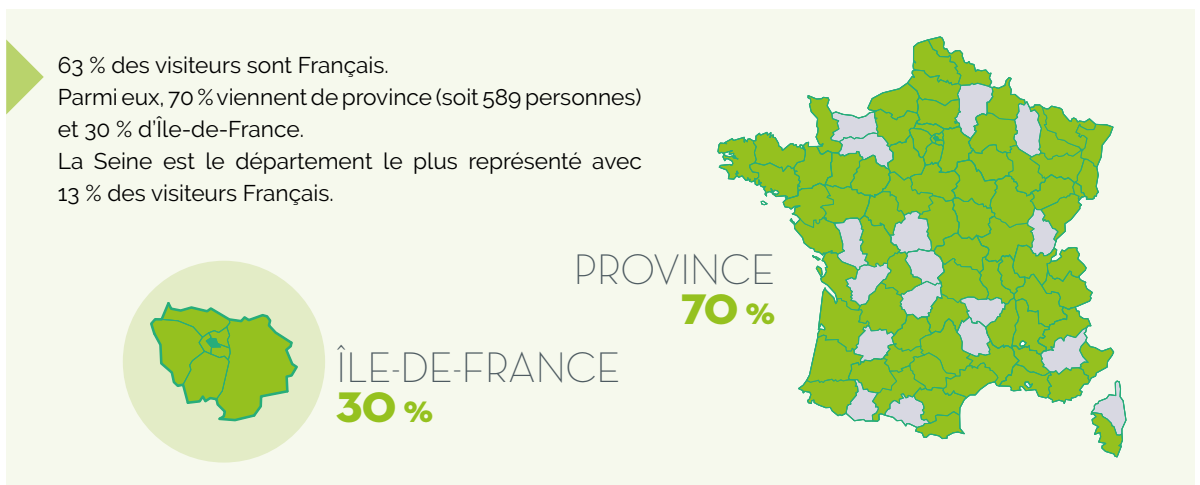
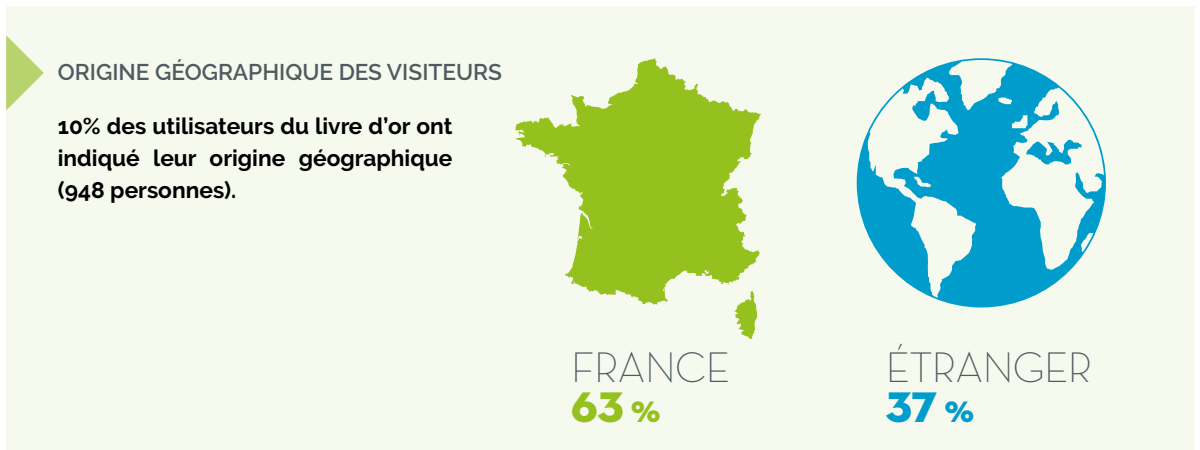
présent dans la galerie permanente. Le prestataire Civiliz, avec lequel l'Ordre de la Libération a œuvré à la réalisation de cet outil numérique, affirme que la plupart des musées enregistrent un maximum de 5 % de participation la première année de mise en service du livre d'or numérique.

COMPARAISON DE LA FRÉQUENTATION DU MUSÉE ENTRE 2022 ET 2023



1. Virginio Gaudenzi, « Le livre d'or numérique, une étude des publics in vivo ? », *La Lettre de l'OCIM [En ligne]*, 185 | 2019, mis en ligne le 01 septembre 2020, consulté le 08 novembre 2023.

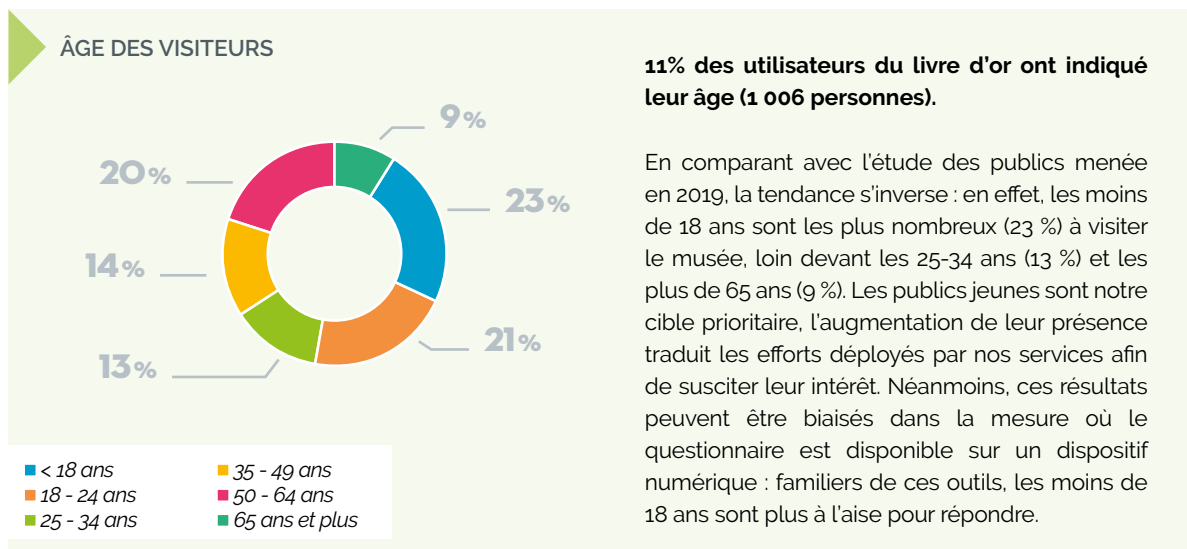
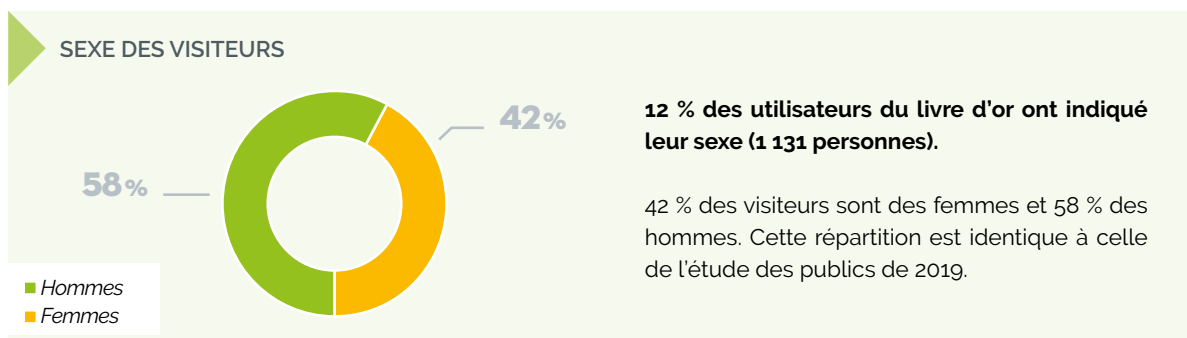
TYPOLOGIE DES PUBLICS AYANT RÉPONDU SUR LE LIVRE D'OR NUMÉRIQUE



Ces chiffres coïncident avec les tendances de fréquentation touristiques relevées par l'Insee² : les touristes européens et canadiens sont très présents en France au cours du premier semestre 2023.

Une explication possible de la présence majoritaire des Français en 2023 dans cette étude, réside en l'habitude et l'utilisation d'un dispositif d'enquête de satisfaction numérique. À ce titre, il semble que les Français aient l'habitude

de reconnaître un tel dispositif et de prendre le temps d'y participer par rapport aux étrangers. Dans un musée en langue française, relatant l'histoire nationale, il est plus aisé pour les Français de naviguer et répondre sur ce type de dispositif numérique. Les étrangers n'ont peut-être pas le réflexe de basculer le dispositif dans leur langue (à peine 7 % des visiteurs étrangers l'ont fait dans l'une ou l'autre des langues disponibles), la barrière de la langue limitant de ce fait l'utilisation de ce type de questionnaire.

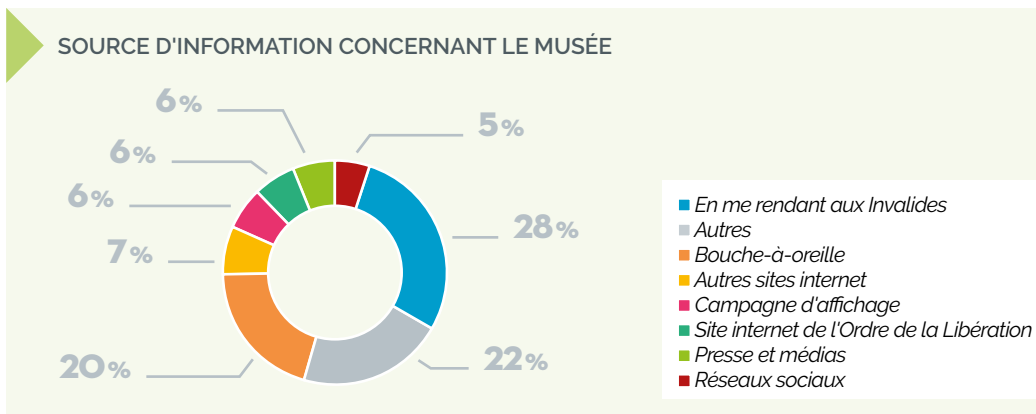


CIRCONSTANCES ET CONTEXTE DE VISITE



2. Ministère chargé des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, Communiqué de presse « Premières tendances de fréquentation touristique », juillet 2023.

3. Pour rappel, le billet d'entrée est commun aux trois musées des Invalides.

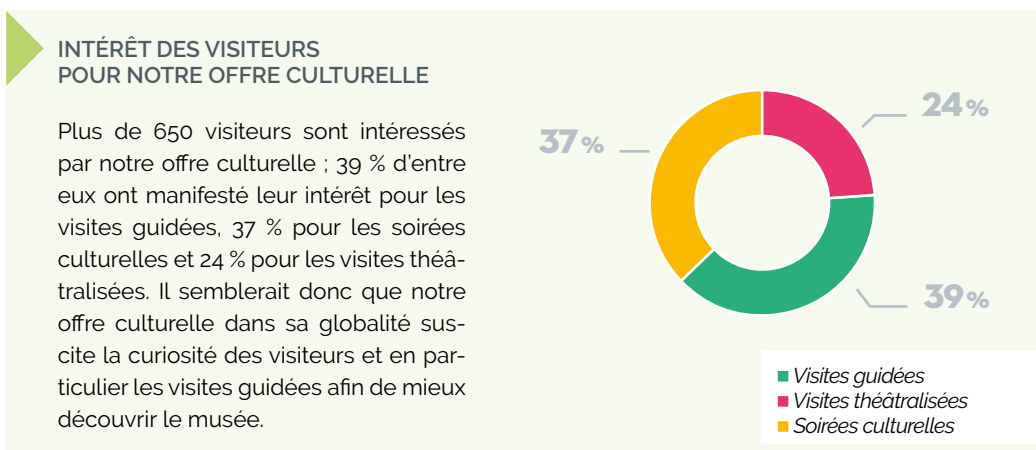
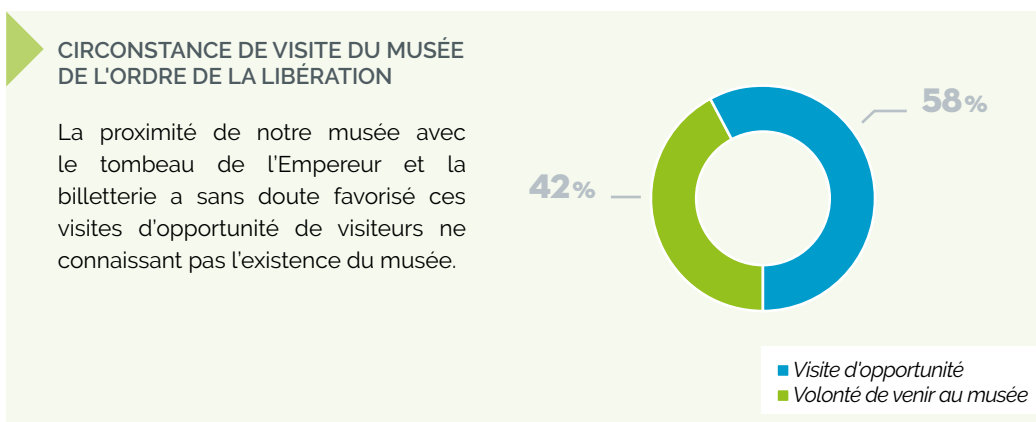


Ces visiteurs ont connu le musée via différentes sources d'information. Presque un tiers d'entre eux (28 %) l'ont découvert en se rendant sur le site des Invalides. 22 % grâce à « d'autres » sources d'information non citées et 20 % grâce au bouche-à-oreille. 6 % des visiteurs ont eu connaissance du musée grâce au site internet de l'Ordre de la Libération ou d'autres sites internet (7 %).

Seulement 3 % des visiteurs ont donné des informations sur le déroulé de leur visite au sein du

musée. Environ la moitié d'entre eux n'ont pas visité l'exposition temporaire « *Un chevalier du ciel* » consacrée au Compagnon de la Libération Édouard Corniglion Molinier⁴ (48%) alors que plus de 40 % mentionnent qu'ils sont venus spécialement pour cette exposition.

Parmi les 1274 personnes ayant répondu à cette question, 42 % sont venues **spécialement** visiter le musée de l'Ordre de la Libération.



4. Exposition présentée au musée à partir du 2 octobre 2023.

SATISFACTION GLOBALE DES VISITEURS



La note de satisfaction globale s'élève à **4,3/5**

66 % des visiteurs ont mis 5 étoiles (le maximum). Notre équipe est ainsi encouragée à poursuivre en ce sens le développement des activités au musée.

■ Points particuliers

Les visiteurs attribuent la note de 4,3/5 à l'exposition permanente. Il s'agit de la note la plus élevée témoignant donc de la satisfaction des visiteurs quant au sujet, aux objets présentés, la clarté et l'accessibilité du discours tout au long du parcours. De manière plus précise, la mise en valeur des œuvres obtient la note de 4,3/5 : la clarté des explications 4,1/5.

Le confort de la visite est jugé à 4,2/5. L'ambiance sonore, les espaces de repos, l'accueil des gardiens et la signalétique directionnelle satisfont les visiteurs.

■ Les commentaires

9 % des visiteurs ont laissé, en plus d'un avis noté, un commentaire libre sur le livre d'or, soit 857 personnes. Ce corpus de commentaires permet d'étudier de manière plus précise les points appréciés ou critiqués par les visiteurs.

La variété et la richesse des collections, l'émotion ressentie lors de la visite reviennent fréquemment dans les commentaires. Le discours du musée centré sur l'engagement des individus dans la Résistance est bien compris et apprécié par la majorité des visiteurs.

En dépit de l'existence d'un audioguide en huit langues, le manque de traduction en langue anglaise, souligné dans plus de 200 avis. Dans une moindre mesure la chaleur excessive dans le musée est également relevée.

Peu d'informations sont actuellement traduites en langue anglaise. Ces critiques nous incitent donc à compléter le discours à destination des anglophones. Une réflexion est d'ores et déjà en cours pour développer une application téléchargeable gratuitement.

L'amélioration de la performance énergétique au profit des visiteurs, surveillants et du personnel,



« Un très beau musée, une exposition passionnante et riche de témoignages et d'objets à conviction. Une belle manière de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France, en apprenant leur histoire et en mesurant la valeur de notre liberté. »

« Juste deux mots : magnifique et émouvant. Merci. »

« Fabuleux. Une collection d'une richesse inouïe. Merci. »



"Need More english version."

"No italian language."

"La Clim, il faut de la Clim."

est inscrite au budget de l'établissement chaque année depuis 2022. Une régulation des températures dans le musée, notamment en période estivale, est complexe dans un bâtiment classé au titre des monuments historiques. Suite à un diagnostic énergétique, des recommandations sont suivies et des installations techniques mises en place.

UN SUPPORT DE MÉDIATION

Le livre d'or numérique est aussi un espace d'échanges et d'informations.

L'équipe de médiation répond systématiquement aux questions posées par les visiteurs. Ces derniers reçoivent l'information par mail s'ils ont communiqué leur adresse électronique, et toutes les réponses sont publiques afin que chacun puisse s'informer.

d'un audioguide en langues étrangères – pour les publics non francophones – lors de l'achat du billet d'entrée, mais aussi des compléments d'information sur des parcours de résistants ou encore des explications simples relatives à la conservation des objets (niveau d'éclairage des œuvres en particulier).

204 réponses publiques ont été publiées et concernent principalement la possibilité de prise



« Il manque le parcours des femmes dans cet excellent musée. »

Réponse envoyée et publiée :



« Merci pour votre commentaire. Le parcours des 6 femmes Compagnons de la Libération (Marie Hackin, Simone Michel-Lévy, Laure Diebold, Berty Albrecht, Emilienne Moreau-Evrard et Marcelle Henry) est présenté dans le musée ainsi que celui de certaines médaillées de la Résistance (Lucienne Laurentie, Marie-Madeleine Fourcade, Vera Obolensky...). »



« Ça manque de modernité dans la visite. Il faudrait plus de médias audios. Et plus d'éclairage si possible. »

Réponse envoyée et publiée :



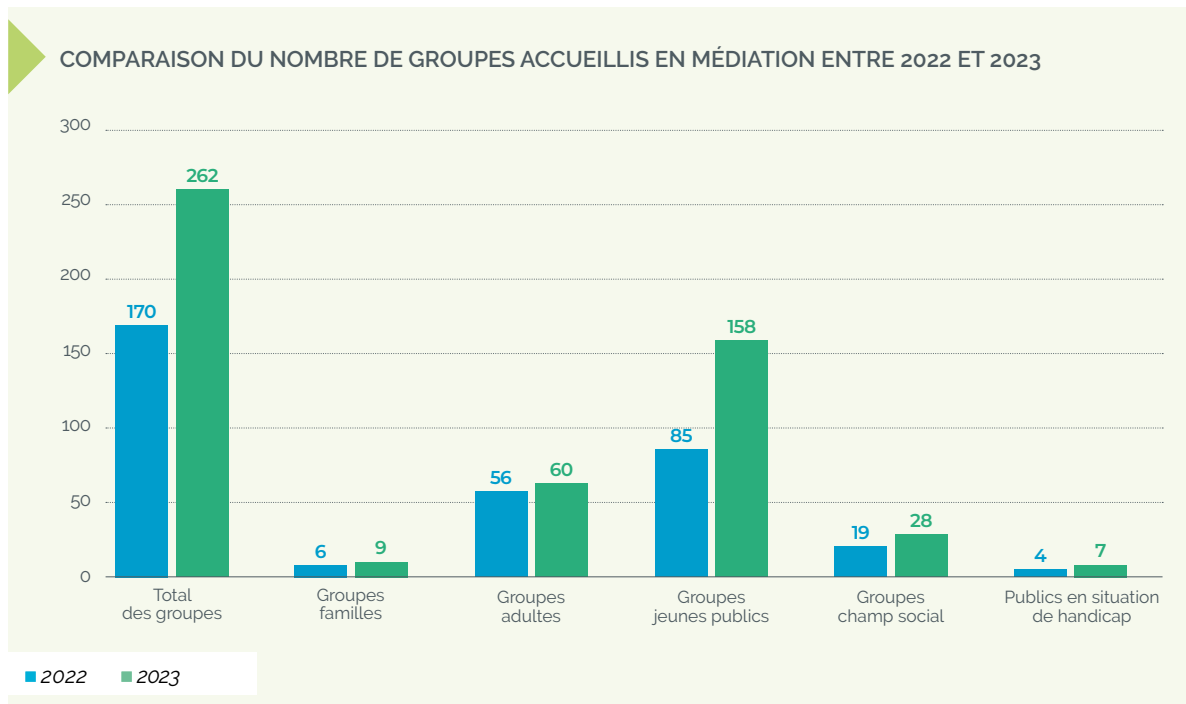
« Merci pour votre commentaire. L'espace d'exposition a été pensé sans dispositifs sonores afin de ne pas gêner la visite et la lecture. Un dispositif sonore de témoignages est tout de même présent à l'étage et une salle de films permet également d'écouter des témoignages et des commentaires sur différentes thématiques de la Seconde Guerre mondiale. Il n'est par contre pas possible d'augmenter la luminosité pour des questions de conservation des objets exposés. »

Véritable support de médiation, le livre d'or a permis cette année de mener cette nouvelle étude des publics et de dialoguer avec certains visiteurs sous forme de commentaires / réponses.

Le dispositif évoluera en 2024 avec des questionnaires typologiques plus précis permettant une étude plus fine des publics.

Mieux connaître nos publics, adapter nos offres et satisfaire le plus grand nombre, tel est le sens de notre mission de service public.

L'ANALYSE DES PUBLICS REÇUS EN MÉDIATION

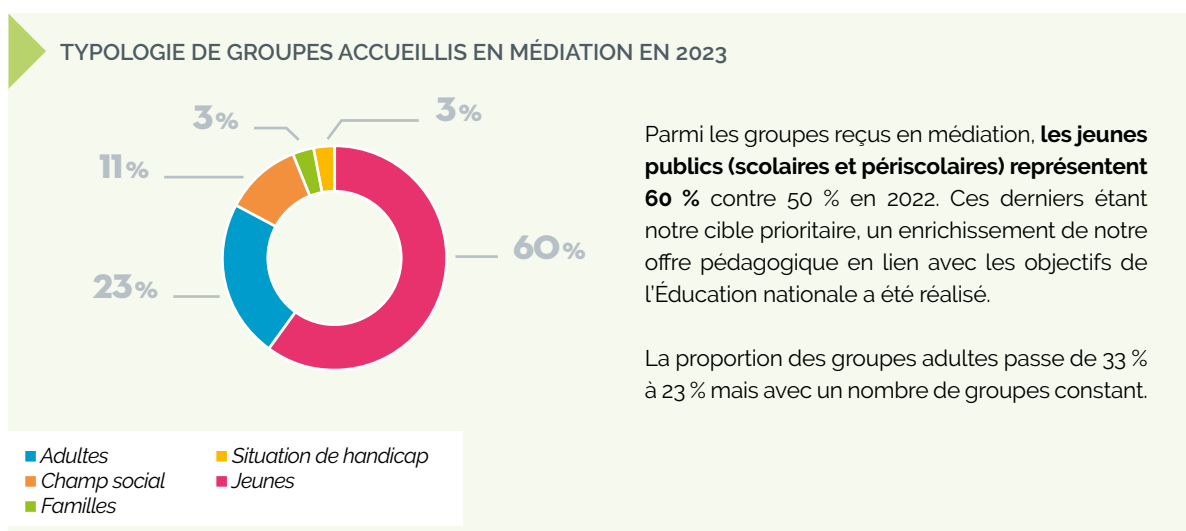


En 2023, le musée a accueilli **262 groupes** en médiation dont 60 groupes adultes, 28 groupes du champ social, 9 groupes familles, 7 groupes public en situation de handicap et 158 groupes jeunes publics. Soit 6883 personnes (contre 4099 en 2022 avec 170 groupes).

Cette augmentation de +68% par rapport à 2022 s'explique sans doute par le renouvellement de l'offre pédagogique et l'instauration de nouveaux partenariats institutionnels et associatifs.

Pour rappel, le musée propose :

- ▶ depuis 2021 une offre à destination des publics du champ social. Ces publics sont de plus en plus nombreux (28 groupes en 2023 contre 19 en 2022) ;
- ▶ depuis 2022 une offre à destination des publics en situation de handicap. Cette année, le service des publics a fait découvrir le musée à 7 groupes, soit 77 personnes.

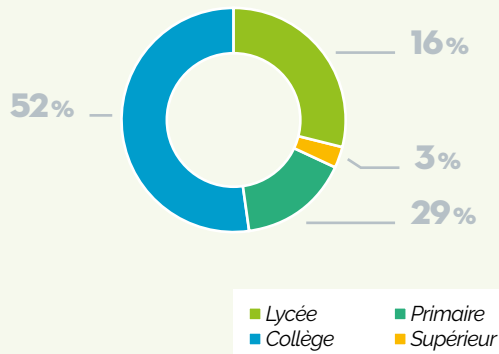


Parmi les groupes reçus en médiation, **les jeunes publics (scolaires et périscolaires) représentent 60 %** contre 50 % en 2022. Ces derniers étant notre cible prioritaire, un enrichissement de notre offre pédagogique en lien avec les objectifs de l'Éducation nationale a été réalisé.

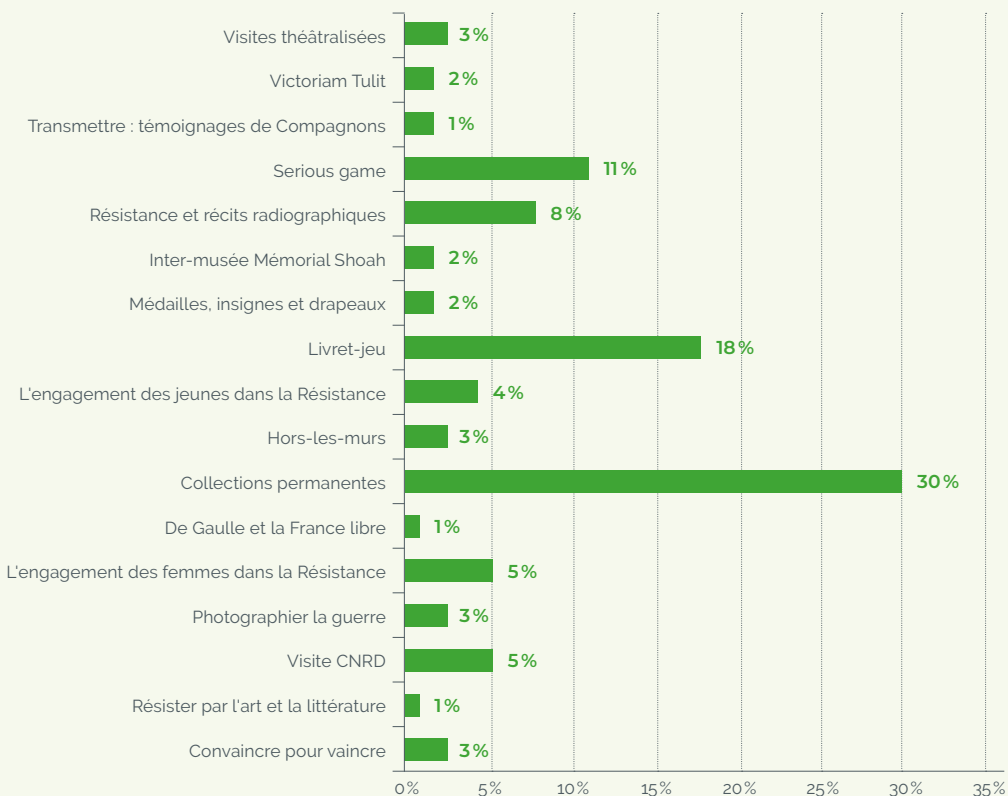
La proportion des groupes adultes passe de 33 % à 23 % mais avec un nombre de groupes constant.

TPOLOGIE DES GROUPES SCOLAIRES

Si en 2022 la répartition des groupes élémentaires, de collégiens et de lycéens était équilibrée (30 % environ chacun), en 2023 le musée a accueilli majoritairement des collégiens (52 %) et moins de lycéens (16 %). Cette diminution, notamment des élèves de Terminale, peut s'expliquer par l'anticipation de certaines épreuves du baccalauréat – dont les premières ont eu lieu dès le mois de mars 2023 – limitant ainsi l'organisation des sorties scolaires.



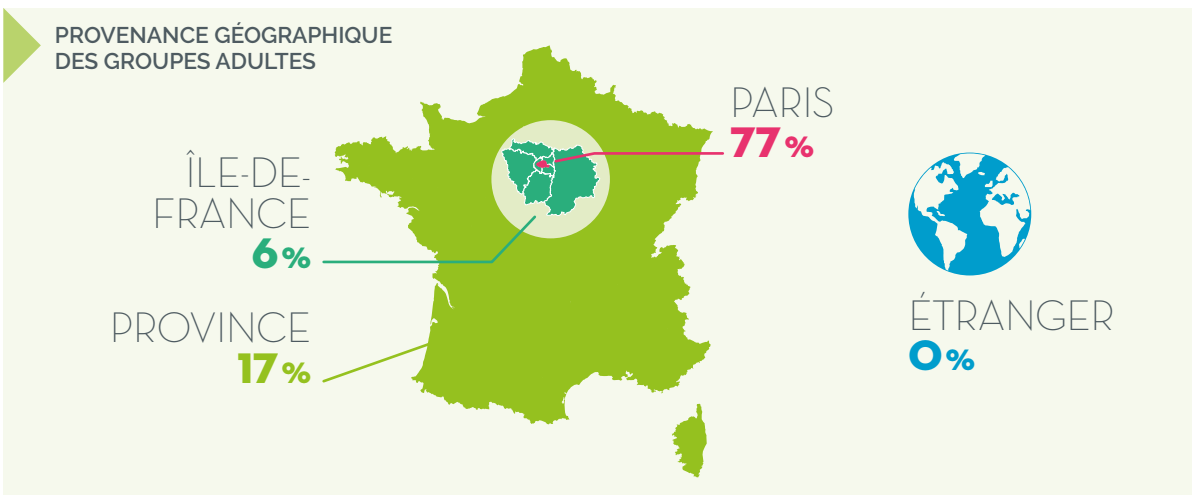
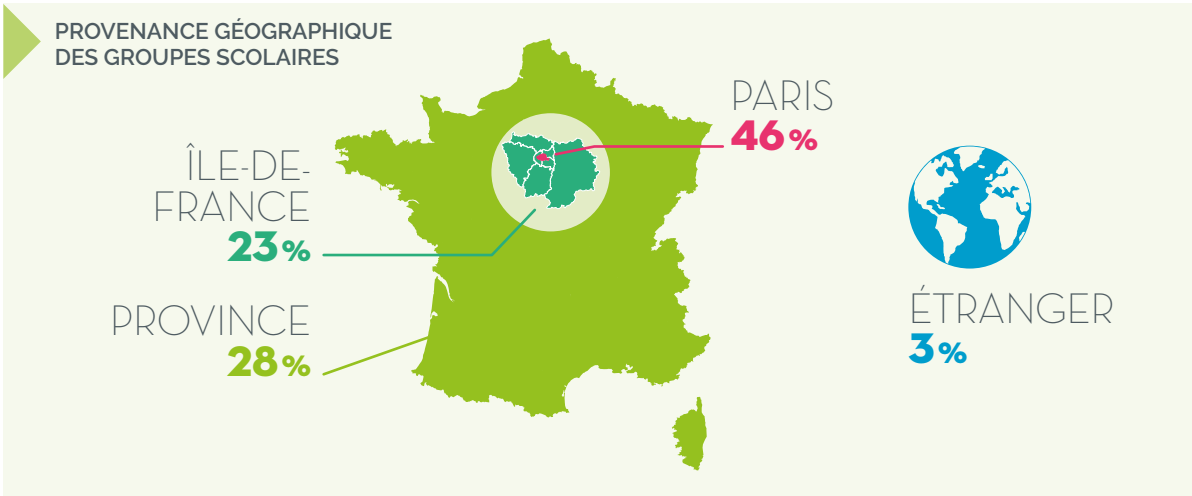
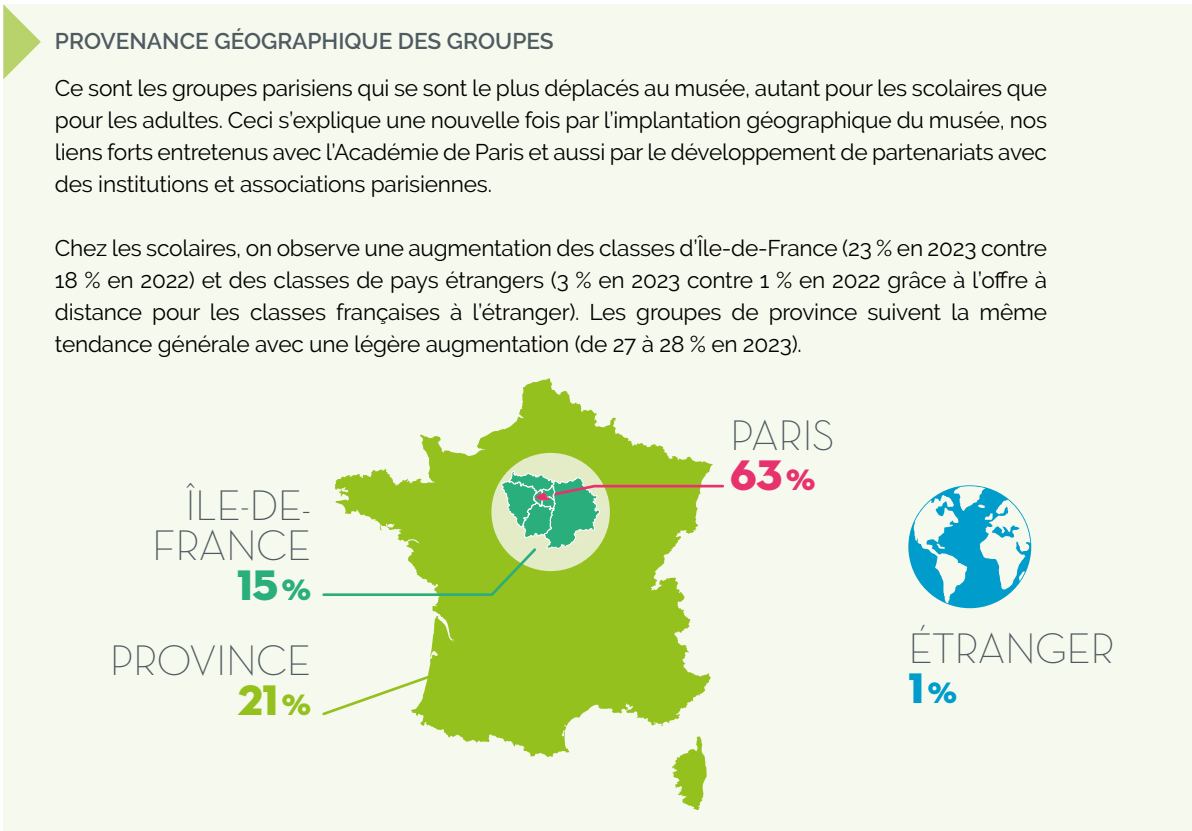
MOTIVATIONS DES VISITES SCOLAIRES



Les enseignants choisissent majoritairement la visite des collections permanentes du musée (30 %) et les professeurs du primaire sont intéressés par le livret-jeu (18 %). L'atelier « Résistance et récits radiophoniques » suscite toujours l'intérêt ainsi que le « Serious Game » qui a été demandé par 11 % des groupes (contre 7 % l'année dernière). Il est à noter également que la visite sur l'engagement des jeunes dans la Résistance, proposée depuis septembre 2023, a été autant demandée (4 %) que d'autres visites plus anciennes comme celles centrées sur les

femmes ou sur la photographie de guerre, ce qui semble traduire l'intérêt des professeurs pour les nouveautés de notre offre pédagogique.

La majorité des groupes accueillis sont parisiens (63 %), ce qui s'explique par l'implantation géographique du musée. La répartition de la provenance géographique des groupes suit la même tendance que l'année dernière avec 21 % de groupes de province, 15 % de groupes franciliens et 1 % de groupes étrangers.



3.2

UN CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Le conseil scientifique, composé d'universitaires et de directeurs de musée, français et étrangers, a pour mission de soutenir le musée par son expertise en lui apportant ses avis et ses recommandations en matière de programmation culturelle et de discours historique notamment. Il est tenu informé de tous les projets en cours et à venir dans les différents domaines qui concernent le musée (expositions tempo-

raires, soirées culturelles, médiation, accueil des publics, acquisitions, fréquentation, archives, etc.)

Le conseil s'est réuni le 30 novembre 2023, sous la présidence de Christine Levisse-Touzé. Après une présentation des principales activités de l'année, et en particulier des nombreuses acquisitions, les orientations 2024 (exposition et soirées culturelles principalement) ont été évoquées.

LA COMPOSITION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**Présidente: Christine Levisse-Touzé**

Docteur ès lettres, conservateur général honoraire du Patrimoine de la ville de Paris, directeur de recherche associé à Sorbonne Université. Spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, de la France libre et de la Résistance. Auteur et directeur de nombreux ouvrages.

**Sébastien Albertelli**

Agrégé d'histoire, docteur en histoire. Spécialiste de la France libre, a contribué au Dictionnaire de la Résistance et au Dictionnaire de Gaulle. Il a publié notamment *Les Services secrets du général de Gaulle. Le BCRA 1940-1944* (Perrin).

**Thomas Fontaine**

Docteur en histoire, spécialiste de l'histoire des déportations. Auteur de plusieurs livres sur le camp allemand du fort de Romainville.

**Robert Gildea**

Professor of Modern History, University of Oxford. Spécialiste notamment de la Résistance française. Auteur de nombreux ouvrages et récemment de *Comment sont-ils devenus résistants ? Une nouvelle histoire de la Résistance, 1940-1945* (Les Arènes, 2017).

**Jean-François Muracciole**

Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul Valéry (Montpellier). Spécialiste de la Résistance et de la France libre. Auteur et directeur de nombreux ouvrages.

**Vincent Giraudier**

Docteur en histoire, chef du département de l'Historial Charles de Gaulle au musée de l'Armée. Auteur et directeur de nombreux ouvrages et catalogues d'expositions.

**Guillaume Piketty**

Professeur d'histoire / Full Professor of History à Sciences Po (Paris). Spécialiste de l'histoire des conflits contemporains et des sorties de guerre. Auteur et directeur de nombreux ouvrages.

**Stefan Martens**

Ancien directeur adjoint de l'Institut historique allemand de Paris, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement de l'occupation allemande. Auteur et directeur de nombreux ouvrages.

**Sylvie Zaidman**

Docteur en histoire, conservatrice générale du Patrimoine, directrice du musée de la Libération de Paris-musée du général Leclerc-musée Jean Moulin. Auteur d'ouvrages sur la Résistance en région parisienne.

3.3 LES COLLECTIONS

LE COMITÉ DE CONSERVATION

Le comité de conservation joue un rôle central pour tout ce qui concerne de près ou de loin les collections du musée en ce sens qu'il est amené à statuer sur toutes les questions qui les concernent. En 2023, le comité de conservation

s'est réuni à sept reprises pour examiner les propositions d'acquisition, les demandes de prêt ou de dépôt, les évolutions éventuelles dans l'exposition permanente, ou encore l'opportunité de restauration d'objets du musée.

LES ACQUISITIONS 2023

La quasi-totalité des collections du musée de l'Ordre de la Libération (98 %) sont composées de dons provenant en grande majorité des Compagnons de la Libération et de leur famille mais aussi de la société des amis du musée (SAMOL).

■ Les dons d'objets

En 2023, 141 objets sont entrés en collection venant de 27 donateurs différents. Le nombre de donateurs est un record puisqu'il est supérieur d'un tiers à celui de l'année 2022. Ces objets sont d'une grande diversité : décorations, insignes, armes, éléments d'uniforme, affiches, effets personnels, etc.



Insigne des Forces françaises libres d'Yves de Daruvar

Don d'Antoine de Daruvar
N° d'inventaire : 2023.13.1
Mesures : 3 x 4,6 cm



Revolver Mas 1892 (n° G 44847) de Jean Poiriel

Don de François Poiriel
N° d'inventaire : 2023.1.1
Mesures : 16,5 x 23 x 4 cm



Diplôme de citoyen d'honneur de la ville de Ratheim au nom d'Adolf Hitler

Don d'Antoine de Daruvar
N° d'inventaire : 2023.13.19
Mesures : 36,4 x 26 cm (fermé)



Insigne de la 2^e division blindée d'Yves de Daruvar

Don d'Antoine de Daruvar
N° d'inventaire : 2023.13.2
Mesures : Ø 3,5 x 2,8 cm



Manteau court de cavalerie du général Alain de Boissieu

Don d'Anne de Laroulière
N° d'inventaire : 2023.16.2
Mesures : 85 x 50 cm



**Insigne de la 4° division
cuirassée de réserve**

Don d'Anne de Larouillère
N° d'inventaire : 2023.16.4
Mesures : 4,6 x 3,6 cm



Placard de décorations de René Poitevin

Don de Henri Poitevin
N° d'inventaire : 2023.17.1
Mesures : 7,8 x 11,4 cm



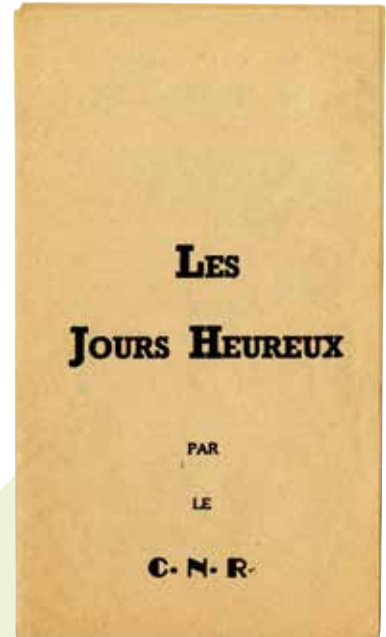
**Portée de 8 décorations miniatures
de Jean des Moutis**

Don de Robert des Moutis
N° d'inventaire : 2023.18.1
Mesures : 9,5 x 14 cm



Cliché de la 2^e page du journal Libération du 1^{er} juillet 1943

Don de Geoffroy d'Astier de la Vigerie
N° d'inventaire : 2023.19.1
Mesures : 25,5 x 19,2 cm



Les jours heureux

Don de Geoffroy d'Astier de la Vigerie
N° d'inventaire : 2023.19.2
Mesures : 19,2 x 11 cm (fermé)



Valise ayant appartenu à Yves Tricaud

Don de Fabrice Bourrée
N° d'inventaire : 2023.20.1
Mesures : 9,5 x 34 x 32 cm (fermée)



Chevalière tricolore à croix de Lorraine

Don de Didier Mellini
N° d'inventaire : 2023.21.1
Mesures : 1,1 x 2 x 2 cm



Insigne du Bataillon du Pacifique

Don de François Broche
N° d'inventaire : 2023.30.4
Mesures : 4,7 x 3 cm

Veste et pantalon de déporté de Camille Desprez

Don d'Aurélié Loison
N° d'inventaire : 2023.32.1.1 / 2023.32.1.2
Mesures : 72 x 40 cm / 98 x 40 cm



Croix de la Libération de Yves Léger

Don de la famille d'Yves Léger
N° d'inventaire : 2023.33.1
Mesures : 11,1 x 4,2 cm



Sabre d'officier de marine d'André Roux

Don de Catherine Roux
N° d'inventaire : 2023.4.1.1
Mesures : 85 x 8 x 11 cm



Vareuse anglaise et pantalon d'uniforme de Guy Vourc'h

Don de la famille de Guy Vourc'h
N° d'inventaire : 2023.5.1 / 2023.5.2
Mesures : 78 x 44 cm / 109 x 40 cm



Carte d'alimentation d'Alger au nom de Jacques Fréville

Don des ayants droits de Jacques Lecompte-Boinet
N° d'inventaire : 2023.22.2
Mesures : 21 x 13,5 cm



**Pavillon de beaupré FNFL
(1^{er} modèle) du cuirassé Courbe**

Don de la Société des Amis du musée
de l'Ordre de la Libération
N° d'inventaire : 2023.23.1
Mesures : 77 x 53,7 cm



Portefeuille de Jean-Pierre Berger

Don de Jean-Fred Berger
N° d'inventaire : 2023.25.1
Mesures : 16 x 10,5 x 1,5 cm (fermé)



**Cordon et plaque de grand'croix
de la Légion d'honneur d'Alexandre Parodi**

Don de la société Investeam
N° d'inventaire : 2023.26.1.1 / 2023.26.1.2
Mesures : 75 x 26 cm / 9,7 x 9,7 x 2 cm



**Insigne de boutonnière du Conseil d'État
d'Alexandre Parodi**

Don de la société Investeam
N° d'inventaire : 2023.26.2
Mesures : ø 6,7 cm x 1 cm

**Cape de sortie et sabre d'officier de marine
d'Honoré d'Estienne d'Orves**

Don de la famille d'Honoré d'Estienne d'Orves
N° d'inventaire : 2023.28.1 / 2023.28.2.1
Mesures : 123,5 x 44 cm / 84 x 12 x 8 cm



**Brevet parachutiste de la France libre
de Jacques Pâris de Bollardière**

Don de la famille de Jacques Pâris de Bollardière
N° d'inventaire : 2023.7.13
Mesures : 4 x 9,5 cm

**Affiche Hoy mas que nunca.
Libertad, Igualdad, Fraternidad**

Don de la Société des Amis
du musée de l'Ordre de la Libération
N° d'inventaire : 2023.29.1
Mesures : 69,5 x 46 cm





**Fanion de la 1^{ère} compagnie du 1^{er} BLE
de la 13^e DBLE de Pierre Langlois**

Don de Colette Langlois
N° d'inventaire : 2023.3.1
Mesures : 53 x 44 cm (avec la hampe)



Béret anglais d'Alain de Boissieu

Don d'Anne de Larouillère
N° d'inventaire : 2023.6.6
Mesures : 27 x 21 cm



**Nécessaire de couture
d'Alain de Boissieu**

Don d'Anne de Larouillère
N° d'inventaire : 2023.6.8
Mesures : 18 x 11 x 3 cm (ouvert)



**Distinguished Service Order and bar
de Jacques Pâris de Bollardière**

Don de la famille de Jacques Pâris de Bollardière
N° d'inventaire : 2023.7.13
Mesures : 11,5 x 3,8 cm



**Ailes opérationnelles SAS
de Jacques Pâris de Bollardière**

Don de la famille de Jacques Pâris de Bollardière
N° d'inventaire : 2023.7.3
Mesures : 2,5 x 7 cm



**Écusson Pegasus
de Jacques Pâris de Bollardière**

Don de la famille
de Jacques Pâris de Bollardière
N° d'inventaire : 2023.7.4
Mesures : 7,3 x 6 cm



Croix de la Libération de Jean Bertin

Don de la Société des Amis du musée
de l'Ordre de la Libération
N° d'inventaire : 2023.8.1
Mesures : 9,5 x 4 cm



**Insigne des Forces françaises de l'intérieur
de Jean Bertin centrafricain
de Roger Barberot**

Don de la Société des Amis du musée
de l'Ordre de la Libération
N° d'inventaire : 2023.8.8
Mesures : 2 x 3,3 cm

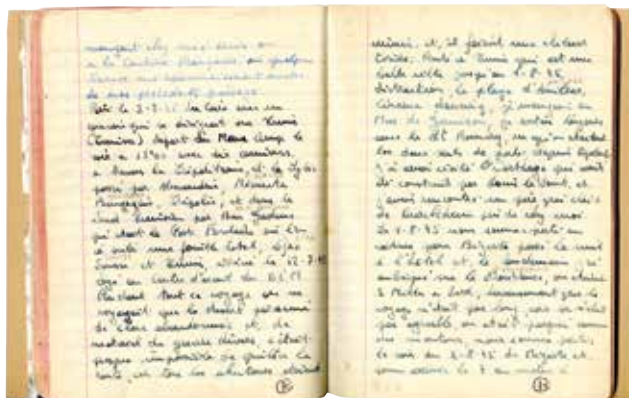
Le musée de l'Ordre de la Libération exprime sa gratitude aux personnes et organismes qui ont, par leurs dons, contribué à l'enrichissement des collections :

Les familles d'Honoré d'Estienne d'Orves, de Jacques Lecompte-Boinet et d'Yves Léger • Monsieur Éric Andlauer • Madame Sophie André • Monsieur Geoffroy d'Astier de la Vigerie • Monsieur Patrick Bach • Monsieur Jean-Fred Berger • Monsieur Nicolas Bourdet • Monsieur Fabrice Bourrée • Monsieur François Broche • Monsieur Henri de Castries • Monsieur Patrice Chabot • Monsieur Michel Clostermann • Monsieur Antoine de Daruvar • Monsieur Jean-Pierre Delage-Toriel • Monsieur Pierre d'Harcourt • Monsieur Étienne Krafft • Madame Colette Langlois • Madame Anne de Laroullière • Monsieur Gurvan Le Hay • Madame Sylviane Lemarié • Madame Anne-France Ligot • Madame Aurélie Loison • Monsieur Rémi Longetti • Monsieur Didier Mellini • Monsieur Robert des Moutis • Monsieur Jean-Paul Neuville • Monsieur Valère Ortoli • Monsieur François Poirel • Monsieur Patrick Poitevin • Madame Marie-Pierre Poulain • Monsieur Ian Reed • Madame Catherine Roux • Monsieur Pierre Vidalenc • Le Studio Harcourt, la commission nationale de la médaille de la Résistance française et bien sûr la société des amis du musée de l'Ordre de la Libération.

■ Les dons d'archives

En 2023, le musée de l'Ordre de la Libération a accepté 19 dons d'archives privées. Ces ensembles représentent plusieurs centaines de documents et contiennent pour certains des pièces exceptionnelles : journal de guerre, carnets de cours, correspondances de guerre, dessins, ordres de mission, etc.

Parmi les fonds d'archives les plus complets, citons les archives de Pierre de Chevigné, de Louis Andlauer, de Maurice Ripoché, de Paul Neuville, d'Yves Léger ou de Jean des Moutis...



▶ **Journal de guerre d'Ernest Bach, 1940-1945**
Don de Patrick Bach



▶ **Fausse carte d'identité d'Yves Léger établie au nom de Yves Legaster**
Don de la famille Léger



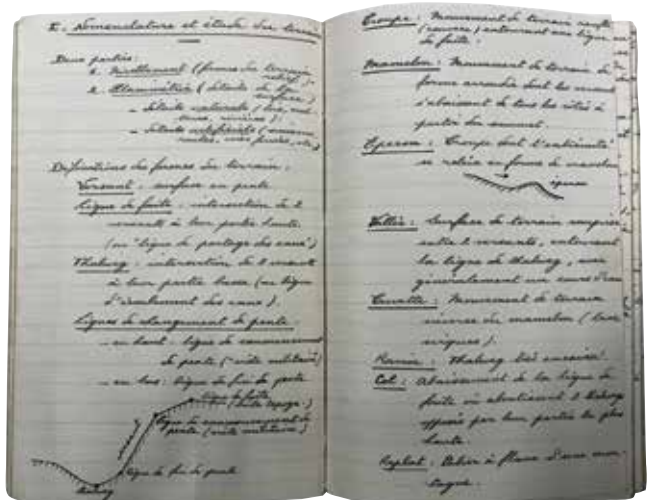
▶ **Observer and air gunner's flying book de Louis Andlauer, 1942**
Don de Eric Andlauer



► N°1 du journal **Combat**, décembre 1941
Don de Geoffroy d'Astier de la Vigerie

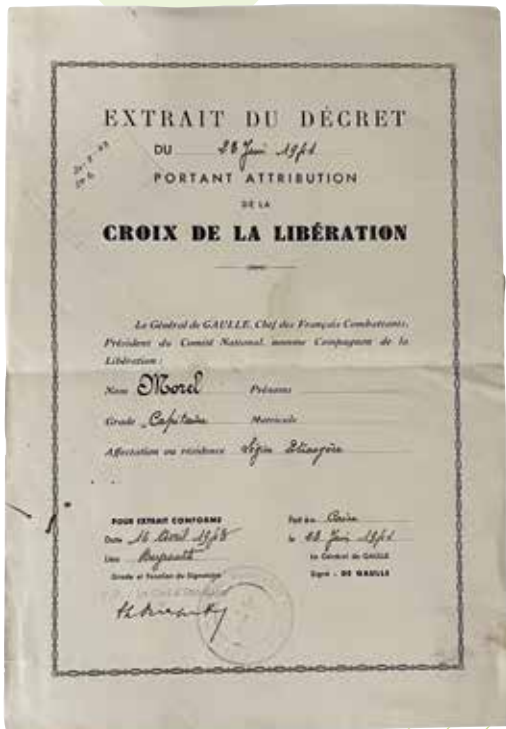


◀ **Carnet individuel** de Jean-Pierre Berger, 1939
Don de Jean Fred Berger



▲ **Carnet de cours (école du soldat)** camp de Camberley de Yves de Daruvar, 1940
Don d'Antoine Daruvar

▼ **Extrait de décret portant attribution de la croix de la Libération de René Morel, 1941**
Don de Sophie André



Cher Monsieur MELISSANT et Ami,
 Je n'aurais jamais pensé, (lorsque nous
 nous sommes rencontrés pour la dernière
 fois à LUXEMBOURG) que je vous écrirais
 un jour de la Prison de votre Ville. C'est
 cependant ce qui se produit. J'ai en
 effet été arrêté par à PARIS par les
 Autorités Allemandes et la GESTAPO.
 m'a transporté de PARIS à DUSSELDORF.
 menottes aux mains comme un médeci-
 teur. Je suis donc depuis le 12/4/43 dans
 un cachot de la Prison de DUSSELDORF.

Notes de Maurice Ripoche rédigées à l'attention de monsieur Mélissant pour tenter d'éviter la peine de mort, 1944
 Famille de Maurice Ripoche

Carte de membre de l'escadrille España de Georges Croisiau, 1936
 Don de Remy Longetti



ATTENTION A L'ORDRE

Notre premier ordre c'est notre poupon rouge, notre agout extérieur, notre attitude résolue et disciplinée, le déploiement pacifique de notre force.

Notre deuxième à la crasse de nos mousquetons, la pointe de nos baïonnettes, la manège de nos F.A.

Le dernier : Le feu (sur ordre de vos Officiers).-

Mettez-vous le matin en détachement; mettez votre bonnet bien droit sur la tête.- Soyez silencieux, attentifs aux ordres de vos chefs de groupe; conservez la distance prescrite; alignez-vous rapidement.-

Évitez-vous des soleil; n'acceptez pas a boire.-

Soyez joyeux, fiers et disciplinés.-

Recommandations remises aux fusiliers marins avant l'opération « Menace » du 23 septembre 1940
 Don de Robert des Moutins

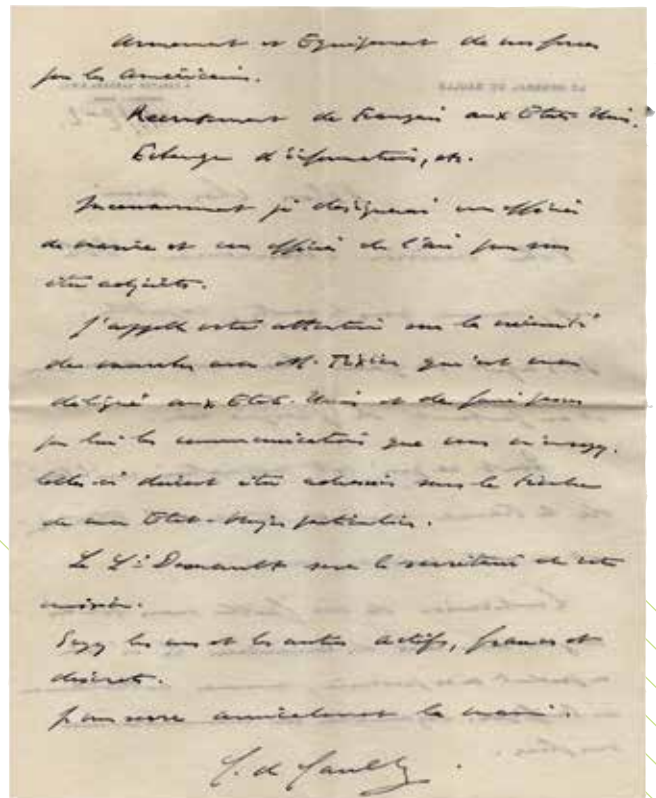
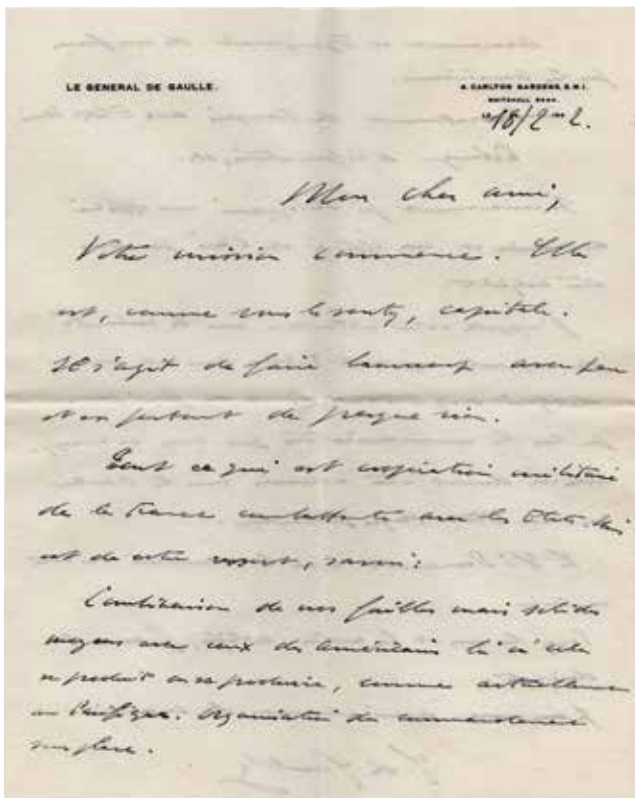
Monsieur Général

Le 19 Mars 1942 - à Carthage

Je vous envoie le grand dossier de l'opération « Menace » que j'ai préparé pendant mon séjour en Afrique du Nord. Ce dossier est divisé en deux parties : la première est consacrée à l'opération elle-même, la seconde à la situation générale de l'Afrique du Nord. J'espère que ces documents vous seront utiles. Je vous prie d'agréer, Monsieur Général, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Pierre-Henri Clostermann

Lettre de Pierre-Henri Clostermann adressée au général de Gaulle, n.d
 Don de Michel Clostermann

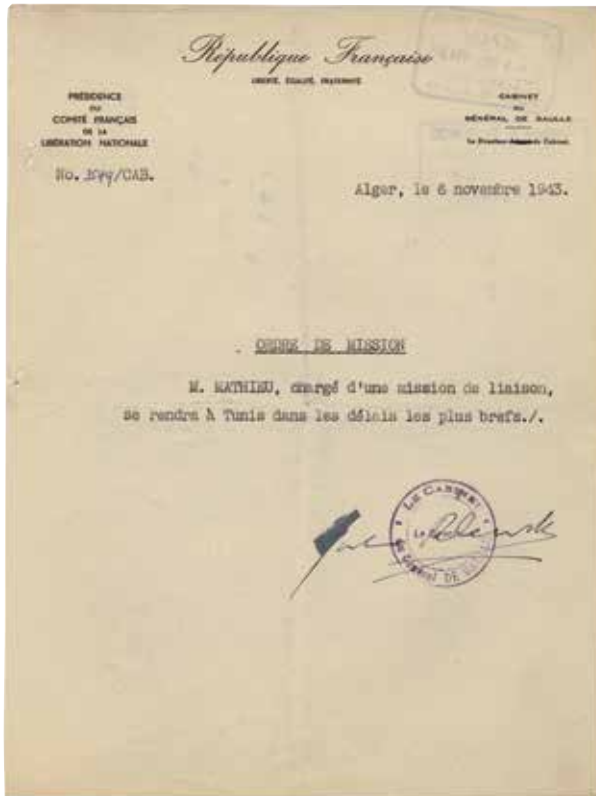


▲ Lettre de mission du général de Gaulle adressée à Pierre de Chevigné le 18 février 1942
Don de Pierre d'Harcourt et Henri de Castries

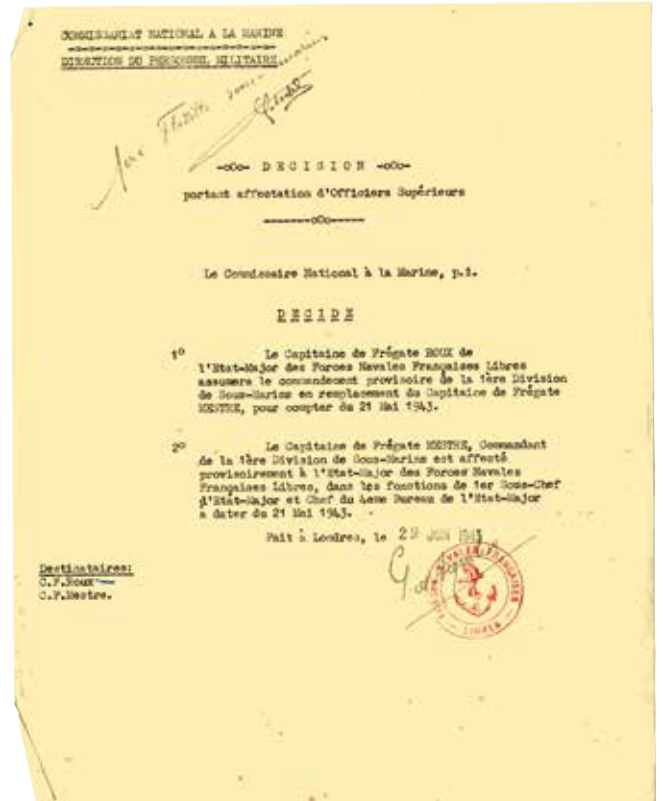
► Partition de
La Marche Lorraine
de Louis Ganne, [1945]
Don de François Broche



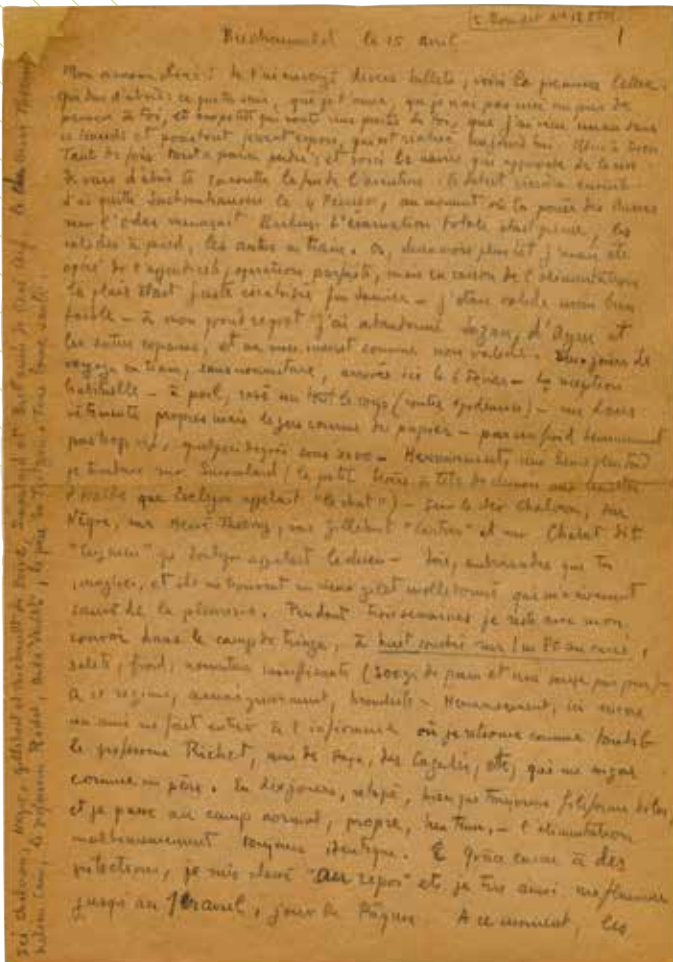
◀ Passeport de service
de Paul Neuville, 1941
Don de Jean-Paul Neuville



◀ **Ordre de mission au nom de Mathieu de Jacques Lecomte-Boinet, 1943**
Don de Dominique Hoppenot



▶ **Décision d'affectation d'officier d'André Roux**
Don de Catherine Roux



◀ **Lettre de Claude Bourdet adressée à sa femme le 15 avril 1944 depuis le camp de Buchenwald**
Don de Nicolas Bourdet

■ Les dons de photographies

En 2023, 14 fonds photographiques sont entrés dans les collections. Représentant un peu plus de 1200 tirages, ces dons enrichissent de manière considérable les collections photographiques du musée.

- **850 photographies et négatifs** concernant la vie militaire de Pierre Langlois, 1940-1975.

Don de *Colette Langlois*

- **16 photographies** concernant Pierre de Chevigné.

Don de *Pierre d'Harcourt et Henri de Castries*

- **2 photographies** de remise de croix de la Libération de Félix Broche à titre posthume, Tunis, 27 juin 1943.

Don de *François Broche*

- **11 photographies** relatives à l'arrivée du général de Gaulle à Marcianise (Italie), 30 juin 1944.

Don de *Jean-Paul Neuville*

- **67 photographies** concernant André Roux.

Don de *Catherine Roux*

- **1 portrait** de Georges Croisiau de l'escadrille Espana.

Don de *Rémy Longetti*

- **22 photographies** ayant appartenu à Jacques Lecompte-Boinet.

Don de *Dominique Hoppenot*

- **2 portraits** du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire (1944-1945) réalisés au studio Harcourt de Paris

Don du *studio Harcourt*

- **6 photographies** relatives à Jean des Moutis.

Don de *Robert des Moutis*

- **4 photographies** sur lesquelles figure le capitaine de Boissieu.

Don de *Anne de Laroullière*

- **3 portraits** de l'amiral Paul Ortoli.

Don de *Valère Ortoli*

- **171 photographies** concernant Maurice Ripoché.

Don de *Sylviane Lemarié*

- **27 photographies** concernant Pierre Degail.

Don de *Patrice Chabot*.

- **142 photographies** concernant Maurice Delage.

Don de *Jean-Pierre Delage-Toriel*



▲ *Lieutenant Pierre Langlois*



▲ *Les Compagnons de la Libération John Hasey et Gustavo Camerini en Érythrée en mars 1941*



^ Libération de Soussé (Tunisie)
le 12 avril 1943



^ Chef d'escadron de Courcel,
colonel de Chevigné
et François Coulet sur
un landing craft entre
La Combattante et
Courseulles le 14 juin 1944



> Tunis (Tunisie), 27 juin 1943. Remise de la croix
de la Libération de Félix Broche à titre posthume
à son fils Michel



< Le lieutenant de vaisseau
Despreaux et le capitaine de
corvette Roux à Aden (Yemen)
en novembre 1941



^ Arrivée du général de Gaulle à Marcianise (Italie) le 30 juin 1944



^ Georges Croisiau de l'escadrille Espana



^ Portrait du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire réalisé au studio Harcourt



^ Paris, hôtel de Roquelaure, ministère des Travaux publics, fin août 1944. Jacques Lecomte-Boinet, secrétaire général, entouré de son cabinet et de sa secrétaire, Jacqueline Bordelet



^ Édouard Corniglion-Molinier dans les années 20



^ Saint-Pierre-et-Miquelon



^ Pont flottant sur l'Ill à Kogenheim en Alsace en décembre 1944.



^ Le capitaine de Boissieu, 1942-1945



< Maurice Ripoché devant son avion à Bucarest le 10 janvier 1919



^ Le capitaine de corvette Ortoli, 1939-1940



< Pierre Degail dans son avion

LES PRÊTS 2023

Comme chaque année, le musée a consenti le prêt de certains objets et documents de ses collections pour des expositions temporaires au sein d'autres institutions. Chaque demande de prêt est validée par le comité de conservation du musée après examen du projet scientifique de l'emprunteur et des conditions de sécurité de l'exposition des œuvres. Ces prêts contribuent à valoriser les collections du musée et à en accroître le rayonnement.

Ainsi en 2023, le musée a accepté le prêt d'objets pour les expositions suivantes :

- « **ALLIÉS DANS LE DÉSERT. LECLERC ET LES BRITANNIQUES (1940-1943)** »
au musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin,
du 16 mars au 16 juillet 2023



- ▲ **Trois boussoles d'André Geoffroy dans l'exposition « Alliés dans le désert. Leclerc et les Britanniques (1940-1943) »**

14 pièces du musée y ont été exposées, parmi lesquelles des objets ayant appartenu au Compagnon André Geoffroy (uniforme de capitaine avec son képi, trois boussoles, un étui à carte et une carte de la colonne du Tchad lors des campagnes de 1941 et 1942).

Un poignard tchadien et une croix de Lorraine en argent ayant appartenu au colonel Leclerc ont fait partie de ce prêt, ainsi qu'un carnet d'Yves de Daruvar et un document d'archive concernant la sépulture du colonel Colonna d'Ornano datant de 1941.

- > **Présentation d'un porte-carte et d'une tenue d'André Geoffroy dans l'exposition « Alliés dans le désert. Leclerc et les Britanniques (1940-1943) »**



- « **LA MUSIQUE DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION ET LES CENTRES DE MISES À MORT** »
au mémorial de la Shoah, du 20 avril 2023 au 25 février 2024

Le musée a prêté un dessin de Lazare Bertrand, réalisé dans le camp de concentration de Neuengamme, intitulé *Le retour en fanfare*.



> Dessin, porte-carte de Félix Tilly et le casque de Gustavo Camerini installés de l'exposition à l'Historial de Gaulle

■ **« LES COMBATS OUBLIÉS DES FORCES FRANÇAISES LIBRES : LA CAMPAGNE DE TUNISIE », à l'Historial de Gaulle au musée de l'Armée du 23 mai au 19 septembre 2023**

Le musée a prêté 3 documents dont un tract britannique et un tract italien et 5 objets dont le casque anglais de Gustavo Camerini transpercé par une balle lors de cette campagne, deux porte-cartes et un pistolet semi-automatique Po8 de Félix Tilly.

■ **« DANIEL CORDIER, 100 ANS D'AGITATION » au musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, du 1^{er} juillet au 4 novembre 2023**

Le musée a prêté un récepteur de campagne américain type RBZ de Pierre Rateau, ainsi que plusieurs cahiers de cours qu'il a utilisés pendant sa formation au sein du BCRA en Angleterre. Pierre Rateau et Daniel Cordier ont été formés comme agent en même temps.

■ **« CORSICA 39-45 : LES CORSES ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE » au musée de Bastia, du 1^{er} juillet au 17 décembre 2023**

Pour cette exposition, quatre documents d'archives de Fred Scamaroni ainsi qu'un buste le représentant ont été prêtés.



^ *Présentation de quatre documents de Fred Scamaroni dans l'exposition « Corsica 39-45 : les Corses et la Seconde Guerre mondiale »*



< *Installation du buste de Fred Scamaroni dans une vitrine de l'exposition « Corsica 39-45 : les Corses et la Seconde Guerre mondiale »*

Pendant le second semestre 2023, trois nouveaux départs d'objets et documents du musée pour des expositions temporaires ont eu lieu :

- le **message manuscrit** du général de Gaulle au général Koenig après la bataille de Bir-Hakeim le 10 juin 1942 pour l'exposition « **Victoire ! La fabrique des héros** » au musée de l'Armée du 11 octobre 2023 au 28 janvier 2024 ;



- une **cantine militaire** du commandant de Gaulle et un **document d'archive** pour l'exposition « **Officiers sous toutes les coutures ! De Gaulle parmi les autres (1909-1940)** » à la Maison natale Charles de Gaulle à Lille du 22 novembre 2023 au 20 mai 2024 ;

- le **képi** de préfet de Jean Moulin et **deux documents d'archive** le concernant pour l'exposition « Jean Moulin » au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon du 29 novembre 2023 au 26 mai 2024.



Enfin, dans le cadre d'une **exposition itinérante en Espagne**, le musée a prêté le pistolet à silencieux Welrod MKII de Raymond Fassin. Cette pièce a été présentée à Madrid du 27 juin au 22 octobre 2023 et est partie ensuite pour Barcelone où elle sera présentée du 21 novembre 2023 au 17 mars 2024.

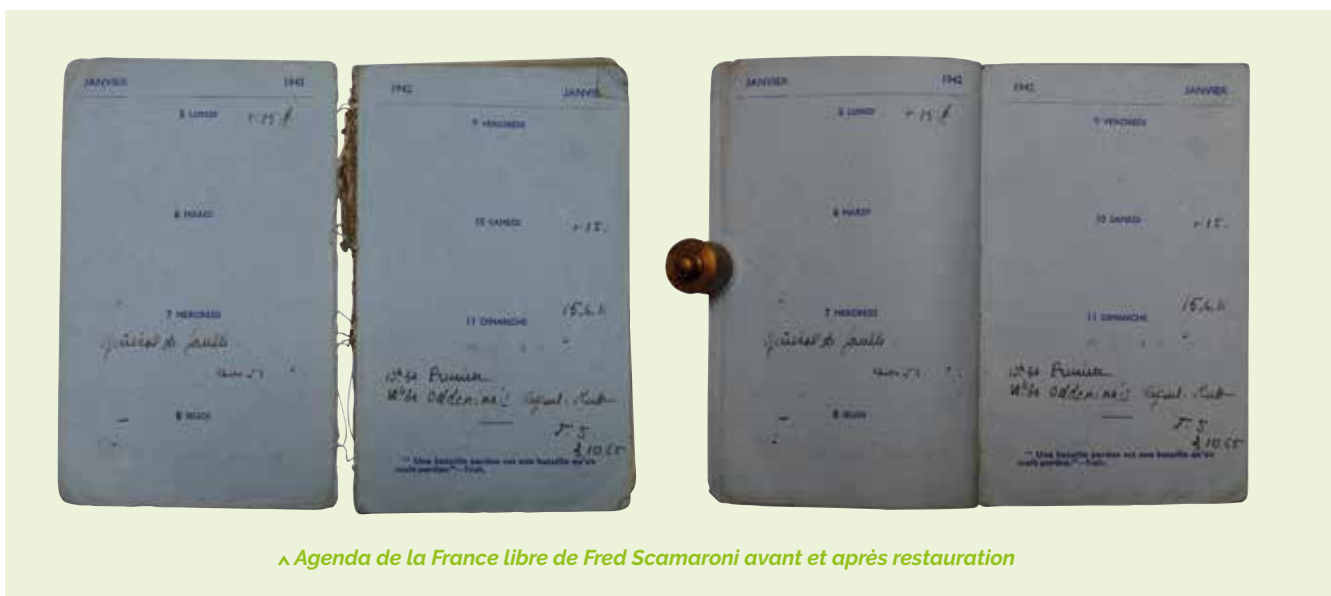
LES RESTAURATIONS 2023

Les collections d'un musée ont, dans certains cas, besoin d'être restaurées. Parfois dès leur entrée dans les collections mais aussi à l'occasion de leur présentation dans des expositions permanentes ou temporaires. La restauration vise essentiellement d'abord à stopper la dégradation constatée d'un objet ou d'un document.

Dans le cadre d'un prêt pour une exposition temporaire, si des restaurations sont nécessaires sur certaines œuvres, c'est le musée emprunteur qui prend en charge cette restauration. En 2023, le musée a ainsi fait restaurer pour l'exposition « **Un chevalier du ciel. Edouard Corniglion-Molinier, Compagnon de la Libération 1898-1963** » une tenue de pilote de la Première Guerre mondiale provenant des collections du musée de l'Air et de l'Espace. Celle-ci avait besoin d'un nettoyage et de légères consolidations. Une médaille militaire, au ruban très abîmé et provenant d'une collection particulière, a également été traitée.

Certains objets et documents des collections ont été restaurés pour les départs en exposition tout au long de l'année :

- l'**agenda de la France libre de 1942** ayant appartenu à Fred Scamaroni pour l'exposition en Corse ;
- la **cantine** du commandant de Gaulle pour l'exposition à Lille ;
- **deux documents** concernant Jean Moulin avant l'exposition à Lyon.



^ *Agenda de la France libre de Fred Scamaroni avant et après restauration*

Le musée a également fait restaurer des objets et documents de ses propres collections qui présentaient des fragilités et des altérations :

- **26 tracts** contrecollés sur du papier avec un adhésif fort. L'objectif de la restauration était de procéder au retrait du papier ainsi que les résidus d'adhésifs, afin de permettre une meilleure conservation et leur numérisation

en vue de les mettre en consultation. Cette collection est composée d'environ 200 items tous contrecollés. Les opérations de restauration se poursuivront pendant l'année 2024 ;

- un **appareil photo Kodak** ayant appartenu à Claude le Hénaff qui présentait une surface encrassée, une corrosion et une grande fragilité du cuir. Les produits de corrosion ont été nettoyés et le cuir consolidé. Une couche de cire a été posée pour permettre une protection supplémentaire ;



^ Appareil photo de Claude le Hénaff avant et après restauration

- plusieurs restauratrices spécialisées ont travaillé sur une autre **cantine militaire** ayant appartenu à Charles de Gaulle. Des interventions étaient nécessaires sur le tissu externe et interne de la cantine, sur le bois, sur le cuir, sur le papier et sur le métal. La restauration a duré environ 4 mois ;



^ Cantine militaire de Charles de Gaulle avant et après restauration

- **5 documents d'archives** ayant appartenu aux Compagnons Edgard Tupët-Thomé et Gérard Hennebert présentaient un mauvais état de conservation : des plis, des déchirures, un encrassement et un jaunissement généralisé ainsi que des résidus d'adhésifs pour l'un des documents. Ils ont été nettoyés, mis à plat et consolidés ;

- **plusieurs lettres** envoyées par Claude Bourdet depuis les camps d'Oranienbourg-Sachsenhausen et Buchenwald ont été restaurées car elles présentait un état de conservation assez moyen (plis, déchirures, lacunes...). L'intervention a permis de rendre aux papiers leurs propriétés physiques ;

- l'un des derniers objets restaurés en 2023 est le **pavillon de beaupré du cuirassé Courbet** datant de 1940. Celui-ci comportait de nombreux trous et des fragilités, ainsi que des tâches. Un doublage a été fait au revers ainsi qu'une mise à plat.



^ Une lettre de Claude Bourdet après restauration

Une partie de ces restaurations en 2023 ont pu être réalisées grâce au financement de la société des amis du musée.

LE RÉCOLEMENT

Obligation décennale pour les musées, le récolement est un « état des lieux » des collections du musée. Le récolement permet de vérifier la localisation des œuvres, leur état sanitaire et leur conditionnement ainsi que les informations inscrites sur l'inventaire, comme, par exemple, la typologie, les dimensions, les matériaux ou encore le marquage...

En 2023, le musée a poursuivi les opérations de récolement dans la salle n°1 des réserves, qui contient des collections composées de divers matériaux (métal, cuir, tissu, plastique). Le récolement de l'exposition permanente ayant été réalisé entre 2012 et 2015 lors de la rénovation du musée, celui-ci concerne désormais les salles de réserves. Un à un, les objets sont inspectés, reconditionnés et rangés. Si besoin, l'objet passe ensuite sur le poste de prise de vue pour la réalisation de photographies documentaires.

Ainsi une centaine d'objets ont été récolés en 2023.

Le récolement permet également d'optimiser le rangement des objets en réserve. Avec un conditionnement mieux adapté, l'objet prend moins de place et s'insère plus facilement dans des boîtes ou des bacs, ce qui facilite son transport en cas de besoin. Les opérations de récolement sont aussi l'occasion de rassembler les objets d'une même typologie.

LA CAMPAGNE PHOTO

En 2023, le musée a poursuivi la campagne de prises de vue des collections conservées en réserves. Cette campagne a pour but de compléter la documentation sur les collections au moyen de visuels de haute qualité.

Les prises de vue ont duré quatre jours durant le mois de novembre. Elles concernaient des collections diversifiées, comme des paires de chaussures, des maquettes de navires ou d'avion ou encore une collection de paquetages et de musettes militaires. Les photographies ont été réalisées par des photographes de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD).

Chaque objet est photographié sur plusieurs faces et avec le plus de détails possibles (marquages, inscriptions, étiquettes...). Un studio provisoire, adapté à la typologie des objets, a été installé dans une salle du musée.



> Prise de vue d'un sabre



> Prise de vue d'un casque Hadrien pendant la campagne photo

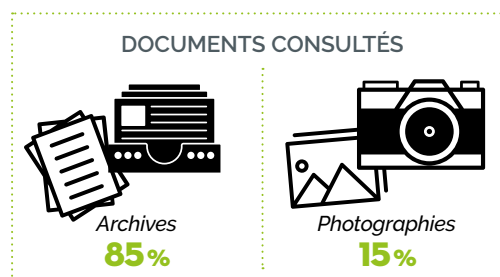
3.4 UN CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

Le centre de recherche et de documentation du musée met à la disposition des chercheurs, étudiants et particuliers les dossiers individuels des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance française, des dossiers thématiques, une collection de presse, plus de 34 000 photographies et près de 7 500 ouvrages. La salle de consultation est accessible, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture du musée.

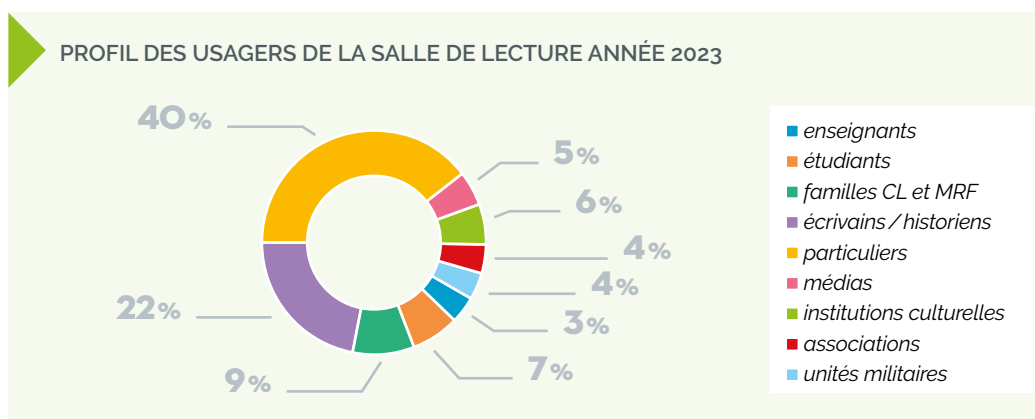
L'ACCUEIL DES LECTEURS ET DES CHERCHEURS

2023 marque une augmentation significative du nombre de consultations d'archives et d'ouvrages. Cette augmentation est à attribuer au 80^e anniversaire de la libération de la France et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais également au rayonnement de l'Ordre et de ses ressources documentaires aussi bien dans le milieu scientifique qu'auprès du grand public.

Le personnel du centre de recherche a ainsi consacré **65 journées à l'accueil des lecteurs et chercheurs**. Le service a enregistré **95 consultations** pour un total de **700 dossiers communiqués sur l'année**.



En plus de l'accueil des lecteurs et des chercheurs, la responsable des archives et le service de la médaille de la Résistance française ont répondu à **542 demandes de recherche et d'information à distance**.



LA POLITIQUE DE GESTION DES ARCHIVES ET DE L'ARCHIVAGE

■ Politique d'archivage électronique

2023 a été marquée par la poursuite du traitement des archives électroniques de l'établissement. Ce projet d'envergure, impliquant tous les agents, a nécessité une formation sur la gestion des archives électroniques. Consécutivement à la

mise en place d'un nouveau plan de classement, les premiers versements d'archives définitives ont pu être réalisés en fin d'année et les éliminations poursuivies.

■ Traitement des fonds

Le travail de traitement et de reconditionnement des fonds privés a commencé en septembre grâce au recrutement d'une vacataire pour une période de 3 mois et a été poursuivi par la responsable des archives jusqu'à la fin de l'année, permettant ainsi de traiter les importants fonds privés Pierre de Chevigné et Pierre Rateau.

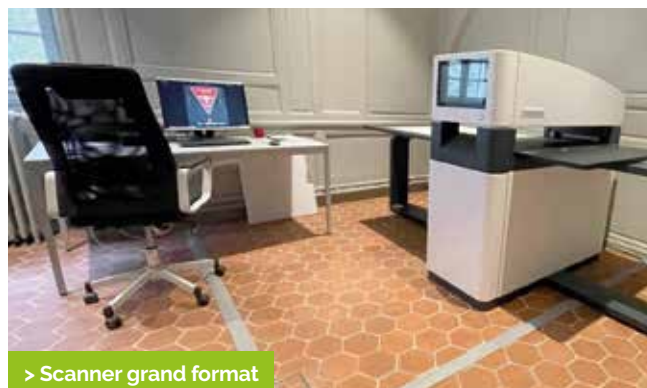
brochures et tracts) sont désormais accessibles sur le site internet du musée.

Les instruments de recherche de 15 fonds privés, des dossiers des Compagnons constitués par l'Ordre (lettres A, B, C, D, E et F) et de plusieurs collections de documents (diplômes,

Le travail de reconditionnement et d'archivage des dossiers des médaillés de la Résistance française s'est également poursuivi, mobilisant plusieurs agents à chaque session. Au cours de cette année 2023, 11196 dossiers ont été traités. Depuis le commencement de cette opération en 2021, ce sont 33220 dossiers qui ont été reconditionnés (reclassement des pièces, cotation, informatisation).

■ Numérisation des fonds

Un investissement d'envergure a permis cette année l'acquisition d'un scanner grand format et l'installation d'une nouvelle salle de récolement. Cet appareil permettra désormais de numériser l'ensemble des fonds d'archives de grandes dimensions (affiches, journaux) de l'établissement et une partie des objets des collections. 2024 marquera ainsi le lancement d'une campagne de numérisation pluriannuelle.



> Scanner grand format

■ Revalorisation et mise aux normes des espaces de conservation

Lancé en 2021, le travail de revalorisation et de mise aux normes des espaces de conservation des archives est entré cette année dans sa dernière phase. Après deux magasins d'archives, la bibliothèque de l'Ordre fut ainsi rééquipée à son tour. Grâce à l'installation de rayonnages mobiles, les capacités de stockage ont ainsi doublé. Le rassemblement des ouvrages dans une salle unique a également permis de reconvertir deux salles anciennement occupées par la bibliothèque en espace de stockage de matériel muséographique et en salle de récolement et de numérisation.



> Rayonnages mobiles

Janvier 2024 marquera la fin de la mise aux normes des espaces de conservation avec le rééquipement du troisième magasin d'archives.

LA BIBLIOTHÈQUE

Près de 1000 nouveaux ouvrages ont été intégrés dans la bibliothèque au cours de l'année 2023, notamment grâce au don de la Fondation de la Résistance. À ce jour, les collections de la bibliothèque comprennent plus de 7500 ouvrages.

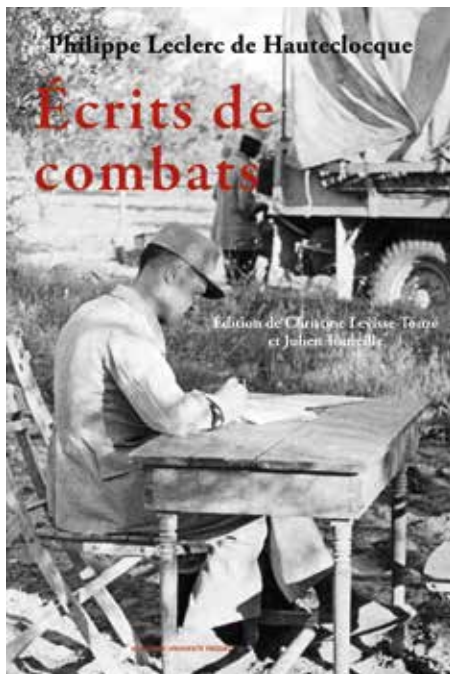
LA PHOTOTHÈQUE

Le musée gère une photothèque riche d'environ 34000 photographies sur les thèmes suivants : les Compagnons de la Libération, le général de Gaulle, le parcours des Français libres, la Résistance intérieure et la déportation. En vue de leur préservation et de leur valorisation, ces photographies sont systématiquement numérisées, inventoriées et indexées. Accessibles aux chercheurs, elles sont utilisées aussi bien par le musée (expositions et publications) que par des organismes extérieurs tels que musées, sociétés de production, éditeurs, presse, application web et autres.

■ Les conventions de prêts photographiques

En 2023, 60 conventions pour l'utilisation de photographies des collections du musée ont été signées pour différents projets :

- **Édition d'ouvrages** : 30 %
- **Expositions** : 28 %
- **Articles de presse** : 17 %
- **Documentaires** : 13 %
- **Cérémonies d'hommages** : 5 %
- **Divers** : 7 % (par exemple réalisation par La Poste d'un timbre consacré à René Mouchotte à l'occasion du 80^e anniversaire de son décès et illustration des notices biographiques des avocats morts pour la France sur le site mémoriel de l'ordre des avocats).



^ **Timbre en hommage au commandant René Mouchotte**

< **Écrits de combats, Philippe Leclerc de Hautecloque. Édition de Christine Levisse-Touzé, éditions Sorbonne Université Presses**

Il est à noter que l'Ordre a rayonné à l'étranger par le biais d'un article sur le Compagnon de la Libération Amilakvari dans la revue italienne *Storia militare* et de la publication d'une thèse allemande sur le camp de déportation de Ravensbrück.

PARTENARIATS

■ *Compagnons de la Libération écrivains* par l'association des Écrivains combattants aux éditions Glyphé

L'association des Écrivains combattants a réalisé, sous la direction d'Alfred Gilder, secrétaire général de l'association et de l'historien François Broche, un ouvrage collectif paru aux éditions Glyphé dans lequel soixante-dix-neuf auteurs qualifiés, civils ou militaires, présentent les Compagnons de la Libération à travers leurs écrits. Si certains d'entre eux ont été reconnus comme de grands écrivains de la littérature française (André Malraux, Romain Gary) et comme des auteurs populaires Pierre Clostermann (Le Grand Cirque) ou Dominique Ponchardier (Le Gorille), la plupart ne sont pas célèbres pour leur plume. Cet ouvrage dense apporte ainsi un éclairage inédit sur les textes laissés par plus de cent Compagnons de la Libération.

119 photographies provenant des collections du musée ont été utilisées dans cet ouvrage.



■ Brochure 1943

L'année décisive. À travers les collections du musée de l'Ordre de la Libération



Dans son rôle de soutien au rayonnement du musée, la société des amis a réalisé et financé une brochure historique dédiée à l'année 1943 intégralement illustrée par les collections du musée. Cet ouvrage de plus de 100 pages, offert aux adhérents à jour de cotisation, est par ailleurs vendu au prix de 15 euros.

■ Bande-dessinée *L'Île de Sein* aux éditions Grand Angle

La bande-dessinée dédiée à l'Île de Sein de la série « Les Compagnons de la Libération » aux éditions Grand Angle est le 8^e volume de la collection, réalisée en partenariat avec l'Ordre de la Libération depuis 2019. Elle comprend un cahier historique final signé par Vladimir Trouplin.

En embarquant pour Londres, ils emportent l'honneur de la France. Tout paraît immuable sur ce morceau de roche face à l'océan : la même mer indomptable, les mêmes hommes, solidaires, fidèles et silencieux. Mais, en 1940, c'est le continent qui est enseveli sous la marée nazie. Après avoir entendu l'appel du 18 juin, les hommes se concertent. Il faut partir, vivre libre comme tous ceux qui chérissent la mer, et continuer la lutte. Tous les hommes décident alors de s'embarquer pour l'Angleterre pour prendre le seul parti qui leur soit naturel, celui de la fidélité à la patrie et à la liberté.



3.5

RETOUR SUR L'EXPOSITION 2023

Le 2 octobre 2023 s'est ouverte l'exposition temporaire *Un chevalier du ciel. Édouard Corniglion-Molinier, compagnon de la Libération (1898-1963)*. Cette exposition monographique consacrée à un personnage véritablement hors-série, bien qu'aujourd'hui largement méconnu, a été possible en grande partie par les prêts consentis par les différents descendants d'Édouard Corniglion-Molinier.

Né le 23 janvier 1898 dans une famille de la bourgeoisie niçoise, Édouard Corniglion-Molinier a vécu mille vies. Tour à tour engagé volontaire dans la Grande Guerre, pilote, aventurier, homme de cinéma, journaliste, pionnier de la Résistance, commandant puis général des Forces aériennes françaises libres, ministre, député, sénateur, conseiller général et maire attaché à sa Provence natale, il a été aussi l'ami d'André Malraux et de Marcel Carné. Ce destin exceptionnel est celui d'un homme d'engagement allant au-devant de l'adversité et devant les appels quels que soient les dangers encourus. Dans ses activités civiles ou militaires, il a offert ses talents au service des causes qu'il défendait, de la liberté de la France et de la paix du monde, remettant toujours tout en jeu, jusqu'à sa propre existence.

À l'occasion du sixantième anniversaire de sa disparition, alors qu'il est encore largement méconnu, le musée de l'Ordre de la Libération a souhaité jeter un éclairage sur ce Compagnon de la Libération au parcours hors du commun. L'exposition s'est articulée en cinq parties autour des aventures militaires, cinématographiques, aériennes, françaises libres et politiques d'Édouard Corniglion-Molinier. Du 2 octobre 2023 au 4 février 2024, l'exposition présentait 60 objets et documents dans la grande salle d'exposition provenant de 11 prêteurs institutionnels et particuliers. Le montage s'est déroulé sur deux



semaines en septembre 2023. Les œuvres ont été installées par une équipe de socleurs professionnels aidée par une partie de l'équipe de conservation du musée.

Une borne audiovisuelle présentait également une interview radiophonique et des images d'actualités filmées d'Édouard Corniglion-Molinier.



> Visite de l'exposition aux prêteurs

En marge de l'exposition et dans le cadre des soirées culturelles organisées par l'Ordre, Lionel Dardenne, commissaire de l'exposition, a donné une conférence intitulée « Édouard Corniglion-Molinier ».

Enfin, pour aider à la visite et conserver une trace de cette exposition, une plaquette, financée par la société des amis du musée a été réalisée et imprimée à 800 exemplaires.

Une visite commentée est également disponible sur la chaîne YouTube de l'Ordre de la Libération.



> Une des vitrines de l'exposition

3.6 LE SERVICE DES PUBLICS

LA DIVERSIFICATION DES PUBLICS

■ Les publics empêchés : les groupes du champ social et en situation de handicap



> Signature de la convention entre la PJJ-IDFOM et l'Ordre de la Libération

Le partenariat avec la direction interrégionale de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Île-de-France et d'outre-mer (PJJ-IDFOM), s'est concrétisé cette année avec la signature d'une convention. Nous avons déjà reçu le personnel de la PJJ-IDFOM en visite et un groupe de mineurs isolés sous main de justice. Ce partenariat se poursuivra en 2024 avec des visites déjà programmées.

En 2023, le musée a poursuivi sa mission d'éducation à la citoyenneté pour tous les publics en particulier ceux qui se trouvent éloignés des institutions culturelles pour des raisons sociales, économiques ou en raison de la barrière de la langue.

Ainsi, 28 groupes (soit 425 personnes) issus du champ social ont suivi une visite guidée et/ou un atelier au musée. Parmi ces groupes, nous trouvons les jeunes de la mission locale de Paris, des maisons de quartier ou encore des associations œuvrant pour l'intégration des primo-arrivants sur le sol français.

Si le partenariat avec la mission locale de Paris se poursuit activement, d'autres ont vu le jour cette année. Une convention a été signée avec le pôle citoyenneté Paris centre. Ouvert aux habitants de Paris centre, c'est un lieu de rencontre, de partage de compétences, de solidarité et de création de lien social entre toutes les générations. Pour favoriser l'accès à des activités culturelles, notamment des seniors isolés, le musée a accueilli plusieurs groupes du pôle citoyenneté Paris centre.



> Visite guidée en langue des signes française

L'offre pour les publics empêchés, notamment ceux en situation de handicap, s'est enrichie d'une nouvelle visite guidée. Après avoir proposé en 2022 une visite descriptive et tactile à destination des aveugles et malvoyants, le service des publics propose désormais une visite en langue des signes française (LSF) à destination des sourds et malentendants. Cette visite est assurée par Jean-François Kaczmarek, guide-conférencier lui-même sourd et maîtrisant la LSF. Deux visites ont eu lieu cette année et quatre sont prévues l'année prochaine.

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR LE PUBLIC INDIVIDUEL

■ La billetterie en ligne pour les offres à destination du public individuel

Un outil de réservation des activités culturelles a été mis en place cette année à destination du public individuel : visites théâtralisées, escape game, visites guidées en LSF, conférences sont désormais réservables en ligne grâce à un service de billetterie nommé *Placeminute*. Accessible par divers moyens (liens mentionnés sur nos supports de communication ou directement sur la plateforme Placeminute en indiquant dans la barre de recherche « Ordre de la Libération »), la billetterie en ligne permet non seulement aux visiteurs de s'inscrire mais aussi de se rendre compte de la pluralité des offres du musée. Désormais, toutes les inscriptions se font via la billetterie en ligne.



■ L'Armée des Ombres, l'escape game



Pourquoi proposer au public individuel un escape game dans les espaces du musée ? Les raisons sont multiples. D'abord, découvrir les collections du musée grâce à une activité immersive. Ensuite, appréhender le parcours de certains Compagnons de la Libération de façon ludique mais pédagogique. Enfin, toucher les 25-34 ans qui, selon notre étude des publics de 2019, est peu présente au musée (16% des visiteurs français). De manière générale, ces jeunes Français sont moins présents dans les musées (selon une étude du ministère de la Culture en 2018, seulement 12% d'entre eux sont allés au musée au moins trois fois au cours des douze derniers mois). Les 25-34 ans participant généralement à des escape game, il nous a semblé opportun de développer cette activité en espérant que ce public aura envie de revenir au musée dans le cadre d'une visite plus traditionnelle.

Dans cette démarche, la rigueur historique et le respect de la mémoire des Compagnons de la Libération étaient primordiaux. Un travail méticuleux de conception a donc été mené avec la société *Game of room*, en collaboration étroite avec le conservateur du musée et le service des publics. Plusieurs tests ont été nécessaires pour s'assurer que le jeu était abouti. Un teaser a également été réalisé par la société de production Tape Prod pour assurer la promotion de cette toute nouvelle aventure sur notre site internet et nos médias sociaux.

L'aventure a débuté le 22 septembre avec une avant-première réservée aux professionnels de l'escape game, notamment des blogueurs. Le retour de ces derniers a été extrêmement positif. L'équipe d'escape groom a consacré un article sur son site internet accordant un **taux de**

L'Armée des Ombres – Musée de l'Ordre de la Libération – Paris 7ème (75)



satisfaction de 86 % en précisant qu'il s'agissait d'une « **expérience unique en son genre** » tout en soulignant que cela permettait de profiter du musée « **dans des conditions privilégiées** ». Une journaliste de *Télérama* a également testé l'escape game avec un professeur d'histoire qui a d'ailleurs énoncé que « *cet escape game*

implique les participants dans un mouvement de résistance tout en ne jouant pas sur le registre de l'émotion. Il y a une volonté de respecter la vie des personnes évoquées sans s'attarder sur leur mort ou les tortures qu'elles ont subies ».

L'escape game « L'Armée des Ombres » – dont le titre reprend celui du célèbre roman de Joseph Kessel que les ayants-droits de ce dernier nous ont aimablement autorisé à utiliser – est officiellement proposé au grand public depuis le 11 octobre 2023. Le but n'est pas de s'échapper d'une pièce mais de venir en aide à quatre futurs Compagnons de la Libération dans un délai d'une heure. Au rythme d'une séance par mois en soirée, après la fermeture du musée au public, l'escape game remporte un net succès. D'autres dates sont déjà programmées en 2024 et des joueurs ont d'ores-et-déjà réservé leur venue. Cette offre vise à être poursuivie sur le long terme.

■ L'application « *Au temps des héros* » disponible sur l'Appstore et le Play store pour les visiteurs individuels en visite libre

Depuis 2019, l'outil de médiation numérique de type serious game intitulé « Au temps des Héros » est disponible sur tablette pour le public scolaire encadré. Désormais, le public en visite libre, et notamment les familles avec enfants, pourront le télécharger gratuitement sur leurs smartphones via l'Appstore ou le Play Store. Sur cette dernière plate-forme, l'application est accompagnée du badge "Approuvé par les enseignants", qui garantit aux parents qu'il s'agit d'un jeu sérieux de qualité destiné aux enfants. Les enseignants l'ayant testé précisent qu'elle est parfaitement adaptée à des enfants de 9 à 12 ans, qu'elle « *attise la curiosité et stimule l'apprentissage* ».



■ Des événements culturels : visite théâtralisée, nuit des musées et journées européennes du patrimoine

Cette année, la troisième saison de la visite théâtralisée a été proposée aux visiteurs individuels au rythme d'un dimanche par mois. Quatre représentations sont réservées aux scolaires. 294 personnes et 120 élèves de troisième y ont assisté. Dans ce nouveau spectacle intitulé *Mémoires vives*, co-écrit par Xavier Depoix, Nicolas Dereatti et Ambre Kuropatwa de la compagnie Ankréation, les comédiens interprètent les Compagnons de la Libération Hubert Germain, Charles Delestraint, Pierre-Henri Clostermann, Émilienne Moreau-Evrard et la médaillée de la Résistance française Geneviève de Gaulle.



> Un comédien interprétant Pierre-Henri Clostermann lors de la saison 3 de la visite théâtralisée

Comme chaque année, le musée a ouvert ses portes gratuitement jusqu'à minuit pour accueillir les visiteurs lors de la *Nuit des musées* le samedi 13 mai. À cette occasion, les comédiens d'Ankréation étaient présents pour une représentation de la nouvelle saison de la visite théâtralisée.

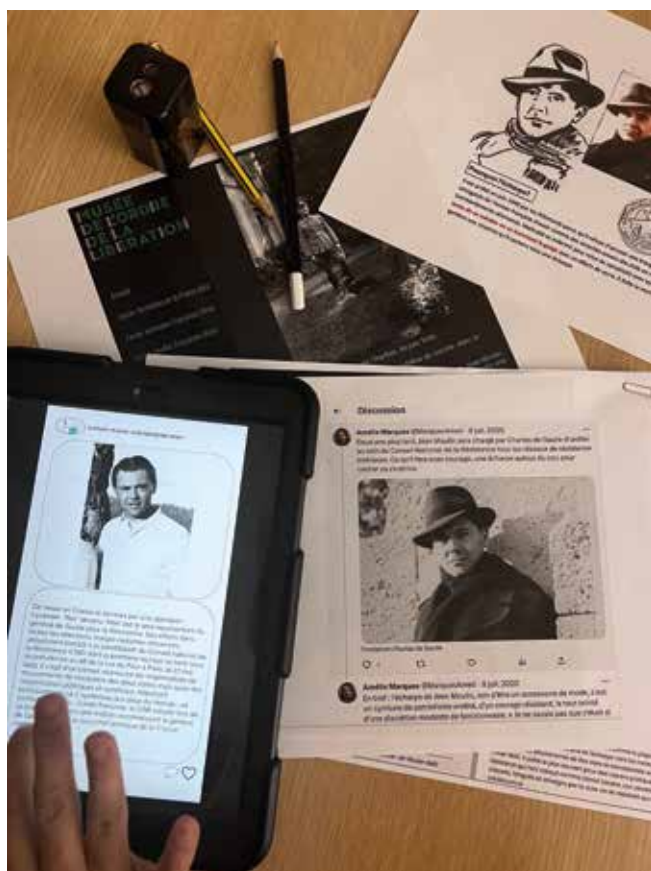
Durant le week-end des *Journées européennes du patrimoine* (samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre), le musée a ouvert ses portes gratuitement. Le dimanche, de nombreux visiteurs ont pu assister à la visite théâtralisée.

En parallèle, le service des publics et celui de la médaille de la Résistance française ont participé à un événement hors les murs tout le week-end des JEP. Des objets et documents d'époque ainsi qu'une exposition sur la médaille de la Résistance française ont été présentés à l'École militaire qui, pour cette occasion, a ouvert ses portes au public. Plus de 800 personnes ont ainsi découvert les activités de l'Ordre de la Libération



> Le stand de l'Ordre de la Libération à l'école militaire lors des JEP

LES NOUVEAUTÉS DE L'OFFRE PÉDAGOGIQUE



■ La visite-atelier « Intox/désintox »

Après une visite du musée le matin, centrée sur le décryptage d'idées reçues circulant encore aujourd'hui sur la Seconde Guerre mondiale, les élèves se rendent en salle pédagogique l'après-midi et sont confrontés à une fausse information sur cette période. À l'aide de documents d'archives et d'extraits d'ouvrages scientifiques, ils doivent rétablir la réalité historique et rédiger un post sur un réseau social fictif qu'ils présenteront à l'ensemble de la classe. Durant cet atelier, les élèves développent leur capacité à analyser les sources d'information et leur esprit critique.

■ La visite thématique « L'engagement des étrangers dans la France libre »

Cette visite présente les parcours des Compagnons de la Libération étrangers, des tirailleurs africains aux engagés dans la Légion étrangère. Les valeurs de courage et de solidarité dont ont fait preuve ces étrangers engagés pour la libération de la France sont particulièrement abordées.

■ La visite thématique sur de Gaulle dans le cadre d'un parcours inter-musées avec la fondation Charles de Gaulle

Ce parcours entre la Fondation Charles de Gaulle et le musée de l'Ordre de la Libération permet aux élèves d'aborder l'histoire de Charles de Gaulle en tant que théoricien militaire, chef de la France libre, et chef d'État ainsi que sa place dans la mémoire collective. Au musée de l'Ordre de la Libération, les élèves découvrent plus particulièrement l'épopée des Forces françaises libres et les liens entre la France libre et la Résistance intérieure.

LE HORS LES MURS

■ Le forum de la mission Vivre ensemble



> Le stand de l'Ordre de la Libération lors du forum de la mission vivre ensemble

En 2021, le musée de l'Ordre de la Libération a rejoint la mission Vivre ensemble. Il s'agit d'un dispositif du ministère de la Culture réunissant les établissements culturels franciliens qui fédèrent leurs actions en faveur de la lutte contre la ségrégation culturelle.

Chaque année, la mission Vivre ensemble propose un forum dans un des établissements partenaires. Cet événement permet aux institutions culturelles de rencontrer les relais du champ social (bénévoles, responsables d'association, éducateurs...) et de détailler leur offre à destination des publics empêchés. Cette année, le forum s'est tenu le 12 avril à l'Institut du monde arabe et a accueilli 400 personnes. Quarante-deux établissements étaient présents (musée du Louvre, musée de Cluny, philharmonie de Paris...).

Pour la première fois, le musée de l'Ordre de la Libération y tenait un stand. Ainsi, le service des publics a pu rencontrer une centaine de représentants de structures œuvrant dans le domaine du champ social (Secours populaire, Secours catholique, centres d'hébergement d'urgence, service culturel d'hôpitaux publics...). Après une présentation de l'Ordre de la Libération et des activités proposées, plusieurs d'entre eux se sont montrés très enthousiastes à la perspective de venir au musée avec un groupe, voire même de développer un projet sur le long terme. La rencontre avec le personnel de l'AP-HP a d'ailleurs donné naissance à un partenariat qui s'est concrétisé.

■ Une convention signée avec l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP)

Depuis 2020, le service des publics diversifie ses activités et partenariats dans le but de rendre le musée accessible à tous. Mais il est aussi impératif d'aller à la rencontre des publics ne pouvant venir jusqu'à nous. C'est pourquoi nous avons signé une convention avec l'AP-HP dans l'objectif principal que les médiatrices du service des publics se rendent dans les hôpitaux parisiens pour présenter l'Ordre de la Libération aux personnes hospitalisées.

À l'Hôpital Georges Pompidou (Paris 15^e), un après-midi par mois, les médiatrices visitent les chambres de différents services afin de rencontrer des patients et de leur présenter quelques parcours de Compagnons de la Libération. Ce dispositif permet de diffuser l'histoire des Compagnons de la Libération mais également de lutter contre l'isolement en milieu hospitalier. En 2024, le projet se poursuivra à l'Hôpital Broca (Paris 13^e) avec des présentations en salle ce qui permettra d'intervenir devant davantage de patients et de proposer des ateliers de découvertes notamment avec des objets issus de la mallette pédagogique (casques, décorations, fac-similé d'archives...) ou des projections de témoignages de Compagnons de la Libération.

■ Une convention signée avec l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP)

Dans le cadre du projet « Reporters citoyens » sur la commémoration du 8 mai 1945, les jeunes du conseil municipal des enfants d'Épinay-sur-Seine se sont rendus au musée à deux reprises pour découvrir le parcours des Compagnons de la Libération à l'aide d'un livret-jeu. Nos médiatrices se sont ensuite rendues à Épinay-sur-Seine dans le cadre de l'atelier hors-les-murs « Convaincre pour vaincre ». Les élèves ont produit des affiches sur le thème de la paix et ont par la suite participé à un concours de dessins sur cette thématique. Ces élèves ont également été lauréats du concours « Raconte-moi la Flamme » organisé cette année dans le cadre du centenaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. De nouvelles visites et ateliers au musée seront organisés en 2024 et un partenariat avec le conseil municipal des enfants sera mis en place pour la nouvelle année.



■ La visite-guidée à distance

Conçue l'année dernière, la visite virtuelle commentée à distance et en temps réel par nos médiatrices permet aux établissements, géographiquement éloignés de Paris, de découvrir les collections du musée et l'histoire des Compagnons de la Libération. Cette année, cinq classes ont pu profiter de cette offre et échanger avec nos médiatrices ; quatre classes du lycée libanais francophone privé de Dubaï et une classe du lycée franco-mexicain de Mexico.





> Exposition C215 au mémorial de Vassieux-en-Vercors

■ Les expositions itinérantes

L'exposition « Résister ! Les Compagnons de la Libération 1940-1945 » a été présentée deux fois en 2023. Cette exposition est disponible sous format numérique auprès du service des publics : mediation@ordredelaliberation.fr. Elle est téléchargeable gratuitement, après signature de la convention d'utilisation. L'impression du format souhaité, A0 ou kakémono, reste à la charge de l'emprunteur.

L'exposition « Entre Ombre et Lumière. Portraits de Compagnons de la Libération » de C215 a été présentée une fois dans sa version numérique au mémorial de Vassieux-en-Vercors. Les supports numériques (cartels, photographies des oeuvres) sont disponibles auprès du service des publics : mediation@ordredelaliberation.fr. Ils sont téléchargeables après la signature d'une convention d'utilisation. Les œuvres en trois dimensions réalisées par l'artiste Christian Guémy (alias C215) ne sont pas incluses dans la convention mais sont mises à disposition directement par l'artiste.

3.7

LA PROGRAMMATION
CULTURELLE 2023

DATE	TYPOLOGIE	INTITULÉ	INTERVENANT(S)
■ 19 janvier	Soirée des Amis du Musée Conférence	<i>Charles de Gaulle, jeunesse et premiers écrits</i>	▪ François Broche ▪ Philippe Radal
■ 8 février	Témoignage	<i>Témoignage d'Henri Becker, médaillé de la Résistance française</i>	▪ Henri Becker
■ 30 mars	Conférence	<i>Mémoire des combattants sur les réseaux sociaux</i>	▪ Jean-Christophe Notin
■ 20 avril	Conférence dédicace	<i>Les 7 vies d'Adrien Conus</i>	▪ Pierre Servent
■ 25 mai	Conférence	<i>L'année 1943</i>	▪ Laurent Douzou
■ 22 juin	Conférence	<i>Jean Moulin et le Conseil national de la Résistance</i>	▪ Raphaël Spina
■ 21 septembre	Conférence dédicace	<i>Elie Rouby, compagnon de la Libération. 1940-1945 : opérations clandestines du Limousin à l'île d'Oléron</i>	▪ Stéphane Weiss
■ 19 octobre	Conférence	<i>La Corse, premier département de métropole libéré</i>	▪ Vincent Giraudier
■ 23 novembre	Soirée des Amis du Musée Conférence	<i>Édouard Corniglion-Molinier</i>	▪ Lionel Dardenne
■ 14 décembre	Conférence dédicace	<i>L'épopée du Normandie-Nièmen Des Français libres sur le front de l'Est 1942-1945</i>	▪ Stéphane Simonnet

3.8 LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION (SAMOL)

En 2023, la société des amis du musée de l'Ordre de la Libération a poursuivi de manière très dynamique sa politique d'acquisitions de souvenirs historiques au profit du musée.



> Remise du pavillon FNFL du *Courbet*

Ainsi a-t-elle obtenu un important ensemble de décorations et d'insignes ayant appartenu à Jean Bertin (1897-1972), polytechnicien, commandant des FFI. Compagnon de la Libération par décret du 17 novembre 1945, très actif auprès d'André Boulloche puis du colonel Grandval dans la région C.

Le musée qui n'avait rien concernant Jean Bertin détient désormais :

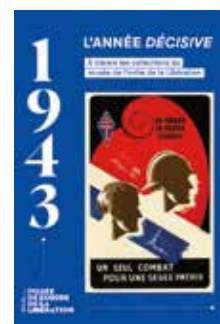
- sa croix de Compagnon de la Libération
- ses croix de chevalier, d'officier et de commandeur de la Légion d'honneur
- sa croix de guerre 1914-1918 avec deux étoiles de bronze
- sa croix de guerre 1939-1945 avec une étoile d'argent
- un insigne FFI gravé à son nom
- un insigne de la France Libre
- une photo

De même, un des six exemplaires connus du premier modèle du pavillon de Beaupré FNFL a été acquis, celui du cuirassé *Courbet* : c'est un emblème rarissime et qui préfigure les modèles définitifs – cette fois ci tricolores – des pavillons FNFL.

La SAMOL a pu remettre au musée une affiche mexicaine – elle aussi très rare – en faveur de la France libre, imprimée par le Centre d'information et de presse au Mexique de la République française. Elle représente Marianne au tambour et au drapeau.



< Affiche mexicaine en faveur de la France libre, imprimée par le Centre d'information et de presse au Mexique de la République française



> 1943 ouvrage SAMOL

Après avoir rédigé et publié « Les timbres de l'Ordre de la Libération », « l'Ordre de la Libération, croix et attributs », et « Bir Hakeim à travers les collections du musée », le bureau de la SAMOL a édité un ouvrage de plus de 100 pages sur « 1943, l'année décisive à travers les collections du musée de l'Ordre de la Libération ».

Les adhérents de la SAMOL reçoivent gracieusement ces contributions, par ailleurs notamment disponibles à la librairie du musée de l'Armée.

Ces ouvrages ont aussi été présentés au salon du roman et du livre historique de Levallois-Perret en juillet 2023.

En 2022, la société des amis du musée de l'Ordre de la Libération a fondé le prix Henri Ecochard, du nom d'un des premiers français libres engagé à 17 ans. Ce concours récompense un mémoire de M2 d'Histoire contemporaine relatif à la Résistance française extérieure et intérieure, ainsi qu'à la déportation de répression de 1940 à 1945. Le jury comprend des universitaires, des conservateurs de musée et des administrateurs de la SAMOL et est présidé par François Broche, historien et écrivain, président d'honneur de l'AFCL et administrateur de la SAMOL.

Le premier prix a été remis le 18 janvier à Pierrig Landrein pour son mémoire « *Faux maquis ou vrai maquis - Histoire et mémoire du maquis de Rohantic de 1944 à nos jours* » sous la direction de Raphaëlle Branche, à l'université de Paris-Nanterre.

François Broche et Philippe Radal sont intervenus dans le cadre des conférences du musée sur « la jeunesse de Charles de Gaulle » et « Charles de Gaulle écrivain ».



> Prix Ecochard

Les adhérents de la SAMOL ont été conviés à la visite commentée du musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, à l'exposition consacrée au Compagnon Corniglion-Molinier, à l'occasion de laquelle l'association a financé le catalogue, à la visite de l'exposition « Forces spéciales » organisée par le musée de l'Armée, ainsi qu'à la découverte de « l'historial Charles de Gaulle » après un important programme de travaux.

En 2024, la SAMOL contribuera au financement du catalogue de l'exposition « Résistantes ! France 1940-1944 », à la publication du livre « *Ils avaient de 11 à 18 ans* », et parrainera la conférence d'Alfred Gilder et de François Broche organisée par le musée de l'Ordre de la Libération à l'occasion de la parution du livre « *Compagnons de la Libération écrivains* ».

Enfin, l'association éditera le nouvel ouvrage rédigé par les membres de son bureau sur « *La croix de Lorraine dans les collections du musée* ».



> Résistant utilisant un S-Phone

4

LA

COMMUNICATION



4.1

BILAN DU PLAN DE COMMUNICATION 2023

En 2023, l'Ordre de la Libération a bénéficié de nombreuses retombées presse relatives à sa programmation culturelle, notamment à l'exposition temporaire « *Un chevalier du ciel. Édouard Corniglion-Molinier, Compagnon de la Libération, 1868-1963* », mais aussi en réaction à la mise en place de nouvelles activités de médiation comme l'escape game. Acteur mémoriel majeur, l'Ordre de la Libération a été mis à l'honneur à plusieurs reprises. L'exemple des Compagnons de la Libération et les médaillés de la Résistance reste une source d'inspiration.

EXPOSITION « UN CHEVALIER DU CIEL. ÉDOUARD CORNIGLION-MOLINIER COMPAGNON DE LA LIBÉRATION, 1868-1963 »



> Visite presse de l'exposition temporaire

Le musée a mis en avant le parcours hors du commun du Compagnon de la Libération aux mille vies, Édouard Corniglion-Molinier.

Engagé volontaire dans la Grande Guerre, pilote, aventurier, homme de cinéma, journaliste, pionnier de la Résistance, commandant puis général des Forces aériennes françaises libres, ministre, député, sénateur, conseiller général

et maire attaché à ses Alpes-Maritimes natales, Édouard Corniglion-Molinier est aussi l'ami de Malraux, Marcel Carné, Jacques Prévert, Marcel Dassault ou encore Marcel Pagnol.

La visite presse a réuni de nombreux journalistes, dont certains spécialistes de l'aviation, guidés par le commissaire d'exposition Lionel Dardenne.

RETOMBÉES MÉDIA

Neuf journaux ont consacré un article à l'exposition et 12 articles ont été publiés sur internet.



< Voici certains des articles mettant en avant l'exposition

FOCUS

L'ESCAPE GAME « L'ARMÉE DES OMBRES »



L'escape game, dont l'objectif est de plonger les joueurs dans un réseau de résistance et de leur faire réaliser un certain nombre de missions, rencontre un franc succès.

Un teaser, une large communication sur les réseaux sociaux et surtout une soirée découverte organisée pour des blogueurs spécialisés ont créé l'engouement autour de cette nouvelle offre.

RETOMBÉES MÉDIA



« On se sent privilégiés de pouvoir visiter le musée dans ces conditions et, parce qu'on est dans un jeu minuté et qu'il y a un risque de passer à côté de certaines choses, l'équipe nous remet en fin de session une contremarque pour revenir profiter des lieux en pleine journée, c'est une jolie attention. Avec une session par mois, les places seront chères (au sens figuré, car au sens propre, c'est 20,99 € par personne) donc dépêchez-vous de réserver vos places, c'est une expérience unique en son genre ! »

> *Escape groom* – Blog spécialisé dans les escape game



« Le musée de l'Ordre de la Libération à Paris inaugure un nouvel escape game intitulé « L'armée des ombres ». Le principe est simple : un groupe composé de 3 à 6 joueurs dispose d'une heure pour résoudre une série d'énigmes afin d'aider la Résistance. Il faut ensuite parvenir à quitter les lieux avant l'arrivée de la Gestapo. Il s'agit d'un moyen ludique et sécurisant de se donner un frisson historique. Bien sûr, certains pourraient s'offusquer au motif qu'on ne joue pas avec la mémoire des morts, mais à l'heure où les lieux de culture rivalisent d'imagination pour faire venir le public, l'escape game est un merveilleux moyen d'attirer des visiteurs. Une fois l'aventure terminée, les participants auront peut-être envie de se perdre dans les salles du musée ou d'acheter des livres pour en apprendre davantage sur la véritable « armée des ombres ». Si c'est le cas, les concepteurs pourront se féliciter d'avoir suscité la curiosité. »

> *Historia*, décembre 2023



« Si, de prime abord, l'idée de participer à un escape game durant lequel la Gestapo serait à nos trousses avait pu questionner, le doute est levé dès l'entrée dans le monument historique. La sobriété est de mise et le lieu, qui rend hommage aux 1 038 Compagnons de la Libération, impose le respect. Ici, pas d'effets sonores – un classique pour renforcer l'immersion – de mauvais goût (bruits de balles ou sirènes hurlantes), mais un scénario qui résiste à l'épreuve des faits. « Les missions correspondent véritablement à ce que des résistants ont pu faire tant dans les territoires intérieurs que sur les fronts extérieurs » relève Vincent Bonneval. Les énigmes font également appel à des techniques utilisées à l'époque : décryptage de codes ou encore transmission de messages – via un appareil d'époque – à Londres auprès des services secrets du général de Gaulle. Surtout, l'affect est tenu à distance. Une qualité soulignée par le professeur d'histoire. « Cet escape game implique les participants dans un mouvement de résistance tout en ne jouant pas sur le registre de l'émotion. Il y a une volonté de respecter la vie des personnes évoquées sans s'attarder sur leur mort ou les tortures qu'elles ont subies. »



Nous sommes pris par le jeu et le temps file à toute vitesse, mais nous relèverons le défi en cinquante-sept minutes. Notre récompense : un petit livre et un ticket d'entrée pour revenir au musée. Même si nous aurions aimé bénéficier de prolongations, histoire de flâner ensuite dans les collections en nocturne et de nous imprégner de ces parcours héroïques, il faudra planifier une seconde visite. »

> Isabelle Vatan - *Télérama*, octobre 2023

ILS ONT PARLÉ DES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION ET DES MÉDAILLES DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE EN 2023

Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération, s'est exprimé dans l'émission de France 2 « 13h15 le dimanche » au sujet du Chant des partisans qui a fêté ses 80 ans en 2023.



^ Extrait de l'émission 13h15 le dimanche sur France 2

Vladimir Trouplin a aussi participé à l'émission de Radio France « Une histoire particulière » consacrée au Compagnon de la Libération, Jean Cavaillès. Le podcast est toujours disponible sur l'application Radio France.



< Podcast Jean Cavaillès

■ À l'occasion du 80^e anniversaire de la médaille de la Résistance française



« La médaille de la Résistance française, inséparable de la croix de la Libération dont elle est la sœur cadette, nous engage à garder vivantes les valeurs de la Résistance, à attiser ses braises, pour qu'elles continuent à éclairer notre temps, et les défis qui s'ouvrent devant nous. »

Communiqué de presse de la présidence de la République, 9 février 2023



Centré sur la médaille de la Résistance française, le tableau final du défilé du 14 juillet a réuni deux médaillés, monsieur Henri Becker et madame Odile de Vasselot. Interviewés par TF1, ils ont évoqué leur engagement et leur rôle dans la Résistance.

< Tweet de TF1

■ Lors de la publication de la loi de programmation militaire

Extrait de l'interview du ministre des Armées et de la secrétaire d'État en charge des anciens combattants et de la mémoire, accordée au journal *Le Figaro* (du 5 avril 2023) au sujet de la loi de programmation militaire pour les années 2024-2030 :

« Cette loi de programmation prend ainsi ses racines dans notre passé pour se projeter avec pertinence dans l'avenir. L'article 11 pérennise l'Ordre de la Libération, faisant ainsi vivre l'héritage des Compagnons qui refusèrent la fatalité face à l'occupant allemand et l'infâme complicité du régime de Vichy. La loi de programmation militaire protège leur legs et s'inspire de leur combat. »



LE FIGARO

^ Article du Figaro, 5 avril 2023

4.2

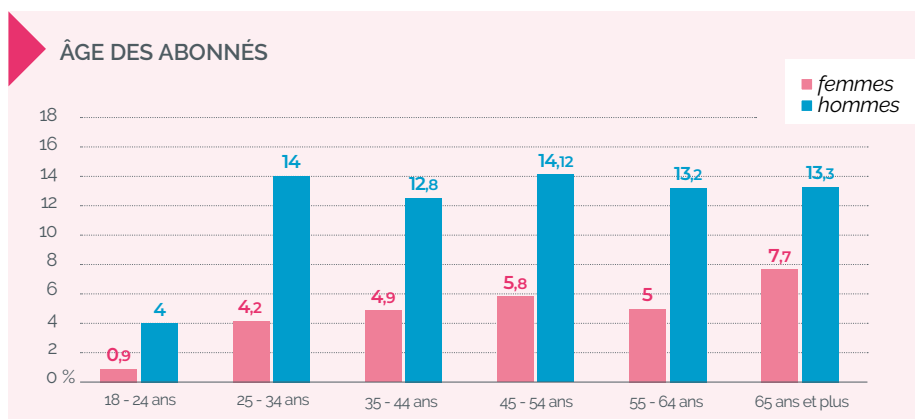
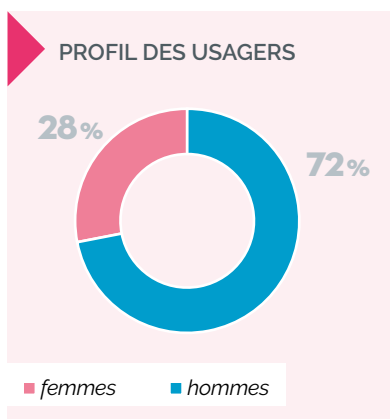
DES OUTILS DE COMMUNICATION OPTIMISÉS ET EFFICACES

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



FACEBOOK

- 7 458 personnes suivent le compte de l'Ordre de la Libération (+ 358 en 2023)
- Forte représentation des 25-34 ans et des 45-54 ans
- Nombre de publications en 2023 : 170 (+15 posts par rapport à l'année dernière)



FOCUS

POST ANNA MARLY



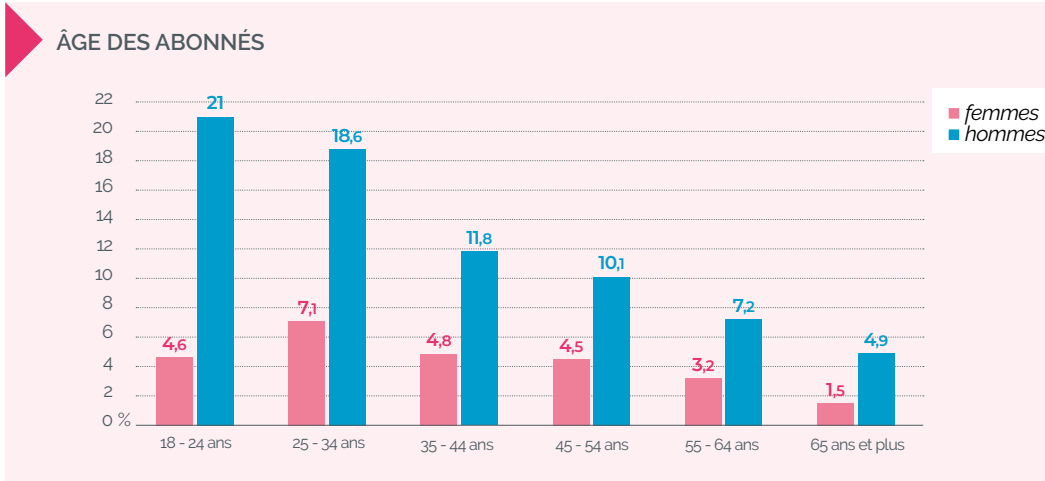
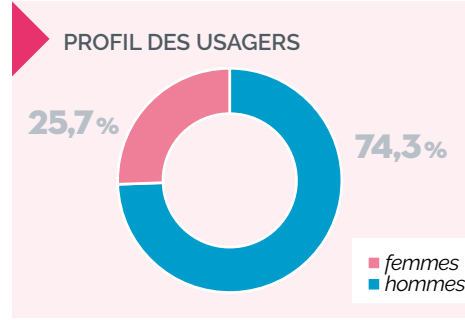
Le 30 octobre, à l'occasion des 80 ans de la création du *Chant des Partisans*, ce post a généré 5 788 réactions, 2 230 partages et 296 commentaires. C'est le post qui a le mieux performé depuis que l'Ordre de la Libération a un compte sur Facebook.

Cet engouement montre que *le Chant des Partisans*, après 80 ans d'existence, reste important pour les Français.



INSTAGRAM

- 2 081 personnes suivent l'Ordre de la Libération (+421 en 2023)
- Forte représentation des 18-24 ans
- Nombre de publications en 2023 : 98 (+80 posts par rapport à l'année dernière)



FOCUS

POST JEAN MOULIN



Ce post sur Jean Moulin, une des figures de la Résistance les plus connues du grand public, publié le 8 juillet 2023 a cumulé 426 likes et 9 partages.



X (anciennement Twitter)

- Nombre d'abonnés : **5715** (+ 395 en 2023)
- Moyenne d'âge estimée des abonnés : **25-44 ans**

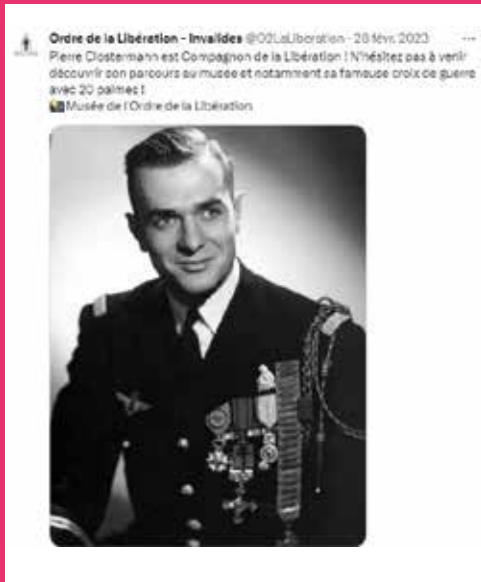


LINKEDIN

- Nombre d'abonnés : **1929** (+ 329 en 2023)
- Moyenne d'âge estimée des abonnés : **35-44 ans**

FOCUS

POST PIERRE CLOSTERMANN



Le tweet ayant le plus performé cette année est celui sur le Compagnon de la Libération Pierre Clostermann. 108 959 personnes ont été touchées, 302 personnes l'ont aimé et 59 personnes l'ont repartagé.

POST LINKEDIN



Le post relatif au 80^e anniversaire de la création de la médaille de la Résistance française a été vu 3 632 fois, suscité 129 réactions et repartagé 9 fois.

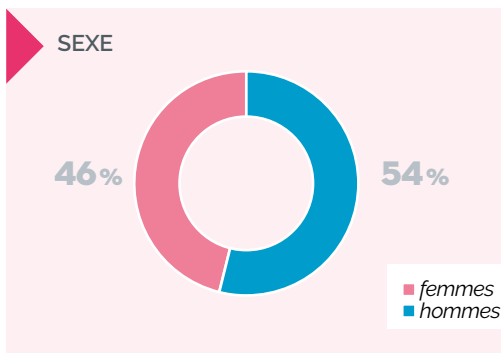
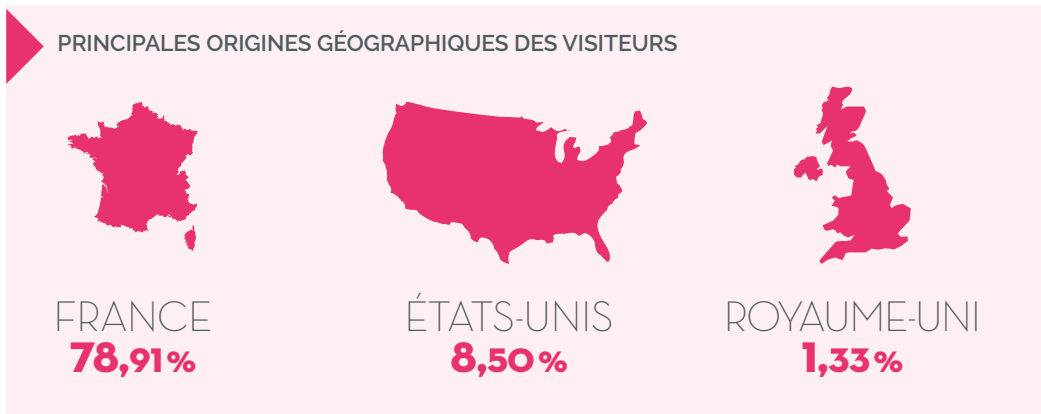


> Page d'accueil du site internet de l'Ordre



LE SITE INTERNET

- Nombre de visiteurs en 2023 : **39 599**
- La page la plus consultée est celle du moteur de recherche des Compagnons avec **14 867 vues**
- **155 320 pages** consultées en 1 an





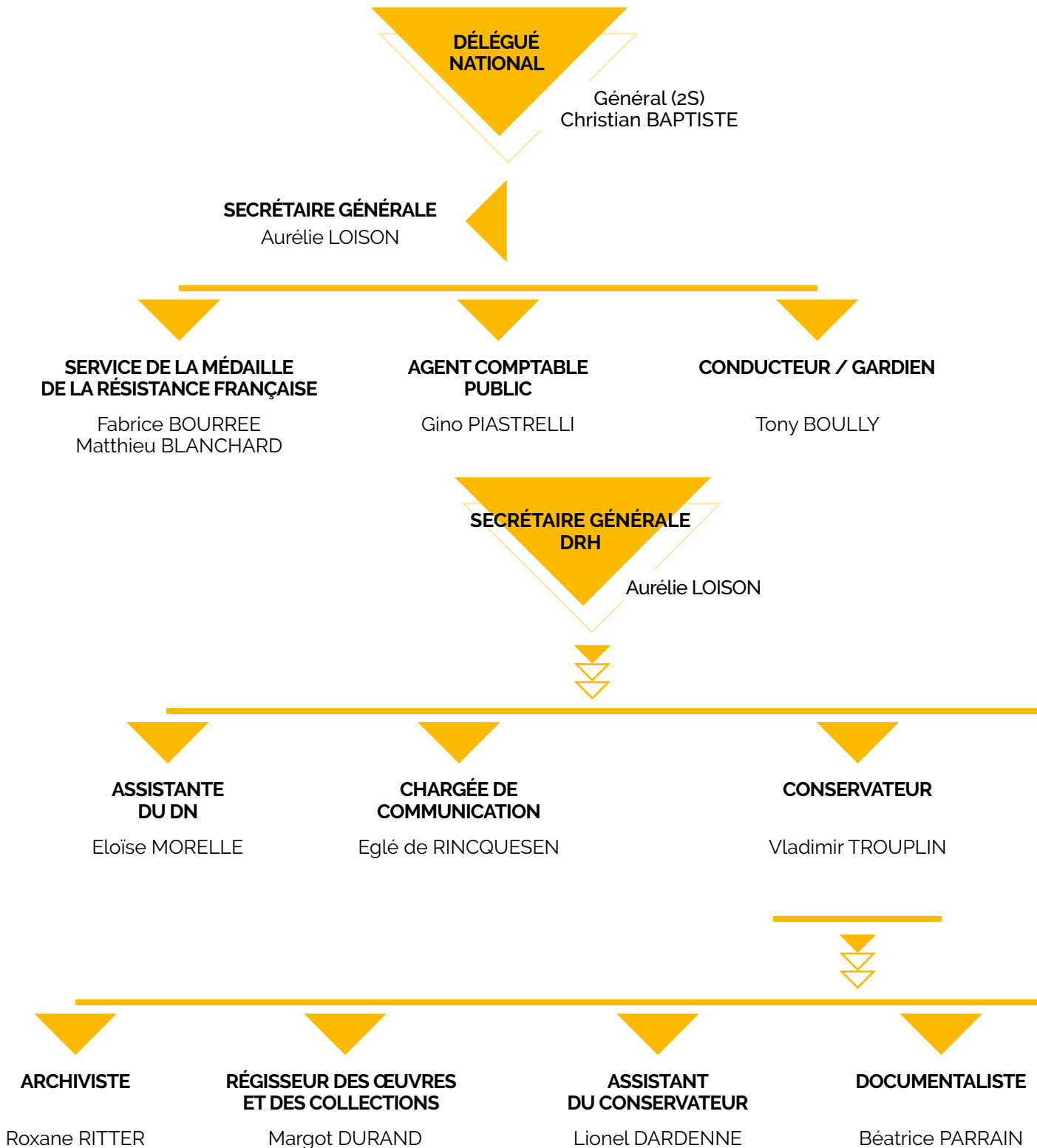


5

LES RESSOURCES HUMAINES



ORGANIGRAMME DE L'ANNÉE 2023





**GESTIONNAIRE
COMPTABLE**

Liliane AOLIO-ACOTI

**RESPONSABLE DES
MOYENS GÉNÉRAUX**

Sébastien ROCHET

MÉDIATRICES

Leslie HOUAM
Emma POLLO

**CHARGÉS DE
L'INFRASTRUCTURE**

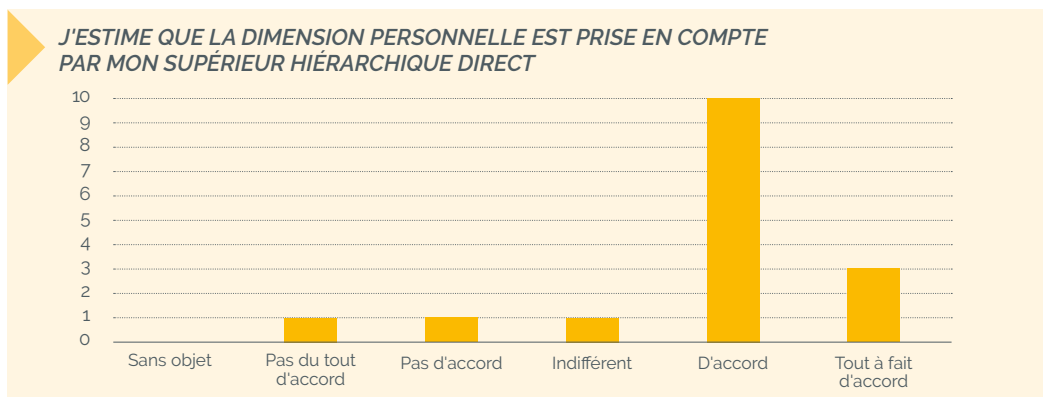
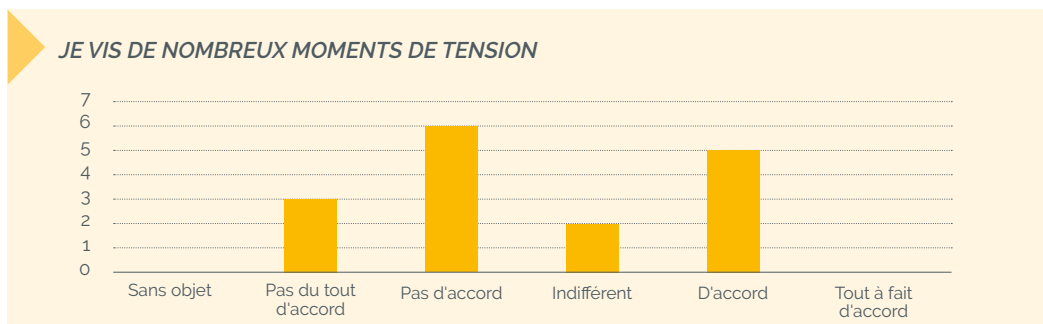
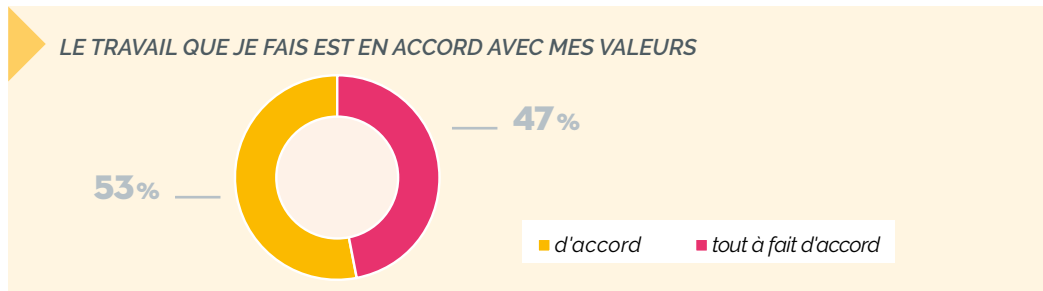
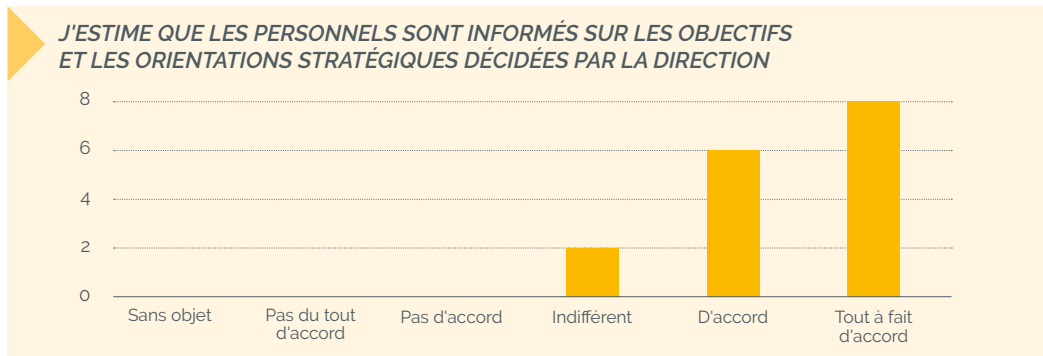
Tony BOULLY
Marc DULIN

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail (QVT) est un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, le droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué.

Afin d'évaluer la QVT au sein de l'Ordre de la Libération, il a été demandé à chacun des agents de remplir un questionnaire. Le résultat de l'enquête, rendu public, a pour objectif d'évaluer le niveau de satisfaction et d'améliorer l'organisation de l'établissement. Les réponses apportées sont autant de leviers managériaux permettant d'agir sur les attitudes individuelles.

■ Quelques extraits du résultat de l'enquête :



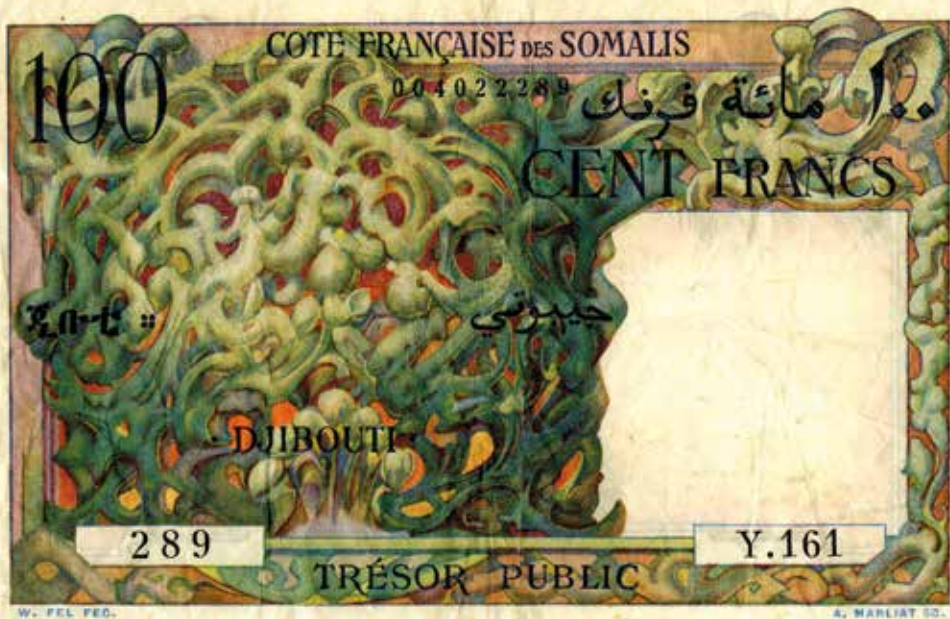
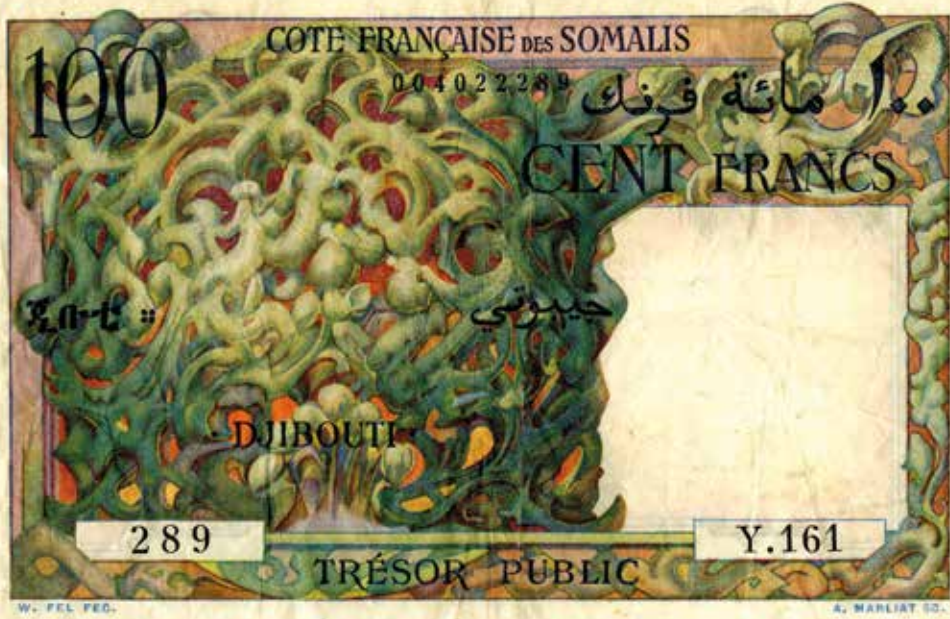
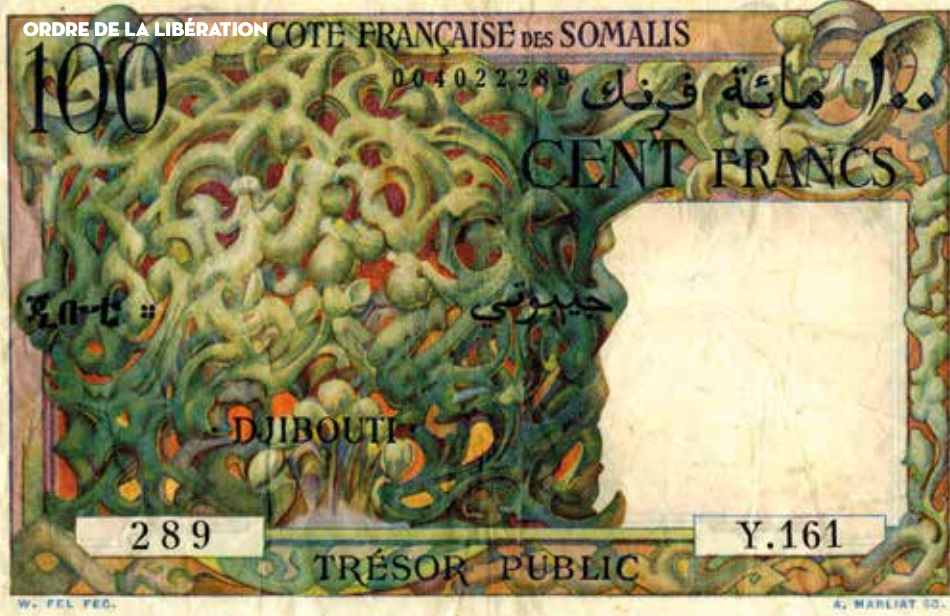
PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL

FOCUS

25 k€ sont attribués à la formation du personnel.

Outre une formation Prévention et secours civique rendue obligatoire par la secrétaire générale pour tous les agents et dispensée par la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) présente aux Invalides, les principales formations suivies cette année portaient sur l'organisation de manifestations et règles pratiques du protocole, la médiation numérique, la définition d'un projet culturel et scientifique, l'établissement d'un plan d'urgence en cas de sinistre, le convoiement des œuvres.







6 LE BUDGET



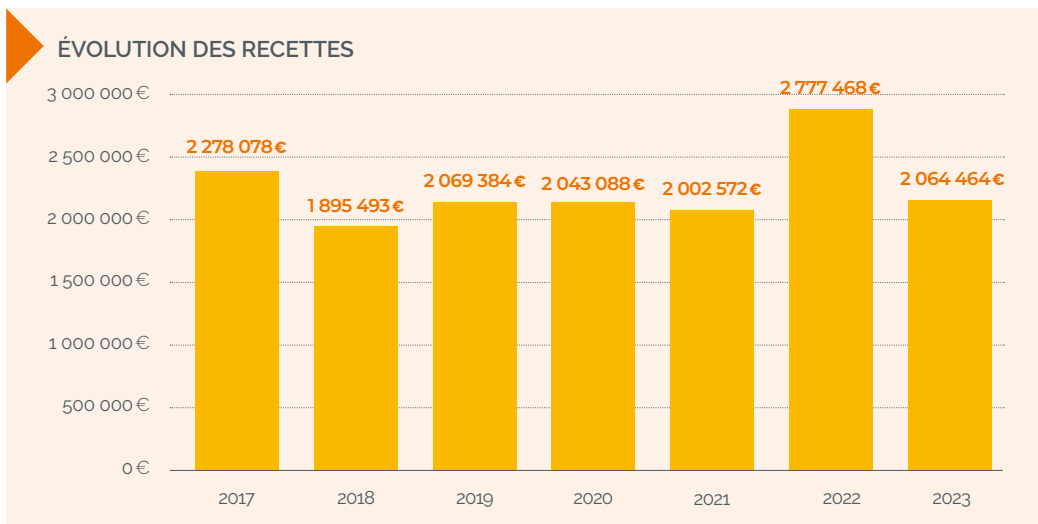
> Billet de 100 Francs de la Côte française des Somalis de Michel Abalan

6.1

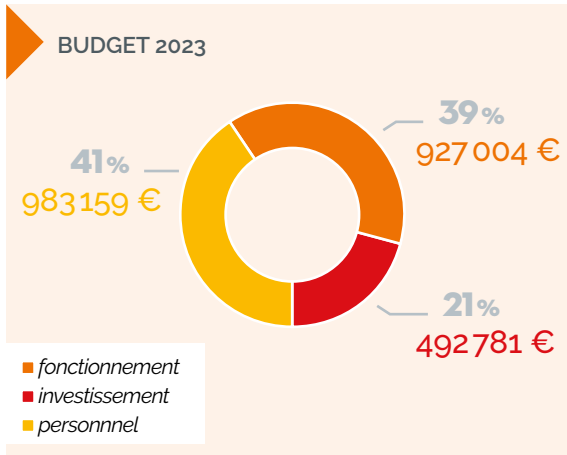
ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

LES RECETTES : 2 064 464 €

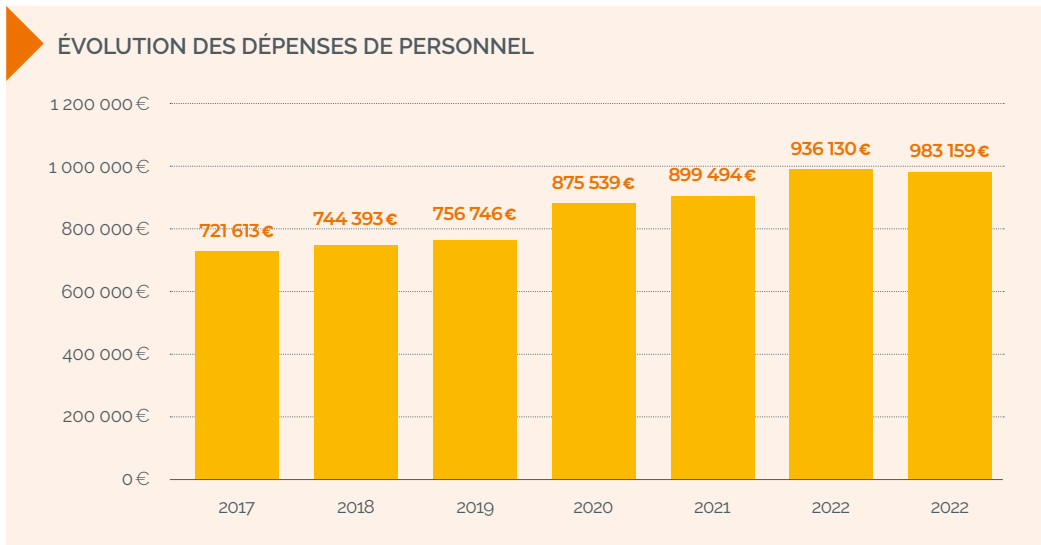
	2022 RÉALISÉ	2023 RÉALISÉ
RECETTES	2 777 468 €	2 064 464 €
SUBVENTIONS	1 710 000 €	1 739 366 €
> SCSP ministère des Armées	1 671 640 €	1 690 707 €
> Levée de réserve	38 360 €	248 659 €
RESSOURCES PROPRES	1 067 468 €	325 098 €
> Mécénat, dons et legs	949 682 €	255 000 €
> Visite musée	5 541 €	7 317 €
> Autres produits de gestion courante	91 837 €	6 024 €
> Vente photos	947 €	581 €
> Reversement 1% des entrées du musée de l'Armée	19 460 €	56 176 €



LES DÉPENSES

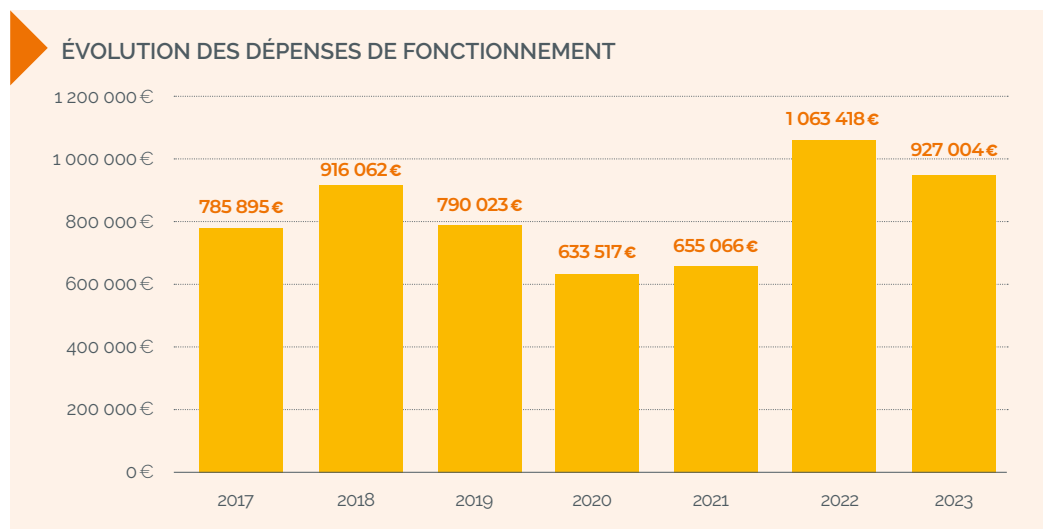
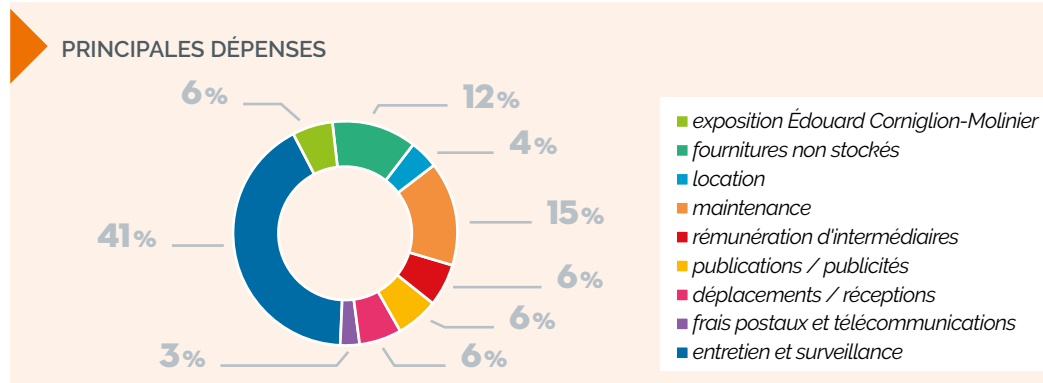


L'exécution des dépenses de personnel atteint 983 159 € (98,5% des CP consommés après BR1). Elle est sensiblement égale à celle de 2022 (- 2 971 €).



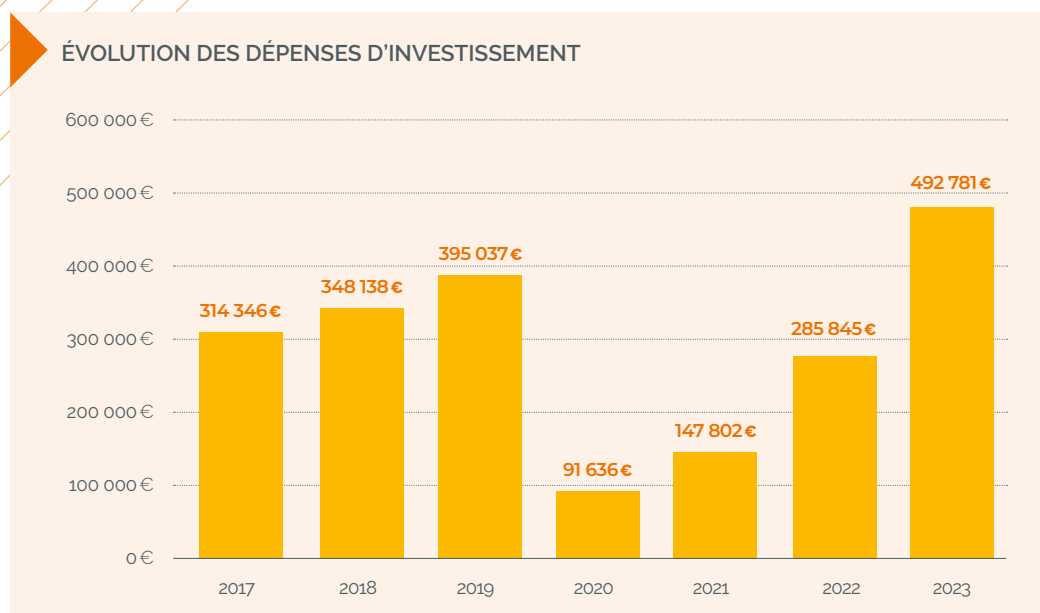
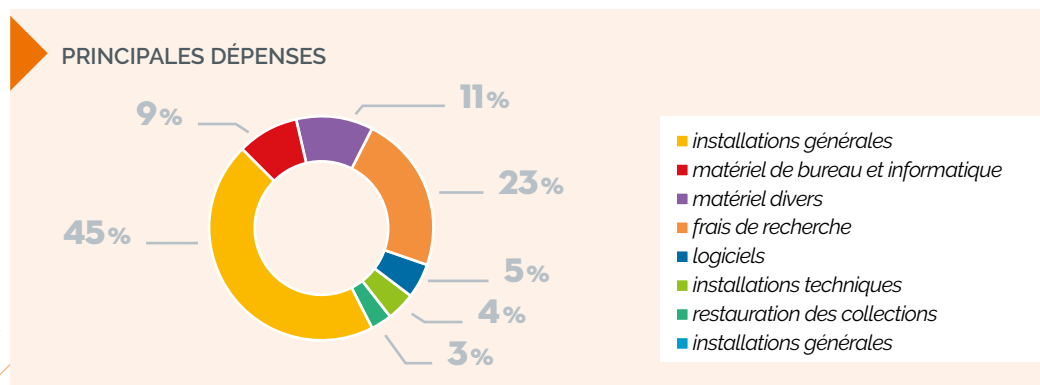
L'exécution des dépenses de fonctionnement atteint 927 004 € (91% des CP consommés après BR1).

Elle est inférieure à celle de la gestion 2022 (- 136 414 €), notamment compte tenu de l'exposition de moindre ampleur les années impaires.



L'exécution des dépenses d'investissement atteint 492 781 € (90,8% des CP consommés après BR1). Elle est supérieure à celle de la gestion 2022 (+42 %, soit +206 936 €).

En effet, conformément aux engagements pris lors du CA de novembre 2021 pour diminuer le fonds de roulement, l'EPA a élaboré un plan pluriannuel d'investissement (PPI) planifiant et priorisant les investissements sur la période 2023-2026 et le financement de travaux préventifs ou curatifs nécessaires à nos infrastructures.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA GESTION 2023

Une exécution budgétaire maîtrisée avec une consommation des crédits à 94 %

- **En RCS :**
consommation des crédits à 98,5 %
- **En fonctionnement courant :**
consommation des crédits à 91 %
- **En investissement :**
consommation des crédits à 90 %

DÉPENSES	2 402 944 €
RECETTES	2 064 464 €
SOLDE BUDGÉTAIRE	-338 480 €
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-328 158 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-340 207 €

- Le solde budgétaire est négatif : -338 481 €
- Le résultat patrimonial est négatif : -185 711 €
- La CAF est de : 152 574 €
- Le niveau final du fonds de roulement atteint : 2 141 116 €
- Le niveau final de trésorerie est de : 2 117 205 €

6.2 LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



NOËL EN FAVEUR DU PERSONNEL ET DES ENFANTS DU PERSONNEL

Les prestations prévues pour cette manifestation à caractère social sont les suivantes :

- 40 € par enfant
- Carte cadeau pour chacun des agents d'une valeur de 120 €

COMMISSION DES SECOURS

Conformément à l'article 13 de la loi n°2023-703 du 1^{er} août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030, l'établissement participe à l'aide morale et matérielle aux conjoints survivants et aux enfants des Compagnons de la Libération, aux médaillés de la Résistance et à leurs conjoints et à leurs enfants.

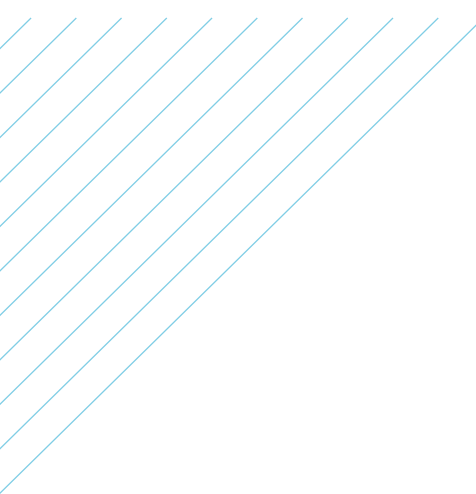
La commission a ainsi accordé en 2023, 4 200 € répartis comme suit :

- 1200 € de participation aux frais d'obsèques d'une veuve de médaillé de la Résistance et d'une veuve de Compagnon de la Libération
- 3 000 € de secours exceptionnels attribués à deux enfants de Compagnon de la Libération



> *Le 1^{er} bataillon de fusiliers marins dans le désert*

7 LES PERSPECTIVES 2024



7.1

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



CO-PRÉSIDENTE DE GRENOBLE

Les 5 communes Compagnon de la Libération assurant à tour de rôle, pour une année civile, la co-présidence du conseil de l'Ordre de la Libération avec le délégué national, c'est à monsieur Éric Piolle maire de Grenoble, que reviendra l'honneur d'assurer cette co-présidence en 2024.

FOCUS



Pour célébrer les 80 ans de la libération de la ville, la mairie de Grenoble organise de nombreux événements tout au long d'un cycle de 3 ans.

Ce cycle a commencé le 11 novembre 2023 par un hommage aux déportés du 11 novembre 1943. Les commémorations se poursuivront en 2024 et 2025 avec notamment avec les 80 ans de la remise de la croix de la Libération le 5 novembre 2024.

7.2 LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

COLLECTE D'ARCHIVES



Les recherches au service historique de la Défense, l'enrichissement de la base de données, le reconditionnement des dossiers de médaillés, le classement et l'inventaire des archives se poursuivront en 2024, tout comme la collecte d'archives numériques relatives aux titulaires de la médaille de la Résistance française.

BIOGRAPHIES DE MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'ORDRE

La partie consacrée à la médaille de la Résistance française du site internet de l'Ordre de la Libération sera enrichie de biographies de médaillés.

REMISE DE MRF À TITRE POSTHUME

Des cérémonies de remises de médailles de la Résistance française à titre posthume seront organisées à Paris et en province.

PASSATION DU DRAPEAU NATIONAL DE L'AN2CMRF

La commune de Terrou (Lot) organisera en septembre 2024 la traditionnelle cérémonie de passation du drapeau des communes médaillées de la Résistance française. Cette cérémonie accueillera les collectivités et unités titulaires de la médaille de la Résistance française.

PANTHÉONISATION DE MISSAK MANOUCHIAN

80 ans après son exécution au Mont-Valérien, le chef militaire des FTP-MOI de la région parisienne Missak Manouchian, médaillé de la Résistance française à titre posthume par décret du 31 mars 1947, ainsi que son épouse Mélinée feront leur entrée au Panthéon le 21 février 2024. Par cette panthéonisation de Manouchian, c'est l'ensemble des résistants étrangers qui sont honorés pour leur engagement dans la libération de la France.



< Ampliation du décret attribuant la médaille de la Résistance française à titre posthume à Missak Manouchian

7.3 LE MUSÉE

EXPOSITION « RÉSISTANTES ! FRANCE 1940-1944 »

Du 13 juin au 13 octobre 2024

Commissaires : Catherine Lacour-Astol, docteur en Histoire et Vladimir Trouplin, conservateur du musée

À l'occasion du 80^e anniversaire du droit de vote accordé aux femmes françaises par l'ordonnance du 21 avril 1944, le musée de l'Ordre de la Libération a souhaité consacrer une exposition aux femmes en Résistance. Annoncée dès 1942 par le général de Gaulle dans sa déclaration aux mouvements, débattue et adoptée (sans unanimité) par l'Assemblée consultative provisoire d'Alger en 1944, l'égalité de droits civiques n'est pas le sujet de l'exposition. Posée par le pouvoir politique et la société de l'époque comme la résultante de l'engagement résistant d'une partie des Françaises, elle invite, quatre-vingt ans après, à revisiter cet engagement.

Les panthéonisations récentes ont mis en exergue des figures féminines de la Résistance (Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Joséphine Baker), dont l'engagement dépasse le cadre du conflit. Au-delà de ces figures d'exception du fait de leur notoriété et de la pérennité de leur engagement, l'exposition entend montrer et interroger l'engagement des femmes dans la Résistance en France – sur le territoire métropolitain, mais aussi à Londres.

Cette exposition souhaite rendre visible une activité résistante dont la nature clandestine explique qu'elle laisse toujours peu de traces. Le constat est plus vrai encore pour la résistance féminine, éloignée pour l'essentiel de la sphère du combat armé, largement inscrite dans le quotidien et dans la sphère du foyer, objet d'une faible revendication en sortie de guerre et par ailleurs très inégalement prise en compte par les organisations résistantes après la libération.



Retrouver la résistance féminine suppose une plongée dans l'ordinaire des femmes, tel qu'il est défini et modelé par la société de l'époque. Si le point de départ est donc l'espace privé, celui du foyer dont la femme est censée être la gardienne, l'horizon s'élargit aux différents cercles de sociabilité qui ont pu favoriser l'entrée en Résistance des femmes, aux espaces investis par leur action résistante, aux lieux de la répression. Ces différentes questions – ancrage de l'engagement, cercles de sociabilité, pluralité des modalités d'action, risques consentis – seront abordées à travers des exemples incarnés.

PUBLICATIONS



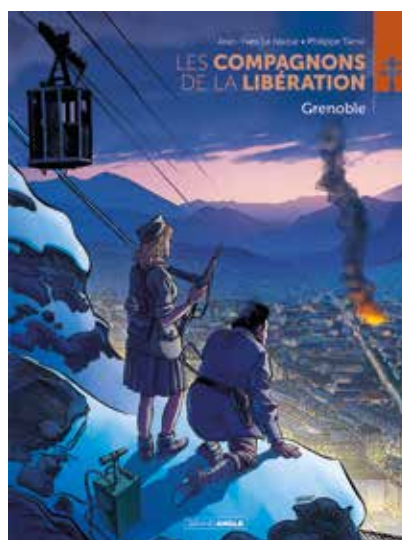
En partenariat avec l'Ordre, l'ouvrage de Vladimir Trouplin *Ils avaient de 11 à 18 ans. Les 44 plus jeunes compagnons de la Libération*, paraîtra chez Elytis au mois d'avril 2024. Destiné en particulier à la jeunesse, ce livre est un extrait du *Dictionnaire des compagnons de la Libération* réédité en 2022 présentant les notices biographiques des plus jeunes compagnons de la Libération. Il est préfacé par le Premier ministre, Gabriel Attal.

> *Ils avaient de 11 à 18 ans. Les 44 plus jeunes compagnons de la Libération*
Vladimir Trouplin aux Éditions Elytis

Une bande dessinée sur l'histoire de la ville Grenoble, dans le cadre de notre partenariat avec les éditions Grand Angle, sortira en juin 2024 et sera le 10^e album de la série *Les Compagnons de la Libération*.

> Grenoble

Collection *Les Compagnons de la Libération*
Scénario de Jean-Yves Le Naour, dessin de Philippe Taral aux Éditions Grand Angle



PROGRAMMATION CULTURELLE 2024

DATE	TYPLOGIE	INTITULÉ	INTERVENANT(S)
■ 18 janvier	Soirée des Amis du musée Présentation d'ouvrage	<i>Compagnons de la Libération écrivains, ouvrage collectif sous la direction de François Broche et Alfred Gilder</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ François Broche ▪ Alfred Gilder
■ 8 février	Conférence	<i>Rino della Negra. Footballeur, résistant, mort pour la France</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jean Vigreux
■ 7 mars	Présentation d'ouvrage	<i>Écrits de combat du général Leclerc</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Christine Levisse-Touzé ▪ Julien Toureille
■ 4 avril	Conférence	<i>Bandes Dessinées et Seconde Guerre mondiale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Xavier Aumage ▪ Stéphane Levallois
■ 16 mai	Conférence	<i>Les Français du D-Day</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Benjamin Massieu
■ 13 juin	Conférence	<i>Le Général Dio. Le connétable de Leclerc</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jean-Paul Michel
■ 19 septembre	Conférence	<i>Résistantes ! France 1940-1944</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Catherine Lacour-Astol ▪ Vladimir Trouplin
■ 17 octobre	Projection	<i>La Résistance au service de sa Majesté</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cécile Coolen
■ 21 novembre	Soirée des Amis du musée Présentation d'ouvrage	<i>Pierre Clostermann</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Many Souffan
■ 19 décembre	Présentation d'ouvrage	<i>Les objets de la Résistance</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fabrice Grenard

LE CHANTIER DU PORTAIL DES COLLECTIONS

Depuis 2020, le musée de l'Ordre de la Libération travaille avec un prestataire spécialisé à la création d'un portail des collections, c'est-à-dire la mise en ligne progressive, via le site internet de l'Ordre, de l'ensemble de ses collections. Ce portail sera mis en ligne début 2024 et présentera au début un millier de notices techniques et historiques d'objets, d'archives et environ 500 photographies appartenant aux collections du musée.

Un catalogue des ouvrages de la bibliothèque sera également mis en ligne sur le site, en lien avec le portail.

Cette mise en ligne des collections et du catalogue de la bibliothèque, s'inscrit dans la volonté de l'Ordre de faire davantage rayonner le musée et de rendre accessible au plus grand nombre les objets, archives, photographies et ouvrages retraçant l'histoire et les actions des Compagnons et des médaillés de la Résistance française.



MÉDIATION

■ Un quizz pour le public scolaire

En 2024, le service des publics proposera une nouvelle visite-atelier pour les scolaires. Après une visite commentée du musée, les élèves s'affronteront en équipe dans un quizz multijoueur avec buzzer sur l'Ordre de la Libération et les collections du musée. Proposé aux collégiens et aux lycéens, ce quizz sera développé en collaboration avec la boîte *Game of room*. L'objectif de cette future visite-atelier est que les élèves enrichissent et consolident leurs connaissances sur la Seconde Guerre mondiale et la Résistance dans une activité interactive.

■ Une nouvelle visite guidée pour le public scolaire : « Transmettre : témoignages de Compagnons »

Lors de cette séance, les élèves découvrent le parcours des Compagnons de la Libération à partir d'une visite générale des collections permanentes. À travers les objets personnels, ils appréhendent le parcours des Français libres et des résistants de l'intérieur. Cette visite est entrecoupée de témoignages de Compagnons de la Libération permettant une approche plus incarnée du contexte de la guerre.

■ Les visites chantées

En 2024, à trois reprises, le service des publics proposera des visites chantées. Cette visite guidée à deux voix mêlera informations historiques et extraits musicaux liés à la Résistance comme « *La Complainte du partisan* » écrite par Emmanuel d'Astier de la Vigerie et composée par Anna Marly ou encore « *L'Affiche rouge* », poème de Louis Aragon mis en musique par Léo Ferré. Les parties chantées seront interprétées par une artiste professionnelle.

7.4 LA COMMUNICATION

COMPAGNONS DE L'OMBRE : POST EN PARTENARIAT AVEC LA DGSE

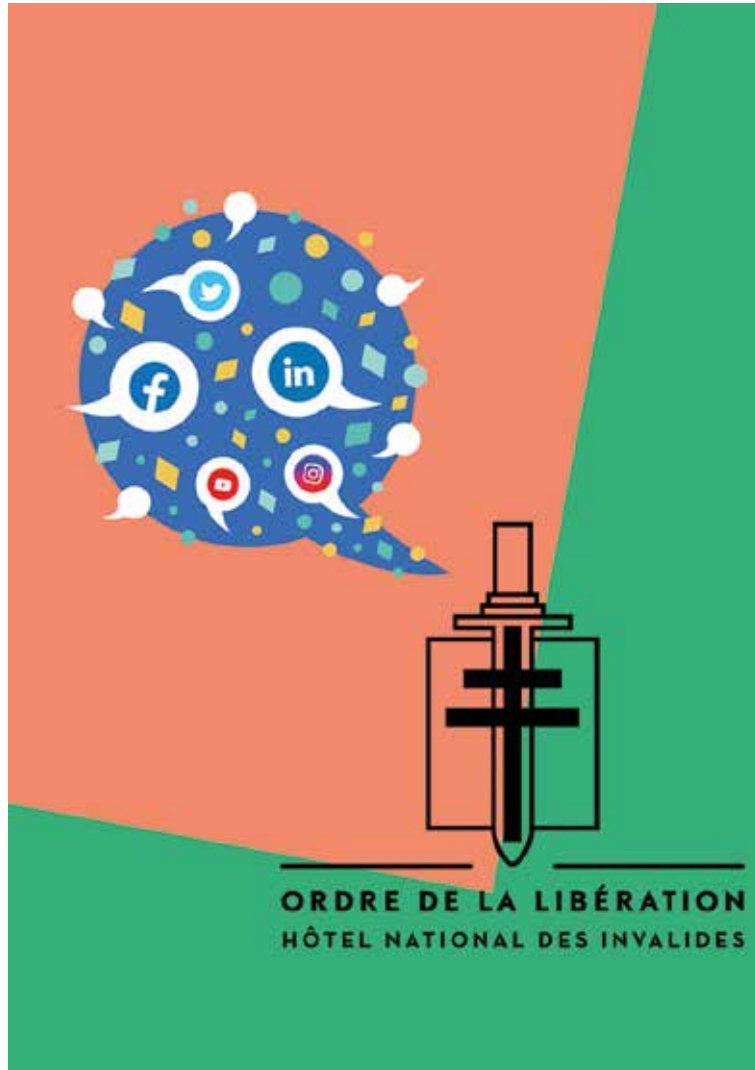
Dans la lignée de l'exposition de 2022 « *Les agents secrets du Général. Les Compagnons de la Libération dans la lutte clandestine (1940-1944)* », les services de communication de l'Ordre de la Libération et de la DGSE poursuivent leur partenariat en mettant en avant des parcours de Compagnons de la Libération.

Le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), créé en juillet 1940 par le général de Gaulle, est l'ancêtre de la DGSE. Plus de 170 Compagnons de la Libération en ont fait partie. Ils seront mis à l'honneur, une fois par mois, à travers une publication sur les comptes LinkedIn de la DGSE et de l'Ordre.



JO 2024 : MISE EN AVANT DES COMPAGNONS ET DES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE SPORTIFS

L'Ordre de la Libération profitera de la couverture médiatique des JO pour présenter les parcours de Compagnons de la Libération et de médaillés de la résistance sportifs, certains étant même champions et médaillés olympique avant la guerre.







ANNEXES

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.1.1	Revolver Mas 1892 (n° G 44847) de Jean Poirel	Manufacture d'armes de Saint-Étienne tailleur
2023.1.2	Étui de pistolet Webley britannique de Jean Poirel	tailleur
2023.2.1	Passeport britannique de Claude Bouchinet-Serreulles sous fausse identité	tailleur
2023.2.2	Carte de commissaire de la République de Claude Bouchinet-Serreulles	tailleur
2023.2.3	Laissez-passer britannique de Claude Bouchinet-Serreulles	tailleur
2023.3.1	Fanion de la 1 ^{ère} compagnie du 1 ^{er} BLE de la 13 ^e DBLE de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.2	Fanion de la 2 ^e compagnie du 3 ^e régiment étranger d'infanterie de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.3	Fanion du 3 ^e bataillon du 3 ^e régiment étranger d'infanterie de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.4	Fanion du 3 ^e bataillon du 3 ^e régiment étranger d'infanterie de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.5	Fanion de la 11 ^e brigade mécanisée de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.6	Fanion de la 7 ^e division légère blindée de Pierre Langlois	L.R fabricant tailleur
2023.3.7	Montre britannique à gousset de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.8	Insigne de la 13 ^e demi-brigade de Légion étrangère de Pierre Langlois	tailleur
2023.3.9	Insigne du 3 ^e bataillon de marche de la Légion étrangère de Pierre Langlois	tailleur

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	19/12/2022	16,5 x 23 x 4 cm	bois métal	François Poirel (fils de Jean Poirel)
	19/12/2022	36 x 17,5 x 4 cm	toile métal	François Poirel (fils de Jean Poirel)
	19/11/2022	15,4 x 10,5 cm (fermé)	papier toile adhésive /toile/toile adhésive impression en couleur /imprimé/impression en couleur encre bleue /encre/encre bleue photographie	Bernard de Ganay Bernard (gendre de Claude Bouchinet-Serreulles)
	19/11/2022	18 x 12,7 cm (ouverte)	papier métal impression en couleur /imprimé/impression en couleur encre noire /encre/encre noire photographie	Bernard de Ganay Bernard (gendre de Claude Bouchinet-Serreulles)
	19/11/2022	11,5 x 8,5 cm	papier carton /papier/papier carton imprimé encre rouge /encre/encre rouge encre bleue /encre/encre bleue photographie	Bernard de Ganay Bernard (gendre de Claude Bouchinet-Serreulles)
	13/12/2022	53 x 44 cm (avec la hampe)	coton métal laine broderie	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	45 x 77,7 cm	laine coton broderie	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	46 x 56,5 cm	soie cannetille cuir métal broderie	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	44 x 57 cm	soie cannetille cuir métal broderie	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	55 x 55 cm	soie cannetille cuir métal broderie	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	46 x 57 cm	soie cannetille cuir métal broderie	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	7 x 5 x 1 cm	métal verre	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	4,1 x 2,8 cm	métal émail	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	4,1 x 2,8 cm	métal émail	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.3.10	Insigne du 3 ^e régiment étranger d'infanterie de Pierre Langlois	Drago fabricant tailleur Paris
2023.3.11	Insigne de la 9 ^e région militaire de Pierre Langlois	Drago fabricant tailleur Paris
2023.3.12	Insigne de la 11 ^e brigade mécanisée de Pierre Langlois	Arthus Bertrand fabricant tailleur Paris
2023.3.13	Insigne des Forces françaises libres (n° 20825) de Pierre Langlois	tailleur Grande-Bretagne
2023.4.1.1	Sabre d'officier de marine d'André Roux	tailleur
2023.4.1.2	Fourreau de sabre d'officier de marine d'André Roux	tailleur
2023.5.1	Vareuse anglaise de Guy Vourc'h	Sullivan Williams & Co tailleur
2023.5.2	Pantalon d'uniforme de Guy Vourc'h	Sullivan Williams & Co tailleur
2023.6.1	Placard de décorations d'Alain de Boissieu	
2023.6.2	Cordon de grand-croix de la Légion d'honneur d'Alain de Boissieu	
2023.6.3	Cordon de grand-croix de de l'ordre national du Mérite d'Alain de Boissieu	
2023.6.4	Médaille de la Résistance française d'Alain de Boissieu	
2023.6.5	Croix de guerre avec étoile d'Alain de Boissieu	
2023.6.6	Béret anglais d'Alain de Boissieu	
2023.6.7	Cravate d'uniforme d'Alain de Boissieu	
2023.6.8	Nécessaire de couture d'Alain de Boissieu	
2023.7.1	Béret noir de Jacques Pâris de Bollardière	

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	13/12/2022	4 x 2,6 cm	métal émail manufacturé	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	2,8 x 2,4 cm	métal émail manufacturé	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	4 x 3,8 cm	métal cuir verni /cuir/cuir verni	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	13/12/2022	2,8 x 4,6 cm	métal émail	Colette Langlois (veuve du général Pierre Langlois)
	26/01/2023	85 x 8 x 11 cm	acier cuivre corne	Catherine Roux (fille d'André Roux)
	26/01/2023	71x 6 x 3 cm	cuivre cuir	Catherine Roux (fille d'André Roux)
	20/01/2023	78 x 44 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal coton manufacturé	Don de la famille de Guy Vourc'h
	20/01/2023	109 x 40 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal coton manufacturé	Don de la famille de Guy Vourc'h
	10/01/2023	4,4 x 15 x 1 cm	soie métal laine	Anne de Laroullière
	10/01/2023	79 x 21 cm	soie métal émail	Anne de Laroullière
	10/01/2023	77 x 25 cm	soie métal émail	Anne de Laroullière
	10/01/2023	8 x 4 cm	soie bronze fonte	Anne de Laroullière
	10/01/2023	8,5 x 4 cm	soie bronze fonte	Anne de Laroullière
	10/01/2023	27 x 21 cm	cuir laine métal	Anne de Laroullière
	10/01/2023	134 x 10 cm	soie	Anne de Laroullière
	10/01/2023	18 x 11 x 3 cm (ouvert)	soie coton métal bois carton lin	Anne de Laroullière
	18/11/2022	2 x 27 x 26 cm	laine cuir coton manufacturé	Famille Pâris de Bollardière

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.7.2	Brevet parachutiste de la France libre de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.3	Ailes opérationnelles SAS de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.4	Écusson Pegasus de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.5.1	Patte de col de la 13 ^e DBLE de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.5.2	Patte de col de la 13 ^e DBLE de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.6.1	Patte d'épaule de général de brigade de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.6.2	Patte d'épaule de général de brigade de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.7	Plaque de grand officier de la Légion d'honneur de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.8	Croix de chevalier de la Légion d'honneur de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.9	Croix de guerre 1939 avec palme de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.10	Croix de guerre des TOE de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.11	Médaille de la Résistance de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.12	<i>Distinguished Service Order and bar</i> de Jacques Pâris de Bollardière	Garrard & Co LTD fabricant
2023.7.13	Officier de l'ordre de la Couronne (Belgique) avec palme de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.14	Lion de bronze (Pays-Bas) de Jacques Pâris de Bollardière	Koninklijke Begeer Voorschoten fabricant Pays-Bas
2023.7.15	Cravate de commandeur de l'ordre national du Vietnam de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.16	Croix de la vaillance (Vietnam) avec palme de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.17	Croix de guerre 1940-1945 avec palme (Belgique) de Jacques Pâris de Bollardière	

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	18/11/2022	4 x 9,5 cm	feutrine soie broderie	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	2,5 x 7 cm	feutrine soie broderie	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	7,3 x 6 cm	soie, coton impression en couleur /imprimé/impression en couleur, vermeil, métal doré	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	7 x 4,5 cm	laine métal cannetille broderie	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	7 x 4,5 cm	laine métal cannetille broderie	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9,5 x 14 cm	laine métal coton	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9,5 x 14 cm	laine métal coton	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9,5 cm (diamètre)	argent	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	11 x 4 cm	soie émail métal	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9 x 4 cm	soie bronze	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9,6 x 3,8 cm	soie bronze	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	8,2 x 3,7 cm	soie bronze fonte	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9,2 x 4,2 cm	soie or émail	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	11,5 x 3,8 cm	soie métal doré /métal/métal doré émail	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	8,5 x 3,8 cm	soie bronze	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	36 x 11 cm	soie vermeil émail	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	9,5 x 3,8 cm	soie bronze	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	10 x 4 cm	soie bronze fonte	Famille Pâris de Bollardière

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.7.18	Placard de décorations de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.19	Portée de décorations miniatures de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.20.1	Fourreau d'épaule de général de brigade de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.20.2	Fourreau d'épaule de général de brigade de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.7.21	Carte de la région de Nacfa (Érythrée) de Jacques Pâris de Bollardière	
2023.8.1	Croix de la Libération de Jean Bertin	
2023.8.2	Croix de chevalier de la Légion d'honneur de Jean Bertin	
2023.8.3	Croix d'officier de la Légion d'honneur de Jean Bertin	
2023.8.4	Cravate de commandeur de la Légion d'honneur de Jean Bertin	
2023.8.5	Croix de guerre 1914/1918 avec 2 étoiles de bronze de Jean Bertin	
2023.8.6	Croix de guerre 1939 avec étoile de Jean Bertin	
2023.8.7	Insigne des Forces françaises de l'Intérieur de la Région C de Jean Bertin	
2023.8.8	Insigne des Forces françaises libres (petit modèle) de Jean Bertin	
2023.9.1	Placard de décorations de René Poitevin	fabricant
2023.10.1.1	Patte d'épaule de capitaine de vaisseau d'André Roux	tailleur
2023.10.1.2	Patte d'épaule de capitaine de vaisseau d'André Roux	tailleur
2023.11.1	Carte de membre de l'escadrille España de Georges Croisiau	Espagne

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	18/11/2022	4,2 x 15 cm	soie bronze laine métal fonte	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	7 x 9 cm	soie bronze émail métal	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	5,5 x 5 cm	laine métal coton	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	5,3 x 4,6 cm	laine métal coton	Famille Pâris de Bollardière
	18/11/2022	5,3 x 4,6 cm	coton imprimé	Famille Pâris de Bollardière
	14/03/2023	9,5 x 4 cm	bronze soie émail fonte	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	11,5 x 4 cm	métal soie émail	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	11,5 x 3,8 cm	métal soie émail	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	18 x 22 cm	métal soie émail	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	9,5 x 4,2 cm	bronze soie fonte	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	9 x 3,9 cm	bronze soie fonte	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	5 x 3,4 cm	bronze émail fonte	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	14/03/2023	2 x 3,3 cm	métal émail	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	29/03/2023	7,5 x 11,5 cm	soie drap de laine /laine/drap de laine métal	Henri Poitevin (fils de René Poitevin)
	24/03/2023	6 x 15,2 cm	drap de laine /laine/drap de laine cannetille broderie	Catherine Roux (fille d'André Roux)
	24/03/2023	6 x 15,2 cm	drap de laine /laine/drap de laine cannetille broderie	Catherine Roux (fille d'André Roux)
	30/03/2023	7,5 x 11 cm	papier photographie imprimé manuscrit	Rémy Longetti

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.11.2	Dessin du Potez 540 « N » de l'escadrille España	Inconnu dessinateur
2023.12.1	Lettre du général de Gaulle à Pierre de Chevigné du 18 février 1942	Gaulle Charles (de) auteur Londres
2023.12.2	Lettre du général de Gaulle à Pierre de Chevigné du 19 octobre 1952	Gaulle Charles (de) auteur France
2023.13.1	Insigne des Forces françaises libres d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.2	Insigne de la 2 ^e division blindée d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.3	Insigne du Régiment de marche du Tchad d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.4	Plaques d'identité militaire US d'Yves de Daruvar	fabricant Grande-Bretagne
2023.13.5	Barrette de décorations d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.6	Barrette de décorations d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.7	Barrette de décorations d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.8	Barrette de décorations d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.9	Plaques d'identité militaire d'Yves de Daruvar	fabricant Grande-Bretagne
2023.13.10	Barrette de décorations d'Yves de Daruvar	fabricant France
2023.13.11	Barrette de décorations d'Yves de Daruvar	fabricant
2023.13.12.1	Patte de col (gauche) du Bataillon de chasseurs d'Yves de Daruvar	fabricant Grande-Bretagne
2023.13.12.2	Patte de col (droit) du Bataillon de chasseurs d'Yves de Daruvar	fabricant Grande-Bretagne
2023.13.13	Patte de col du Bataillon de chasseurs d'Yves de Daruvar	fabricant Grande-Bretagne
2023.13.14	Patte de col des troupes de marine d'Yves de Daruvar	fabricant
2023.13.15.1	Fourreau d'épaulé de capitaine d'Yves de Daruvar	fabricant

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	30/03/2023	24,8 x 12,7 cm	papier canson /papier/papier canson pastel	Rémy Longetti
	16/01/2023	25,5 x 20 cm	papier imprimé encre manuscrit	Henri de Castries et Pierre d'Harcourt
	16/01/2023	20,2 x 13,5 cm (chaque feuillet)	papier imprimé encre manuscrit	Henri de Castries et Pierre d'Harcourt
	30/03/2023	3 x 4,6 cm	émail métal	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	3,5 x 2,8 cm (diamètre)	émail métal	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	2,9 x 2,4 cm	émail métal	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	2,8 x 5 cm (plaque)	inox métal	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	3,5 x 51,2 cm	soie métal feutre	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	3,1 x 11,4 cm	soie métal feutre	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	3,1 x 11,2 cm	soie métal feutre	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	1,6 x 7,6 cm	soie métal feutre	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	3,5 cm (diamètre plaque)	fer blanc corde gravure	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	1,6 x 10,4 cm	soie métal feutre	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	1,1 x 10,9 cm	soie métal	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	8 x 4,8 cm	feutre cannetille soie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	8 x 4,8 cm	feutre cannetille soie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	8 x 9,2 cm	feutre drap de laine /laine/drap de laine broderie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	7,5 x 4,5 cm	feutre métal cannetille broderie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	3,8 x 5,2 cm	feutre cannetille broderie	Antoine de Daruvar

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.13.15.2	Fourreau d'épaule de capitaine d'Yves de Daruvar	fabricant
2023.13.16.1	Fourreau d'épaule de lieutenant d'Yves de Daruvar	fabricant
2023.13.16.2	Fourreau d'épaule de lieutenant d'Yves de Daruvar	fabricant
2023.13.17	Médaille général Leclerc de Hauteclocque 1902-1947	Raymond Delamarre graveur France
2023.13.18	Ceinturon de la Wehrmacht (Koppelschlob) ayant appartenu à Yves de Daruvar	Allemagne
2023.13.19	Diplôme de citoyen d'honneur de la ville de Ratheim au nom d'Adolf Hitler	Allemagne
2023.14.1	« <i>Le Problème sexuel. Revue trimestrielle. Morale - Eugénique - Hygiène - Législation</i> » N°1	Albrecht Berty redacteur Paris
2023.15.1	Médaille murale du maréchal Leclerc	Albert de Jaeger graveur France
2023.16.1.1	Vareuse de tenue jaspée du général Alain de Boissieu	
2023.16.1.2	Pantalon de tenue jaspée du général Alain de Boissieu	
2023.16.2	Manteau court de cavalerie du général Alain de Boissieu	L. Vincent tailleur Paris
2023.16.3	Képi du général Alain de Boissieu	H. Grandpierre tailleur Paris
2023.16.4	Insigne de la 4 ^e division cuirassée de réserve	Augis fabricant Lesellier P. dessinateur Lyon
2023.16.5	Insigne du 507 ^e régiment de chars de combat	Fraisse fabricant Paris
2023.16.6	Insigne de la 3 ^e division légère mécanique Austerlitz (1940)	Moret G. fabricant Paris
2023.16.7	Insigne du Bataillon de marche N°24	Augis fabricant Lyon

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	30/03/2023	3,8 x 5,2 cm	feutre cannetille broderie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	2,2 x 5,5 cm	feutre cannetille broderie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	2,2 x 5,5 cm	feutre cannetille broderie	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	7 cm (diamètre)	bronze fonte	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	5 x 97 cm	toile métal cuir	Antoine de Daruvar
	30/03/2023	36,4 x 26 cm (fermé)	bois papier parcheminé /papier/papier parcheminé cuir	Antoine de Daruvar
	20/03/2023	27 x 21 cm	papier imprimé	
	17/05/2023	27,8 (diamètre) x 3 cm	bronze	Philippe Krafft
	29/03/2023	77,5 x 51 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal soie	Anne de Laroullière
	29/03/2023	104,5 x 46,5 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal velours tissu	Anne de Laroullière
	29/03/2023	85 x 50 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal velours soie	Anne de Laroullière
	29/03/2023	11 x 18 x 26 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal soie cannetille cuir	Anne de Laroullière
	29/03/2023	4,6 x 3,6 cm	métal émail manufacturé	Anne de Laroullière
	29/03/2023	3,4 x 2,6 cm	métal manufacturé	Anne de Laroullière
	29/03/2023	2,4 x 4 cm	métal manufacturé	Anne de Laroullière
	29/03/2023	3,6 x 2,7 cm	aluminium manufacturé peinture	Anne de Laroullière

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.16.8	Médaille d'honneur du ministère des Colonies	Roty Oscar graveur
2023.17.1	Placard de décorations de René Poitevin	fabricant
2023.18.1	Portée de 8 décorations miniatures de Jean des Moutis	fabricant
2023.19.1	Plaque de zinc de la 2ème page du journal Libération du 1 ^{er} juillet 1943	Vacher Francisque graveur France
2023.20.1	Valise ayant appartenu à Yves Tricaud	France
2023.21.1	Chevalière tricolore à croix de Lorraine	
2023.22.1	Carte coupe-file de l'Assemblée consultative provisoire au nom de Fréville (Jacques Lecompte-Boinet)	Alger
2023.22.2	Carte d'alimentation d'Alger au nom de Fréville (Jacques Lecompte-Boinet)	Alger
2023.22.3	Sauf-conduit au nom de Mathieu (Jacques Lecompte-Boinet)	Rol-Tanguy Henri Signataire Paris
2023.23.1	Pavillon de beaupré FNFL (1er modèle) du cuirassé <i>Courbet</i>	Grande-Bretagne
2023.24.1	Tape de bouche du patrouilleur outre-mer Auguste Techer	Bronzes de Mohon fabricant Morbihan
2023.25.1	Portefeuille de Jean-Pierre Berger	
2023.25.2	Croix de chevalier de la Légion d'honneur de Jean-Pierre Berger	
2023.25.3	Insigne scout des éclaireurs unionistes de Jean-Pierre Berger	
2023.26.1.1	Cordon de grand-croix de la Légion d'honneur d'Alexandre Parodi	
2023.26.1.2	Plaque de grand-croix de la Légion d'honneur d'Alexandre Parodi	

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	29/03/2023	6,2 x 2,9 cm	bronze soie	Anne de Laroullière
	02/05/2023	7,8 x 11,4 cm	soie drap de laine /laine/drap de laine métal	Henri Poitevin (fils de René Poitevin)
	14/08/2023	9,5 x 14 cm	soie métal bronze	Robert des Moutis (fils de Jean des Moutis)
	14/06/2023	25,5 x 19,2 cm	zinc gravure	Geoffroy d'Astier de la Vigerie
	14/01/2023	9,5 x 34 x 32 cm (fermée)	métal papier bois	Fabrice Bourrée
	14/01/2023	1,1 x 2 x 2 cm	métal émail artisanale	Didier Mellini
	26/05/2023	8 x 11,5 cm	papier carton /papier/papier carton imprimé encre manuscrit	Ayant-droits de Jacques Lecompte-Boinet
	26/05/2023	21 x 13,5 cm	papier carton /papier/papier carton imprimé encre manuscrit	Ayant-droits de Jacques Lecompte-Boinet
	26/05/2023	21 x 13,5 cm	papier imprimé encre manuscrit tapuscrit	Ayant-droits de Jacques Lecompte-Boinet
	11/10/2023	77 x 53,7 cm	etamine de laine /laine/etamine de laine soie toile couture	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	06/10/2023	15 cm (diamètre) x 3,5 cm (épaisseur)	bronze doré /bronze/bronze doré bois manufacturé	Gurvan Le Hay
	14/09/2023	16 x 10,5 x 1,5 cm (fermé)	crocodile /cuir/crocodile laiton soie maroquinerie	Jean-Fred Berger (neveu de Jean-Pierre Berger)
	14/09/2023	11 x 4 cm	émail soie métal	Jean-Fred Berger (neveu de Jean-Pierre Berger)
	14/09/2023	2 x 1,5 x 0,6 cm	argent gravure	Jean-Fred Berger (neveu de Jean-Pierre Berger)
	11/10/2023	75 x 26 cm	soie métal émail	Société Investeam Didier Jug, administrateur de la SAMOL et associé directeur général d'Investeam
	11/10/2023	9,7 x 9,7 x 2 cm	vermeil	Société Investeam Didier Jug, administrateur de la SAMOL et associé directeur général d'Investeam

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.26.2	Insigne de boutonnière du Conseil d'État d'Alexandre Parodi	Chobillon, Paris fabricant Paris
2023.26.3	Médaille de l'Institut de France d'Alexandre Parodi	Monnaie de Paris fabricant Paris
2023.26.4	Médaille du Conseil d'État d'Alexandre Parodi	Monnaie de Paris fabricant Duvivier Pierre-Simon-Benjamin graveur Paris
2023.26.5	Médaille du 150 ^e anniversaire des avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation d'Alexandre Parodi	Monnaie de Paris fabricant graveur Paris
2023.27.1	Drapeau de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française	
2023.28.1	Cape de sortie d'officier de marine d'Honoré d'Estienne d'Orves	G. Nicolas tailleur fabricant Brest
2023.28.2.1	Sabre d'officier de marine d'Honoré d'Estienne d'Orves	Coulaux & Cie fabricant Klingenthal fabricant
2023.28.2.2	Fourreau de sabre d'officier de marine d'Honoré d'Estienne d'Orves	fabricant
2023.29.1	Affiche « <i>Hoy mas que nunca. Libertad, Igualdad, Fraternidad</i> »	Mexique
2023.30.1	Insigne du Bataillon du Pacifique	Arthus Bertrand fabricant France
2023.30.2	Insigne du Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique	Podevigne Père dessinateur Afrique du nord
2023.30.3	Insigne du Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique	Podevigne Père dessinateur Afrique du nord
2023.30.4	Insigne du Bataillon du Pacifique	
2023.31.1	Dictionnaire anglais-français / français-anglais ayant appartenu à Pierre Degail	Burgess & Bowes Ltd Imprimeur Londres

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	11/10/2023	6,7 cm (diamètre) x 1 cm (épaisseur)	argent vermeil émail	Société Investeam Didier Jug, administrateur de la SAMOL et associé directeur général d'Investeam
	11/10/2023	3,2 cm (diamètre)	argent	Société Investeam Didier Jug, administrateur de la SAMOL et associé directeur général d'Investeam
	11/10/2023	8 x 6,6 cm	bronze fonte	Société Investeam Didier Jug, administrateur de la SAMOL et associé directeur général d'Investeam
	11/10/2023	5 cm (diamètre)	argent fonte	Société Investeam Didier Jug, administrateur de la SAMOL et associé directeur général d'Investeam
	8/11/2023	93 x 96,5 cm	soie cannetille peinture peinture couture	Commission nationale de la médaille de la Résistance française
	28/10/2023	123,5 x 44 cm	drap de laine /laine/drap de laine laiton soie manufacturé	Famille d'Honoré d'Estienne d'Orves
	28/10/2023	84 x 12 x 8 cm	acier laiton corne manufacturé	Famille d'Honoré d'Estienne d'Orves
	28/10/2023	64 x 5,5 x 3 cm	acier laiton cuir manufacturé	Famille d'Honoré d'Estienne d'Orves
	3/11/2023	69,5 x 46 cm	papier encre imprimé	Société des Amis du musée de l'Ordre de la Libération
	22/11/2023	4,7 x 3 cm	argent	François Broche
	22/11/2023	5,5 x 5 cm	aluminium	François Broche
	22/11/2023	5,5 x 5 cm	aluminium	François Broche
	22/11/2023	4,2 x 3,1 cm	nacre	François Broche
	15/12/2023	7,7 x 5,5 x 2 cm	papier toile imprimé	Patrice Chabot

LES ACQUISITIONS 2023

NUMÉRO D'INVENTAIRE	DÉSIGNATION	AUTEUR
2023.32.1.1	Veste de déporté de Camille Desprez	
2023.32.1.2	Pantalon de déporté de Camille Desprez	
2023.32.2	Pantalon de déporté de Camille Desprez	
2023.32.3	Calot de déporté de Camille Desprez	
2023.32.4	Calot de déporté de Camille Desprez	
2023.32.5	Coffret contenant de la terre du camp d'Auschwitz	
2023.33.1	Croix de la Libération de Yves Léger	Grande-Bretagne
2023.33.2	Croix de chevalier de la Légion d'honneur de Yves Léger	France
2023.33.3	Croix de guerre 1939 de Yves Léger	France
2023.33.4	Fanion tricolore de Yves Léger	France

	DATE DU DON	MESURES	MATÉRIAUX ET TECHNIQUES	NOM DU DONATEUR
	22/11/2023	72 x 40 cm	drap de laine /laine/drap de laine bakélite coton	Aurélie Loison
	22/11/2023	98 x 40 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal	Aurélie Loison
	22/11/2023	92 x 41 cm	drap de laine /laine/drap de laine métal	Aurélie Loison
	22/11/2023	20 x 23 cm	drap de laine /laine/drap de laine	Aurélie Loison
	22/11/2023	20 x 23 cm	drap de laine /laine/drap de laine coton	Aurélie Loison
	22/11/2023	6 x 9,7 x 6 cm	bois minéral gravure sculpture	Aurélie Loison
	31/10/2023	11,1 x 4,2 cm	bronze émail soie fonte	Famille d'Yves Léger
	31/10/2023	10 x 4 cm	métal émail soie	Famille d'Yves Léger
	31/10/2023	9 x 3,7 cm	bronze soie fonte	Famille d'Yves Léger
	31/10/2023	19,5 x 30,2 cm	coton couture	Famille d'Yves Léger

CRÉDITS PHOTOS

© Ordre de la Libération

Pages 1, 5, 6, 8, 9, 10, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37, 38, 40, 43, 44, 48, 50, 51, 52, 55, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 108, 116, 121, 122, 129, 130, 133, 140

© MRN Champigny-sur-Marne

Page 16

© Assemblée nationale

Page 18

© Marine nationale

Page 18

© AFCL

Pages 19

© AFCL-MT

Pages 23, 32, 33

© 501 RCC

Page 20

© Élysée / Présidence de la République

Pages 20, 27, 34, 39, 45

© Mairie de Paris du 16^e arrondissement

Page 21

© P. Pain & A. Chaguet / Armée de l'Air et de l'Espace

Page 22

© Axel Coeuret, association de préservation de l'Histoire du BOA et Souvenir Français d'Épernay

Page 24

© Roger Guillaumet

Page 24

© École de l'Air et de l'Espace

Page 26

© Thomas Broche

Page 32

© 2RIMa

Page 33

© Service historique de la Défense, photothèque du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale

Page 36

© Gouverneur militaire de Paris

Page 39

© Vincent Boisot

Page 44

© ANDMRF

Pages 46, 47, 48, 49

© L'Est Républicain

Page 50

© Musée de l'Ordre de la Libération

Pages 52, 106, 122, 131

© SAMOL

Page 105

© Tape Prod

Page 109

© France 2

Page 111

© TF1

Page 111

© Radio France

Page 111

© Le Figaro

Page 111

© Ville de Grenoble

Page 132

© Grand Angle

Page 135

© DGSE

Page 138

© Jérémie Bezanger

Page 140



RAPPORT ANNUEL 2023

Directeur de la publication

Général de division (2S)
Christian Baptiste, délégué national

Coordinatrice générale

Aurélie Loison, secrétaire général

Conception graphique :

Stéphanie Zoete

Impression :

Commissariat des Armées - IR - PGP

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.







ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

51 bis boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris

www.ordredelaliberation.fr

 /ordredelaliberation

 /O2LaLiberation

 /ordredelaliberation

 /ordredelaliberation

 YouTube

01 47 05 35 15
contact@ordredelaliberation.fr